

**L'UNIVERSITE  
SYNDICALISTE**

**MAG**

**Actualité**

**Vote de la DHG**

**Dossier**

**L'état du monde,  
l'ère des replis**

**Portrait**

**Guillaume Meurice**



# À la CASDEN, le collectif est notre moteur !





Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun.

**Comme plus d'un million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !**



L'offre CASDEN est disponible  
dans les Délégations Départementales CASDEN  
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur [casden.fr](http://casden.fr)

Suivez-nous sur    



CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique



# 21

Dossier  
L'état du monde,  
l'ère des replis



## 34 Fenêtre sur Les sondages

## 6

Portrait  
Guillaume  
Meurice



# Édito

## Cacophonie

À mesure que l'on approche des échéances de l'élection présidentielle, un scrutin dont on connaît la portée dans la vie politique française, les inquiétudes croissent quant aux postures et aux programmes des candidats.

Le Front national s'est fait jusque-là plutôt discret, tapi dans l'ombre, en laissant s'écharper les autres candidats, certains reprendre à leur compte les thématiques xénophobes et identitaires. La gauche offre le spectacle d'une extrême division, voire d'une fracture pour le Parti socialiste, embarrassé par la victoire de Benoît Hamon aux primaires, et tenté, pour plusieurs de ses membres, par l'aventure Emmanuel Macron. Quant à la droite, elle voit aujourd'hui son candidat, François Fillon, qui s'était lui-même dressé en paragon de vertu, éclaboussé par les révélations du *Canard Enchaîné* sur le Pénélope Gate et des rémunérations extravagantes sinon indues.

Pourtant la période devrait être un moment de débat, de propositions, pour des alternatives à une politique d'austérité mise en place en Europe et pour penser un modèle de progrès social pour tous.

Les Français manifestent beaucoup de défiance vis-à-vis du personnel politique mais expriment leur intérêt pour le débat public et le vote. Travaillons avec toutes les forces

progressistes  
au renouveau  
de notre vie  
démocratique.

Frédérique Rolet  
secrétaire générale



## SOMMAIRE

### 30 jours

#### Rattrapage

- Voyages et sorties scolaires

#### Portrait

- Guillaume Meurice

#### Actualité

- Rentrée 2017 : postes et DHG
- Colloque second degré
- Éducation prioritaire dans les lycées
- Affectation post-bac
- La rentrée dans les collèges
- DNB 2017
- Circulaire professeurs documentalistes
- Décret Psy-EN
- Enseignement spécialisé
- SEGPA
- Présidentielle : les propositions des candidats
- PPCR

#### Éco/social

- La Sécurité sociale en débat
- Le salariat
- Sortir de l'impasse libérale

#### Dossier

- L'état du monde, l'ère des replis

#### Métier

- Retraités, agir ensemble
- Voie technologique : bilan de la réforme
- L'entrée en master 1
- Disciplines et interdisciplinarité

4

### Catégories

- CPE
- Mouvement : les postes spécifiques
- Évaluation des personnels

5

6

### Sur le terrain

- Être néotitulaire

8

### Fenêtre sur

- Les sondages

### Culture

- Livres/Revue
- Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions

### Droits et libertés

- Lanceurs d'alerte
- Assistance aux migrant-es

### Dans la classe

- Délégués élèves

18

### Entretien

- Gérard Noiriel

21

### International

- La précarité des enseignants en Afrique francophone
- République démocratique du Congo : retour au calme
- Turquie : vers une dictature constitutionnelle

28

### Changer d'ère

- Harcèlement scolaire et réseaux sociaux

30

32

34

36

40

41

42

44

46

L'Université Syndicaliste, le journal du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00). Directeur de la publication : Xavier Marand (xavier.marand@snes.edu). Rédacteur en chef : Thierry Ananou. Secrétaire de direction : Bénédicte Derieux. Collaborateurs permanents : Nicolas Bénéès, Jean-François Claudon, Hamda El Khiari, Gabrielle Massaux, Thierry Pétraut, Véronique Ponvert, Stéphane Rio, Nicolas Sueur. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, 7, rue Émile-Lacoste, 91100 Brive, tél. : 05 55 24 14 03, fax : 05 55 18 03 73, www.comdhabitude.fr. Compogravure : C.A.G., Paris. Imprimerie : RotoFrance, Lognes (77).



C.P. N° 0118 S 06386. I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. Photo de couverture : © TO Graphic. Prix du numéro : 3 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 30 € ; étranger et DOM-TOM : 44 €. 2) Autres, France : 42 € ; étranger : 56 €. Publicités : CASDEN (p. 2), Sophie Dulac (p. 48). Joint à ce numéro : 8 p. Femmes ; 24 p. Retraités.





© J. Berdini / Flickr.com

## Un mouvement de fond est en train de naître

Jamais un Président américain fraîchement élu n'avait réussi ce tour de force. En moins de deux semaines, Trump et ses décrets en cascade ont mis des millions d'Américains dans la rue. Le lendemain de sa maussade investiture, on dénombrait déjà quatre à cinq millions de manifestants dans le pays. Les vannes se sont définitivement ouvertes après la publication des textes présidentiels interdisant le versement d'aides fédérales à des associations pro-IVG et, surtout, l'accès au territoire américain aux ressortissants de sept pays musulmans. Le résultat de cette intense fermentation sociale, ce sont les foules impressionnantes qui se pressaient, ces derniers jours, devant les principaux aéroports du pays. Des dizaines de milliers de citoyens indignés déclaraient même se mobiliser pour la première fois de leur vie. Il faut dire que les deux décrets en question constituent une atteinte sans précédent aux libertés et à l'état de droit garanti par la Constitution fédérale. Le bras de fer entre les manifestants, que les décisions de plusieurs magistrats encouragent à amplifier leur mobilisation, et le pouvoir exécutif, contraint de faire massivement appel aux forces de l'ordre pour imposer sa stratégie du choc, n'en est qu'à ses débuts. Face à la violence combinée de l'exécutif et de la finance, un mouvement de fond, qui relève de la plus élémentaire autodéfense du corps social, est bel et bien en train de naître au pays de Trump.

**1<sup>er</sup> janv.** **Meilleurs vœux**  
Et pourtant ça démarre mal. Voir toutes ces dates !

**5 janv.** **Le thon n'est pas donné**  
Un thon adjudgé à près de 600 000 euros à Tokyo.

**6 janv.** **Glaçant**  
Un iceberg géant va se détacher de la banquise en Antarctique.

**7 janv.** **Plein d'œillets**  
Mort du père de la démocratie portugaise Mario Soares.

**8 janv.** **Quelle histoire !**  
Les Belges n'ont plus confiance dans leurs institutions.

**9 janv.** **Enfumage**  
Pékin va se doter d'une police de l'environnement.

**10 janv.** **Grand bond en arrière**  
Un professeur chinois limogé pour avoir critiqué Mao.

**14 janv.** **Cause toujours**  
« Attention à ce que vous dites », dit le chef de la CIA à Trump.

**15 janv.** **Israël-Palestine**  
La solution à deux États réaffirmée à Paris par 70 pays.

**18 janv.** **Ça vole bas.** Ryanair de nouveau mise en examen pour « travail dissimulé » en France.

**20 janv.** **Picsou est aux anges**  
Investiture de Donald.

**21 janv.** **Combattantes**  
Marche des femmes contre Trump.

**22 janv.** **C'est chaud**  
Le réchauffement climatique disparaît du site de la Maison Blanche.

**23 janv.** **Un enfant c'est unique**  
Nombre de naissances au plus haut depuis 2000 en Chine.

**24 janv.** **Monsieur est servi**  
Pénélopegate chez les Fillon.

**25 janv.** **Encore une pierre à l'édifice**  
Trump engage la construction du mur entre les USA et le Mexique.

**26 janv.** **Encore et toujours**  
Six millions d'enfants menacés de famine en Afrique de l'Est.

**27 janv.** **Consternant**  
Trump interdit l'entrée de réfugiés aux États-Unis.

**28 janv.** **Autant (en) rester là**  
Des soldats turcs de l'Otan demandent l'asile en Allemagne.

**29 janv.** **Enfants de la balle**  
Sixième titre de champion du monde de handball pour la France.

**30 janv.** **Réponse corsée**  
Starbucks promet de recruter 10 000 réfugiés en cinq ans.

### BILLET D'HUMEUR

## Toulemonde en parle

Une des spécificités de notre beau pays réside dans la propension qu'ont nombre d'anciens « grands commis de l'État », une fois parvenus à un âge vénérable, à expliquer ce qu'il conviendrait de faire... au sommet dudit État ! Les anciens hauts fonctionnaires de l'Éducation nationale sont de friands amateurs de cet exercice de haut vol. Le dernier-né de cette passion coupable : *Et si on tuait le mammoth ?*, un opuscule coécrit par Bernard Toulemonde, ancien recteur, ancien Directeur des Enseignements Scolaires et ancien beaucoup-d'autres-fonctions-toutes-aussi-éminentes-les-unes-que-les-autres. Il y revendique notamment la paternité de l'expression « le mammoth », popula-

risée par le peu regretté Claude Allègre, et y reprend les antennes développées à l'époque par le ministre et son fidèle aréopage. À noter que ce grand ami des enseignants était récemment l'invité vedette du colloque d'un syndicat de chefs d'établissement... Le temps ne serait-il pas venu de conseiller à tous ces anciens-quelque-chose, plutôt que de commettre des essais visant à défendre rétrospectivement les politiques qu'ils n'avaient pas pu mettre en œuvre quand ils tenaient la barre, de s'adonner à la poésie ou même au macramé, activité roborative s'il en est - et qui aurait le mérite de les rappeler au bon souvenir de Claude Allègre ?

Jacques Lacroix

# Voyages et sorties scolaires

Sorties et voyages scolaires font souvent débat dans les établissements : les questions de responsabilité, le nombre d'accompagnateurs, les modalités du transport, les modalités de financement selon que les sorties sont obligatoires ou facultatives, les compétences du conseil d'administration, celles du chef d'établissement, les formalités administratives... Pour le SNES-FSU, ce sont des actes pédagogiques importants, qui demandent un surcroît de travail aux organisateurs. S'il est justifié qu'ils fassent l'objet d'une autorisation, il n'est pas acceptable que les professeurs qui montent de tels projets soient l'objet de tracasseries administratives.

## Obligatoire ou facultative ?

La circulaire n° 2011-117 du 3/08/2011 (parue au BO n° 30 du 25 août 2011) portant sur les voyages et sorties scolaires récapitule *in extenso* toutes les mesures nécessaires et/ou préconisées dans l'organisation de voyages et sorties,

et cadre un certain nombre de questions. Elle est complétée par une autre circulaire du 10 janvier 2017 qui tient compte des mesures Vigipirate.

3 août 2011

On entend par sortie obligatoire une sortie qui a lieu pendant les horaires prévus à l'emploi du temps des élèves. Toute autre sortie est facultative, en particulier les voyages scolaires qui incluent une ou plusieurs nuitées. Qui dit sortie obligatoire implique la gratuité de la sortie. Il est interdit de faire payer ce qui relève de l'enseignement obligatoire. ■

## Contraintes Vigipirate

La seule obligation pour les écoles et les EPLE, lors de l'organisation de voyages, est de les signaler en amont à l'autorité académique. En lien avec les préfets, l'autorité académique pourra interdire un voyage si les conditions de sécurité ne sont pas remplies (par exemple en cas de transit en Île-de-France). Les sorties scolaires occasionnelles (théâtre, sortie nature...) sont également autorisées. Ces sorties ne nécessitent pas d'autorisations préalables auprès des autorités académiques.

Toute manifestation autorisée par la préfecture (salons, compétitions sportives...) est de fait accessible aux scolaires. Toute manifestation que l'Éducation nationale souhaite organiser doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la préfecture.

**Depuis le 15 janvier 2017, les élèves mineurs doivent avoir une autorisation de sortie du territoire pour tout voyage à l'étranger. ■**

15 janvier

## Quelle organisation ?

Le code de l'éducation (article R421-20) indique que le « CA donne son accord sur la programmation et les modalités de financement des voyages

scolaires ». Les sorties n'y sont pas évoquées.

Le voyage doit être présenté et approuvé par le CA (organisation matérielle et financière).

Les éventuelles participations des familles doivent obligatoirement être versées à l'agent comptable de l'établissement.

La budgétisation du voyage doit être très précise (repas, tickets de bus...) afin que l'agent comptable puisse financer une régie d'avance, seule dérogation de la comptabilité publique imposant un paiement après service fait. ■

CA

## Coût accompagnateurs

Ordre de mission

Le coût du voyage des accompagnateurs doit être à la charge de l'établissement et pas des familles.

Il n'est par ailleurs pas concevable de demander aux accompagnateurs de payer leur voyage, même si le chef d'établissement promet un hypothétique remboursement sous forme d'HSE ou d'IMP. Les accompagnateurs travaillent et doivent payer pour travailler serait tout de même un comble ! Ils doivent également être couverts par un ordre de mission. ■

### Dernière minute

Avant d'organiser un voyage scolaire, il peut être utile de consulter le site du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, et sa page *conseils aux voyageurs*. La rubrique « Dernières minutes » alerte sur les événements récents qui pourraient avoir un impact sur la sécurité. Voir : [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs).

### Formalité administrative

#### Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Cette formalité est indispensable pour les sorties, études ou stages hors du territoire national. Les établissements ont la responsabilité de collecter les autorisations de sortie signées par les deux responsables légaux des élèves participants. Il s'agit bien de tous les mineurs résidant en France quelle que soit leur nationalité. Il conviendra également de vérifier que les mineurs posséderont une copie du titre d'identité de leurs responsables légaux signataires, lors du franchissement de la frontière.



IL EST UN DES PHÉNOMÈNES MÉDIATIQUES DE CES DERNIÈRES ANNÉES, mais il s’amuse à pourfendre quotidiennement les travers de la communication-reine. Ce n’est en rien un dilemme pour ce jeune humoriste épris de liberté qui a pour maître mot la cohérence avec ses convictions.

# Vannes corrosives et chroniques radio-actives

Attablé en terrasse avec des amis, une heure avant de monter sur scène, il signe bien volontiers un autographe pour des jeunes fans de 11 et 13 ans, tout en blaguant avec un couple de quarantennaires impatientes d’assister à son spectacle. Le lendemain, il sort de la Maison de la radio avec un pingouin en chocolat posté à son intention par une admiratrice... Tel est le quotidien de Guillaume Meurice depuis qu’il a percé l’écran – ou, devrait-on dire, les ondes ! La chronique du jeune humoriste est attendue impatiemment, tous les jours, par des millions de personnes et son nouveau spectacle fait salle comble à Paris comme dans toute la France. Rencontre avec un comique qui considère sa récente notoriété avec philosophie, en tâchant de se convaincre que, comme toute chose humaine, elle ne peut être qu’éphémère. Mais cela, seul l’avenir le dira...

## Génération 1981

Le trublion de France Inter, que ses détracteurs se plaisent à dépeindre comme l’archétype du bobo, est issu « d’un milieu assez modeste », puisque son père était cheminot et sa mère femme au foyer. Ses parents sont toutefois d’anciens soixante-huitards et son père lui inculque très tôt le goût de l’esprit critique en l’invitant dans leurs discussions à pousser la logique de son propos jusqu’au bout, quitte à aboutir à une contradiction manifeste. Si le goût du débat était déjà présent chez ce garçon « espiègle » (dixit sa mère), rien ne le prédestinait encore à son futur métier. De son propre aveu, c’était au collègue « un bon élève bordélique ». Il a un an d’avance en entrant au lycée, mais vit de plus en plus sur ses acquis. La coupe du monde 1998 a raison de ses maigres efforts lors de sa première tentative et c’est en 1999 qu’il obtient son bac scientifique. S’ouvre alors à lui la vie étudiante à Besançon où il découvre les joies de l’indépendance et des sorties entre amis, sans guère se préoccuper de la suite des événements.



© Cécilia Pouget

**« Mon objectif fondamental n’est pas de faire rire, mais de dire ce que je pense. Et du coup, de faire réfléchir »**

Ses « années fac » s’achèvent à Aix-en-Provence. Il s’y inscrit en licence d’Administration publique pour assouvir « un rêve de gosse » : pouvoir assister à tous les matchs de l’OM au Vélodrome. Mais, son cursus prévoyant des cours communs avec les étudiants de l’IEP, il assiste à des conférences qui lui font redécouvrir la politique. Il se souvient notamment de la venue de Noël Mamère pour lequel il vote un certain 21 avril 2002. Dans l’entre-deux-tours, il participe aux manifestations anti-Le Pen, il commence à lire *Charlie Hebdo*... Pour lui, comme pour tant d’autres nés autour de 1981, c’est le début d’une intense politisation. C’est à Aix également que l’envie de monter sur les planches le prend. En septembre 2002, Meurice débarque à Paris et entre au cours

Florent, « le seul qu’il] connaisse » alors, précise-t-il en riant. Il travaille d’arrache-pied, multiplie les rôles et se dirige progressivement vers le one-man-show. Mais il n’oublie pas sa formation classique, qu’il exprime encore aujourd’hui son goût pour les costumes, jugé ringard par certains de ses confrères. À partir de 2007, il lance son premier spectacle, où il campe un certain nombre de personnages, même si c’est celui de la « faucheuse » qui lui permet de se faire connaître. En 2012, il est embauché comme chroniqueur à France Inter.

## L’humour comme arme

Pour Meurice, une chose est devenue claire au fil du temps. Dans ses chroniques comme dans son premier spectacle, « l’humour est avant tout un moyen ». Son objectif fondamental n’est pas de faire rire, mais de dire ce qu’il pense. Et du coup, de faire réfléchir. Meurice se garde toutefois bien de se définir comme un humoriste engagé, tant cette expression est, à ses yeux, « galvaudée ». Après tout, il ne fait que donner son avis. N’est-ce pas ce que font également les milliers de personnes qu’il interviewe chaque année depuis 2014 ?

Car, dès les premières semaines de l’émission *Si tu écoutes, j’annule tout*, sur France Inter, Meurice s’est spécialisé dans le « comique d’investigation », pour reprendre une expression de Charline Vanhoenacker qui coanime ce rendez-vous avec Alex Vizorek. C’est en effet autour d’interventions préalablement collectées avec son fidèle micro que s’organise, chaque jour, le propos de sa chronique. Qu’ils émanent de personnes âgées venues faire leur marché, de dirigeants d’entreprises, de séminants communicants ou encore de responsables politiques, ces verbatims permettent à Meurice de sonder l’âme humaine dans ses recoins les moins glorieux. C’est là où l’on voit que Guillaume Meurice a retenu la leçon paternelle. Car il ne se scandalise jamais des réponses apportées à ses questions, mêmes des plus stupides et des

plus intolérantes. Bien au contraire, il rentre dans la logique de son interlocuteur pour que ce soit lui qui finisse par mettre au jour l'absurdité de ses propos. Selon Meurice, pour démonter un discours, « *il n'y a rien de plus efficace que de mener la contradiction jusqu'à son terme* ». Et l'humoriste d'étayer sa thèse avec une gourmandise non dissimulée. Qu'Henri Guaino juge qu'un enfant élevé par deux parents du même sexe sera forcément déséquilibré n'a en soi rien de drôle, ni d'ailleurs de surprenant. « *Mais, quand on sait qu'il a été élevé par deux femmes – sa mère et sa grand-mère –, on est bien contraint de le considérer comme un détraqué et d'en déduire qu'il ne faut pas l'écouter, puisqu'il serait déraisonnable de suivre les recommandations d'une telle personne.* » C.Q.F.D., en effet...

Quand on lui parle de maïeutique, ce féru de philosophie embraye immédiatement. « *Socrate luttait bien contre les sophistes*

**« Si tu n'aimes pas ma chronique, tu ne l'aimes vraiment pas, car c'est bien cela que j'ai voulu dire »**

qui, à tout prendre, ne sont rien d'autre que les communicants de l'époque », rétorque-t-il, en tenant à préciser qu'il n'a pas pris la grosse tête au point de se comparer au père de la pensée occidentale ! Pour Guillaume Meurice, indéniablement, « *la communication, voilà l'ennemi* ». Elle est pour lui le moyen par excellence qu'ont les responsables politiques et économiques, ainsi que

leurs amis éditocrates, de « *faire passer un mensonge* » et de manipuler le peuple. Ce n'est donc pas un hasard si, dans son dernier spectacle, il a endossé le costard du communicant de Manuel Valls. Mais s'il se plaît à dénoncer le cynisme des puissants, Meurice n'aspire qu'à une chose : « *donner la parole à ceux qui ne peuvent pas la prendre* ». Ses récentes chroniques sur un SDF du canal Saint-Martin ou sur un réfugié afghan sont d'ailleurs là pour le prouver.

### Des rançons au succès ?

Ficeler une chronique quotidienne, participer à la bonne marche de l'émission du duo Vanhoenacker-Vizorek, jouer par monts et par vaux son spectacle... La vie de Guillaume Meurice n'a rien d'un long fleuve tranquille. Il est heureusement doté d'un sens de l'organisation minimal qui lui permet de planifier ses sujets à l'avance. Car il craint de travailler dans l'urgence. Il ne veut surtout pas avoir à se demander, une fois sa chronique rédigée : « *Et si j'avais eu une heure de plus, n'aurais-je pas pu faire mieux ?* ». Cette exigence n'a rien à voir avec une fausse modestie de bon aloi, puisqu'elle relève de ce qui lui tient le plus à cœur : sa liberté artistique.

Il veut pouvoir se dire chaque jour : « *Si tu n'aimes pas ma chronique, tu ne l'aimes vraiment pas, car c'est bien cela que j'ai voulu dire* ». Meurice veut donner son avis et ne s'en cache pas. C'est bien pour cela qu'il n'a « *jamais demandé sa carte de presse* ». Il revendique haut et fort sa qualité de chroniqueur, ce qui lui permet de s'en prendre à qui il veut et de ne pas décrédibi-

## QUELQUES DATES

- ▶ **1981** : naissance à Chenôve, dans l'agglomération dijonnaise.
- ▶ **2001-2002** : licence d'administration publique à Aix-en-Provence.
- ▶ **2002-2005** : élève au cours Florent.
- ▶ **2006** : mise en scène de deux pièces de Courteline.
- ▶ **2007-2011** : premier spectacle au titre évolutif
- ▶ **2012** : parution du livre *Guillaume Meurice, chronique la société* chez 30 Éditions et débuts sur France Inter (dans l'émission *On va tous y passer*, puis dans le 5/7).
- ▶ **2014** : chroniqueur dans l'émission *Si tu écoutes, j'annule tout* et nouveau spectacle intitulé *Que demande le peuple ?*

liser des mouvements et des personnalités avec lesquels il a des affinités idéologiques. Guillaume Meurice est attaché plus qu'on ne saurait le dire à sa liberté de ton. Début 2015, il n'a pas hésité à quitter l'émission *La Nouvelle édition* sur Canal+, dès lors que la chaîne avait refusé qu'il montre à l'antenne un dessin de Charb. Et à France Inter ? Avec ses compères d'*Annule tout*, il est protégé par le directeur des programmes « *qui gère les récriminations en amont* ». Pour l'instant... Si les temps changent à Radio France, il en tirera son parti. Et sa révérence. Ce n'est pas le moindre des mérites du succès, reconnaît-il avec un sourire, que de lui permettre de préserver son indépendance de toute ingérence extérieure. ■

## L'ACTUALITÉ DE GUILLAUME MEURICE

▶ **Le Moment Meurice** est le nom de la chronique qu'il réalise sur France Inter vers 17 h 35, du lundi au vendredi, dans l'émission *Si tu écoutes, j'annule tout*. Pour les collègues qui ne peuvent être devant leur radio à cette heure, des séances de rattrapage sont possibles sur le site officiel de Guillaume Meurice : [www.guillaumemeurice.fr/radio-france-inter/moment-meurice](http://www.guillaumemeurice.fr/radio-france-inter/moment-meurice) et sur le site de France Inter : [www.france-inter.fr/emissions/le-moment-meurice](http://www.france-inter.fr/emissions/le-moment-meurice).



▶ Xavier, le héros de *Que demande le peuple ?*, spectacle qui dénonce l'emprise de la communication sur la vie publique, vient d'obtenir le poste prestigieux de communicant de Manuel Valls. Malgré la crise de confiance qui frappe l'ensemble du monde politique, le jeune cadre dynamique se sent capable de le réconcilier avec ses dirigeants...

Le spectacle est donné les mardis soir au Café de la Gare, 41, rue du Temple, 75004 Paris. Il tourne par ailleurs en province. Guillaume Meurice sera notamment à Pertuis (84) le 10 février, à Besançon le 4 mars, à Montpellier le 12, en Alsace, puis à Jarville (54) du 16 au 18, à Argenton-sur-Creuse (36) le 25 ou encore à Pleubian (22) le 31.



Pour les collègues qui souhaiteraient assister au spectacle, il est important de s'y prendre à l'avance.

Le Café de la Gare est, par exemple, complet jusqu'en mars. Pour plus d'informations, se rendre à l'adresse suivante : [www.guillaumemeurice.fr/one-man-show/prochaines-dates](http://www.guillaumemeurice.fr/one-man-show/prochaines-dates).

# EMPLOIS-EFFECTIFS : QUELLES ÉVOLUTIONS EN DIX ANS ?

La préparation de la rentrée sur fond de campagne électorale est l'occasion de déclarations diverses sur la situation des établissements du second degré et notamment sur l'opportunité ou la réalité des créations d'emplois passées ou à venir.

Dans les classes des collèges et des lycées, malgré les créations d'emplois de ces cinq derniers budgets, élèves comme personnels peinent à voir les améliorations. Les moyens nouveaux attribués pour la rentrée 2017 permettront au mieux de maintenir les taux d'encadrement de la rentrée 2016.



## Politique comptable

Les suppressions de postes d'enseignants entre 2007 et 2012 ont été sans commune mesure avec l'évolution des effectifs (voir graphique

ci-contre). Le nombre de postes créés après 2012 est resté très loin de combler l'écart. Pourtant les conséquences des booms démographiques de 2000 et 2006 (30 000 naissances

supplémentaires en 2000 par rapport à 1999) étaient prévisibles.

La politique de suppressions massives imposée dans le cadre du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a eu des conséquences redoutables : hausse des effectifs par classe évidemment, mais aussi baisse des moyens d'encadrement « vie scolaire », suppression de la formation initiale, potentiel de remplacement laminé, chasse aux heures statutaires, instrumentalisation des réformes pédagogiques des lycées (passage du bac pro de 4 à 3 ans, réduction des horaires élèves et renvoi au local des heures en groupe au lycée...). Elle a alimenté une grave crise de recrutement.

## Programmation insuffisante

Les emplois créés depuis 2012 dans le second degré public ne se sont pas traduits par autant de postes d'enseignants à temps plein : une part importante des moyens a été consacrée au rétablissement de la formation des enseignants, de nouvelles missions ont été prises en compte (création d'emplois d'AESH), quelques emplois de CPE et de personnels médico-sociaux ont été créés.

Les moyens nouveaux sur le terrain sont restés très insuffisants au regard de la hausse démographique et les taux d'encadrement n'ont cessé de se dégrader. Ainsi, la part des classes des lycées publics comptant de 35 à 39 élèves est passée entre 2012 et 2015 de 25 % à 41 %, la moyenne du nombre d'élèves par classe passant de 28,3 à 30. En collège, les moyens attribués au nom de la réforme n'ont permis aucune amélioration des conditions d'encadrement et d'étude des élèves, y compris dans les REP+, pourtant, dans un premier temps préservés. De plus, un nombre important des emplois créés n'a pu être utilisé

## Évolution et bilans des postes d'enseignement

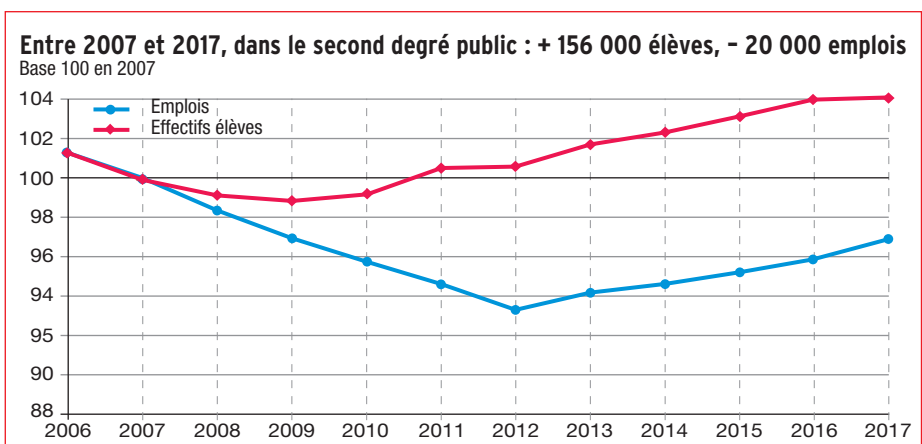
	Rentrée 2017	Part lycées fragiles	Bilan 2013-2017	Bilan 2007-2017	Élèves 2017
Aix	200	40	491	- 1 102	1 943
Amiens	44	20	189	- 1 299	13
Besançon	47	4	108	- 787	232
Bordeaux	256	10	957	157	2 460
Caen	23	5	3	- 975	- 58
Clermont	82	6	239	- 451	418
Corse	13	2	37	- 143	218
Créteil	560	50	2 000	- 754	7 212
Dijon	25	4	99	- 988	- 450
Grenoble	225	8	786	- 245	2 310
Lille	190	45	504	- 3 180	1 608
Limoges	30	5	80	- 516	- 36
Lyon	281	25	919	- 640	3 744
Montpellier	188	19	753	306	1 620
Nancy-Metz	85	12	- 37	- 2 714	544
Nantes	221	15	992	308	2 525
Nice	90	10	252	- 634	361
Orléans-Tours	188	13	776	- 819	1 894
Paris	42	9	142	- 596	567
Poitiers	75	6	268	- 361	473
Reims	27	10	- 33	- 1 492	- 127
Rennes	184	12	698	194	1 437
Rouen	88	15	198	- 1 136	347
Strasbourg	77	15	168	- 1 078	521
Toulouse	200	10	914	475	2 391
Versailles	560	40	1 739	- 1 282	6 331
<b>Total métropole</b>	<b>4 001</b>	<b>410</b>	<b>13 242</b>	<b>- 19 752</b>	<b>38 498</b>
Guadeloupe	0	6	- 130	- 486	- 111
Guyane	113	5	478	211	737
Réunion	85	12	299	- 68	612
Martinique	-25	5	- 213	- 923	- 854
Mayotte	176	12	736	176	2 768
<b>Total</b>	<b>4 350</b>	<b>450</b>	<b>13 852</b>	<b>- 20 308</b>	<b>41 650</b>
COM	50	0	92		
<b>Total</b>	<b>4 400</b>	<b>450</b>	<b>14 504</b>		<b>41 650</b>



du fait de la crise du recrutement particulièrement vive dans certaines disciplines. Le gouvernement n'a pas pris les mesures pour assurer sur le long terme le recrutement de personnels qualifiés : prérecrutements, amélioration des conditions de travail et de rémunération...

### Pas d'embellie en 2017

Pour la rentrée 2017, 4 400 emplois d'enseignants sont créés et, pour la première année depuis 2012, ces emplois sont tous des emplois de titulaires. Ils sont censés couvrir les besoins liés à l'augmentation à nouveau forte des effectifs d'élèves (+ 41 500 élèves prévus), plus importante encore que celle de la rentrée 2016. Suite à la forte mobilisation des lycées pour défendre une rénovation de la carte de l'éducation prioritaire, la ministre a annoncé que 450 emplois d'enseignants seraient attribués pour les lycées concentrant le plus de difficultés. En collège, il est question d'accorder environ 2 000 emplois supplémentaires sur les 4 000



annoncés au départ pour « la poursuite de [...] la réforme... ». Mais le bilan des moyens effectivement consacrés en 2016 à cette réforme n'a jamais été fait. En lycée professionnel le ministère annonce : « [...] 500 nouvelles formations [...] par la création de 1 000 postes ». La répartition entre les académies

a été faite sur ces bases et les recteurs viennent d'arbitrer entre ces différentes priorités. Toutes les académies font le constat que, au mieux les taux d'encadrement ne se dégraderont pas par rapport à 2016 mais qu'aucune amélioration n'est à attendre. ■

Fabienne Bellin, Daniel Lecam

# RENTRÉE 2017 : INTERVENIR DANS LES ÉTABLISSEMENTS

**La préparation de la rentrée scolaire 2017 bat son plein dans les académies. Elles répartissent les moyens qui leurs sont attribués. Les CA doivent être réunis d'ici fin février pour décider de l'utilisation de l'enveloppe horaire attribuée à l'établissement.**

Les débats seront évidemment marqués par l'importance des moyens attribués, mais aussi par les choix politiques opérés par le gouvernement tant du point de vue du « management » des établissements que des réformes éducatives.

### Quel rôle des équipes ?

Le dogme d'une autonomie accrue des établissements et du miracle de la gestion locale pour améliorer les performances du système éducatif a présidé à la construction des réformes du lycée et du collège. Cela pèse lourdement sur les équipes pédagogiques, qui sont sommées d'appliquer les consignes les plus absurdes et dont la liberté pédagogique est niée. Alors qu'elles aspirent à plus de possibilités de travail en

commun, de temps de concertation reconnu dans les services, les équipes pédagogiques sont soumises à une accumulation de prescriptions (évaluation, modalités d'enseignement...).

Le vote sur la répartition des moyens horaires est un des moments phares de l'expression de l'autonomie des établissements en matière de pédagogie. Le SNES-FSU revendique un cadrage national des grilles horaires et des contenus d'enseignement.

### Intervenir collectivement

Depuis les réformes du lycée et du collège, la répartition de l'enveloppe globale, le choix des disciplines sur lesquelles faire porter les dédoublements ou les moyens d'accompagnement personnalisé en lycée, sont à voter

en CA, en même temps que la répartition des moyens entre les disciplines.

Si sur tous ces aspects les marges de manœuvre sont réduites du fait de la faiblesse des moyens accordés, les équipes pédagogiques doivent être à l'initiative des propositions qui seront soumises ensuite au CA. Elles ne doivent être contournées ni par le chef, ni par un conseil pédagogique, un conseil de cycle ou école-collège qui ne les représenteraient pas.

Faire en sorte que les choix pédagogiques des équipes soient respectés, que le CA joue tout son rôle mais rien que son rôle reste un enjeu décisif de cette préparation de rentrée. C'est en ce sens que le SNES-FSU intervient dans les établissements en réunissant les collègues et dans les CA. ■

F. B., D. L.

## POURQUOI EXIGER UN VOTE SUR LA DHG ?

Depuis 2010, certains chefs d'établissement persistent à repousser le vote sur la répartition des moyens au mois de juin voire de juillet, avançant l'argument que cette répartition ne sera définitive qu'une fois les ajustements de fin d'année opérés en fonction des résultats aux examens, de l'orientation, de choix pédagogiques non encore arrêtés à cette date... Ils refusent de mettre à l'ordre du jour le vote sur la répartition de la dotation horaire, se limitant à informer le CA des créations ou des suppressions de postes proposées au recteur.

Le SNES-FSU conteste cette lecture de la réglementation et a obtenu à la suite d'interventions et de recours auprès du ministère que ce dernier reconnaisse que « l'emploi des dotations en heures d'enseignement doit être décidé dans

les meilleurs délais [...] et que] l'absence de décision peut ainsi paralyser l'organisation des enseignements et induit le risque, si elle se prolonge, de porter atteinte à la continuité du service public ».

En effet, c'est bien sur la base de la répartition des moyens entre les disciplines que seront décidées les créations ou suppressions de postes avant le mouvement des personnels c'est-à-dire fin février, début mars.

La structure et la répartition des moyens doivent donc être à cette étape prévues suffisamment finement pour en tirer les conséquences en termes de postes. Cela n'enlève en rien la nécessité de préciser ce qui doit encore l'être en fin d'année et de voter des amendements à cette répartition en juin.

# COLLOQUE SECOND DEGRÉ : TOUS LYCÉENS !

**Le SNES-FSU invite chacun à participer au colloque du mercredi 29 mars au lycée Le Corbusier à Aubervilliers pour nourrir la réflexion sur l'organisation, les contenus et les pratiques dans l'enseignement secondaire.**

Comment faire pour élever le niveau de qualification, et donc pour que tous les élèves du collège aillent au lycée ? Le SNES-FSU veut remettre au cœur des débats éducatifs la question de l'allongement de la scolarité obligatoire à 18 ans. Toutes les réformes récentes, des lycées de 2009 (bac pro en trois ans) et de 2010 (réforme Chatel) jusqu'au collège en 2016, portent les germes du renoncement éducatif car elles fondent au final un système qui borne la scolarité commune au collège. Le ministère use d'ailleurs dans sa communication des adjectifs « commun » ou « obligatoire » de façon interchangeable quand il est question de scolarité, toujours pour limiter celle-ci à la classe de Troisième. En miroir, il fait disparaître le lycée du champ de ce qui se voulait une refondation de l'école en 2012 en invoquant le *continuum* bac -3/ bac +3.

## Les enjeux de la démocratisation

Actuellement, 91,6 % des jeunes âgés de 17 ans sont en formation : 81 % dans l'enseignement secondaire, 7 % en apprentissage et 3 % dans le supérieur. Et 14 % des jeunes quittent le système éducatif sans diplôme. La scolarité se prolonge donc déjà dans les

faits bien au-delà des 16 ans. Il s'agit maintenant de se donner les moyens de dépasser le mouvement de massification commencé dans les années 1980 en l'accompagnant d'une réflexion sur la démocratisation du système éducatif.

## Les ambitions d'un lycée pour toutes et tous

De ce point de vue, on peine à trouver dans les programmes des différents candidats à l'élections présidentielle un projet clair pour le collège et le lycée qui réponde vraiment à cet objectif. Peu de discours sur les politiques éducatives sortent du cadre désormais convenu de l'éloge de l'autonomie ou des mérites du renvoi au local. Le colloque du mercredi 29 mars, au lycée polyvalent Le Corbusier à Aubervilliers, sera donc l'occasion de relancer dans le débat public les questions d'un droit au lycée pour toutes et tous. Universitaires, enseignants et chercheurs viendront éclairer les évolutions du second degré et du lycée en particulier par une approche historique et sociologique.



© Clément Martin

Comment les disciplines scolaires ont-elles modelé le second degré ? Quelles sont les aspirations scolaires des classes populaires ? Quelle formation scientifique pour tous les jeunes ? Voilà les questions qui vont structurer les échanges et les débats ! Le colloque se prolongera le lendemain par un stage syndical pour réfléchir collectivement aux implications et à la mise en œuvre des mandats du SNES-FSU. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu) à la rubrique « formation syndicale » ou auprès de [secretairesg@snes.edu](mailto:secretairesg@snes.edu). ■



Claire Guéville

# ÉDUCATION PRIORITAIRE LA MOBILISATION CONTINUE DANS LES LYCÉES

**Poursuite de la grève, accompagnée d'autres formes d'action comme l'interpellation des élus, des candidats à la présidentielle, tribunes de presse, mobilisation de chercheurs et d'intellectuels, « nuit de la ZEP », la pression ne retombe pas.**

Les personnels mobilisés continuent de revendiquer une nouvelle carte de l'éducation prioritaire qui intègre les lycées. La prolongation de la clause de sauvegarde jusqu'en 2019 garantit certes les indemnités et les bonifications indiciaires mais ne peut suffire à garantir des moyens pour les lycées dont les élèves sont issus des milieux les plus défavorisés. Le déblocage de 450 postes par le ministère n'est pas une mesure pérenne même si elle peut répondre aux urgences de la rentrée 2017.

## Manque de concertation

La répartition de ces moyens qui sont affichés comme supplémentaires semble erratique. Cela se traduit



© Clément Martin

plus souvent par le saupoudrage de blocs horaires sur des critères très variables d'une académie à l'autre. De même, si la liste des lycées concernés est parfois publiée, certains rectorats persistent encore à refuser de la communiquer en comité technique alors que le ministère s'y était engagé. Il est fort à craindre que ces moyens soient absorbés par la poussée démographique qui d'une manière habituelle est sous-estimée. Les dotations d'établissements telles qu'elles sont en ce moment présentées en conseil d'administration ne permettent pas toujours de maintenir toutes les possibilités de dédoublements telles qu'elles existaient auparavant. ■

C. G.

# AFFECTATION POST-BAC LE DIABLE EST DANS LES DÉTAILS

Le portail APB vient d'ouvrir pour permettre à près de 800 000 élèves et étudiants de faire leurs vœux d'études supérieures.

Chaque année, le ministère apporte son lot de modifications supposées fluidifier, « optimiser » les affectations et assurer en théorie au plus grand nombre une poursuite d'études. De nombreux bacheliers étaient restés sans affectation à la rentrée 2015. En réaction, le ministère avait mis en place de nouvelles règles pour 2016. Les principales innovations concernaient les « vœux groupés » – qui permettent à chaque élève de privilégier la filière et autorise donc l'algorithme à l'affecter dans un établissement plus éloigné de son domicile (pour STAPS, psycho, PACES et Droit) –, l'obligation pour les bacheliers généraux de mettre une licence dite « libre » (à capacité d'accueil suffisante) et la règle des six vœux de L1, ce qui devait, mécaniquement, améliorer les taux de propositions. Si elles ont effectivement permis d'affecter davantage d'élèves, la demande était telle dans certaines Régions (en Île-de-France par exemple) et sur certaines filières (STAPS notamment) que certains élèves ont eu une proposition très éloignée de leur domicile, voire pas de proposition du tout.

## Des aménagements techniques...

Pour la campagne 2017, le ministère a accepté d'intercaler des vœux à l'intérieur des vœux groupés, pour atténuer le risque d'une affectation trop lointaine. En revanche, la plupart des acteurs s'accordaient à voir dans l'obligation de s'inscrire dans une L1 « à capacité d'accueil suffisante », une mesure peu efficace, voire contre-productive car certaines filières se trouvaient ainsi d'emblée saturées. Le ministère a tenu à maintenir cette règle. Il est aussi mis fin aux quotas pour les étudiants en réorientation, qui ne sont pas issus directement du baccalauréat, ce qui leur offre des possibilités nouvelles d'affectation jusque-là limitées. Par ailleurs, les élèves ayant obtenu leur bac à l'étranger peuvent s'affranchir de la règle des vœux groupés et des six vœux de L1.

## ... aux effets paradoxaux

Tout cela risque de concourir au grippage du système car la pression démographique, dans les années à venir, fera inévitablement augmenter les demandes en L1. Ce n'est pas la médiatisation sur le thème de la sélection



© Chierophylle-Facolia

à l'Université ou du tirage au sort qui résoudra le problème mais bien l'ouverture de places supplémentaires et surtout les moyens adéquats permettant un accompagnement réellement efficace des jeunes étudiants à l'Université. C'est à cette seule condition que l'orientation dans le supérieur n'entérinera pas les inégalités sociales et territoriales qui minent le système éducatif. ■

Claire Guéville, Christine Jarrige

# BAC PRO EN BTS : UNE NOUVELLE EXPÉRIMENTATION SANS MOYENS !

Au sein de trois Régions, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté, Hauts-de-France, se met en place une expérimentation qui viserait à favoriser la poursuite des élèves de bac pro en STS et ce, en dessaisissant les enseignants de BTS de la sélection des dossiers.

Il s'agit de « permettre aux recteurs d'admettre dans une section de techniciens supérieurs [STS] de l'enseignement public les titulaires d'un baccalauréat professionnel,

sur l'avis d'orientation favorable du conseil de classe de leur établissement d'origine ». Pour toutes les filières sélectives, c'est l'avis de la commission de recrutement qui est exigé. Cette expérimentation ne prévoit pas de dispositifs ou moyens spécifiques permettant d'améliorer la réussite des titulaires de bac professionnel en BTS.

Le SNES-FSU partage la volonté de favoriser la poursuite d'études supérieures de l'ensemble des jeunes et y compris des titulaires de bac professionnel, mais l'expérimentation proposée ne répondra pas à cet objectif et risque de restreindre les possibilités de poursuites d'études des bacs techno-

logiques si les places correspondantes ne sont pas créées.

## Se donner les moyens de la réussite des jeunes en BTS

Pour le SNES-FSU, il faut mettre en place des commissions associant les enseignants de STS et de bac professionnel et que les places en STS soient abondées à la hauteur des besoins afin de permettre à tous, bacs professionnels et technologiques, de poursuivre leurs études supérieures dans des conditions satisfaisantes.

Le SNES-FSU tient à réaffirmer qu'aucun dispositif d'affectation ne peut à lui seul améliorer la réussite des jeunes et augmenter le niveau de qualification, ainsi nous exigeons que des moyens spécifiques soient débloqués à la hauteur de cette ambition. ■



Thierry Reygades



© Thierry Neyroux

# RENTRÉE 2017 EN COLLÈGE : ACTE II D'UNE RÉFORME

**Avec des effectifs en croissance, l'augmentation de la marge horaire de 2,75 à 3 heures suffira à peine à maintenir les taux d'encadrement. La préparation de la deuxième rentrée de la réforme n'apportera pas d'embellie dans les collèges.**

**E**n 2016, l'institution cherchait à imposer l'Enseignement intégré des sciences et de la technologie (EIST), et des montages complexes pour donner sur le papier de la visibilité à l'Accompagnement personnalisé (AP) ou aux Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Nous y opposons dans nos établissements les besoins de financement des groupes, des dédoublements et le maintien de l'offre d'un enseignement conséquent de langues anciennes... Le bilan de la rentrée 2016 a été sans appel : l'enquête de rentrée du SNES-FSU a montré que les équipes qui ont pu répartir les moyens au plus près de ces besoins sont parvenues à maintenir des conditions d'enseignements acceptables.

## Rentrée 2017 : une résistance toujours d'actualité

Dans cette période de préparation de la rentrée 2017, de curieuses consignes se font de nouveau jour. Le SNES-FSU rappelle que les EPI et l'AP n'ont pas à figurer dans le Tableau de répartition des moyens disciplinaires (TRMD). Seuls y sont indiqués les moyens alloués par niveau et par discipline. Aucun des textes réglementaires de la réforme du collège (décret, arrêté, circulaire) n'attribue au CA le pouvoir de fixer la répartition horaire AP/EPI et encore moins dans quelle matière ni sous quelle forme ils se feront. L'organisation pédagogique des heures dédoublées ou en co-intervention est



de ressort des équipes pédagogiques. Le CA n'a pas à intervenir dans ce qui relève de notre liberté pédagogique (voir page 9). De même, aucun texte ne limite l'horaire élève à 26 heures. Il est d'ailleurs de 27 ou 28 heures voire plus pour les élèves inscrits en bilangue, en langues anciennes ou régionales, ou encore en Troisième prépa-pro.



Le SNES-FSU appelle à continuer la résistance pédagogique

là où elle s'avère nécessaire et à ne rien se laisser imposer ! La logique des 26 heures de cours par semaine pour les élèves, par exemple, ne doit pas conduire à supprimer des dispositifs existants, notamment en éducation prioritaire, allant au-delà de cet horaire. Nous devons imposer nos choix pour favoriser la réussite de nos élèves et maintenir l'offre de formation en langues anciennes et vivantes. ■

**François Lecointe**

## TÉMOIGNAGE

**Sophie Macheda, S1 du collège La Fontaine, Antony (92)**



**E**n janvier 2016, c'est la douche froide : le rectorat et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) annoncent la fermeture de notre bilangue allemand dans la perspective de la rentrée 2016. La mise en place de la réforme du collège impose de fermer des dispositifs qui ont pourtant fait leurs preuves, à l'image de cette classe bilangue. Il s'agit ni plus ni moins de rayer des décennies d'échanges et de rencontres avec la communauté éducative de Göttingen ! La mobilisation s'organise, avec les parents d'élèves : vote de motions en CA, audience à la DSDEN, informations des familles, les actions sont nombreuses. Elles permettent

de mettre en lumière toutes les incohérences de cette décision. Loin de l'image élitiste donnée par la ministre, les élèves de notre bilangue sont répartis dans plusieurs classes de Sixième. Il existe aussi deux collèges privés dans le secteur, qui attirent déjà de nombreuses familles. La désaffection pour notre



collège, excentré par rapport au centre-ville d'Antony et Bourg-la-Reine, risque de prendre encore plus d'ampleur, alors même que chaque année nous devons gagner la confiance des familles réticentes à faire traverser le carrefour de la Croix-de-Berny à leur enfant entrant en Sixième. La DSDEN refuse d'entendre nos arguments, la fermeture de la bilangue est actée. En janvier 2017, nous apprenons avec surprise, mais aussi soulagement, que la bilangue sera rouverte en septembre. Comment l'expliquer ? Comme dans douze autres collèges de l'académie, ce retournement spectaculaire montre que le procès fait aux bilangues était infondé : elles sont un outil important de mixité, notamment face au privé. ■

# BREVET BLANC : INJONCTIONS CONTRADICTOIRES ET DÉSARROI

À cette période de l'année, bien des collègues préparent des épreuves de DNB blanc. Les situations s'avèrent très différentes, d'une académie ou d'un établissement à l'autre.

Souvent, à l'exception de sujets zéro qui ne précisent pas les attendus pour l'évaluation, il n'y a guère de cadrage sur les épreuves. « *En histoire-géographie, on bricole, en fixant un niveau d'exigence selon nos élèves et nos attendus de profs, puis que nous n'avons rien vu indiquant quel sera le niveau fixé pour le DNB. Du sujet [zéro], on ne peut rien déduire, il laisse la porte ouverte à toutes les interprétations d'attendus pour la correction.* »

## Réalité de terrain

Dans les matières scientifiques où la situation est inédite, les difficultés s'accumulent : faut-il ou non se conformer à l'épreuve du DNB et choisir deux matières parmi les trois ? À cela s'ajoute la réalité de progressions, élaborées dans le tâtonnement des nouvelles logiques curriculaires, qui se révèlent incompatibles au moment de préparer le sujet. En outre, des chefs d'établissement zélés tentent parfois d'obliger les collègues des trois disciplines à rédiger une épreuve commune dans les conditions de l'examen, avec un thème commun, sans souci de pertinence pédagogique sur le fond.

« *Oui, nous avons des difficultés à élaborer un sujet blanc. Vu la complexité pour écrire un sujet rien qu'en physique, on a décidé de faire chacun dans notre coin, étant donné qu'on ne trouve pas de sujets convenant pour les trois disciplines. Donc, pas de tension entre collègues, mais beaucoup de désarroi*



© Manakel-Fotolia

lié entre autres à des incongruités du programme comme les "Réactions acido-basiques". On ne sait pas ce qu'on attend des élèves sur des pans entiers du programme donc il y a forcément des difficultés à créer des sujets. » « *Quand il y a plusieurs profs qui ont cours simultanément et qu'il faut du matériel de TP pour les deux, il ne faut pas traiter les mêmes points du programme sur la même période sinon l'un a le matériel dont l'autre a besoin. Donc faire des sujets communs en cours d'année est complexe !* » Dans le meilleur des cas, quelques ressources

académiques existent, mais c'est loin d'être la règle.

Les collègues qui, par ailleurs, ont été sommés de se plier à des injonctions fortes en matière d'évaluation ou de méthodes pédagogiques, se trouvent démunis pour élaborer les sujets. Il leur revient ainsi, en bout de chaîne, de résoudre les contradictions d'une réforme pensée en déconnexion totale des réalités du terrain. Le travail en commun, loin d'être facilité, s'en trouve finalement mis à mal. ■

Alice Cardoso



## DNB : QU'EN DIT LE SNES-FSU ?

Les modalités du DNB 2017 ne sont pas satisfaisantes et les sujets zéro posent problème. Avec le SNES-FSU, le SNES-FSU défend un DNB qui permette de valoriser les résultats des élèves et de prendre en compte l'ensemble des disciplines. Il rappelle sa demande de réécriture de l'arrêté DNB : 100 points pour la prise en compte du contrôle continu des disciplines non évaluées au DNB (arts plastiques, éducation musicale, LV1, LV2, EPS). Le SNES-FSU demande que les modalités d'évaluation au DNB soient revues pour assurer un cadre national à l'évaluation. Dans ce cadre, il rappelle sa demande d'abandon de l'évaluation des domaines du socle. Le SNES-FSU mettra en ligne des outils pour permettre aux collègues d'intervenir, en particulier dans les CA, et d'informer notamment les parents : motions, pétition, tracts, modèles

de courrier, etc. Il invite les syndiqués et la profession à s'en saisir. Il interviendra auprès du ministère pour exiger de nouveaux « sujets zéro » qui aillent dans le sens d'une évaluation des élèves en accord avec les programmes et qui leur permettent d'exercer leur esprit critique et leur réflexion. Concrètement, pour le DNB, le SNES-FSU propose :

- **Pour l'évolution des domaines du socle en fin de cycle :** refuser toute anticipation en cours d'année. Lors du conseil de classe du troisième trimestre, les appréciations et évaluations disciplinaires suffiront.
- **Pour l'épreuve orale :** conserver ce qui avait cours dans l'établissement l'an dernier (histoire des arts, si elle se déroulait sans problème, présentation du stage de découverte professionnelle...).

# PROFESSEUR DOCUMENTALISTE NOUVELLE CIRCULAIRE DE MISSIONS ?

**Le projet de texte, même s'il est perfectible, représente un point d'équilibre à l'issue de nombreuses discussions. Le SNES-FSU acte cette évolution positive. Les avancées obtenues sont le fruit d'une réflexion collective et d'une consultation des collègues depuis plusieurs mois.**

La reprise des cadres institutionnels (référentiel de compétences professionnelles de 2013, décret 2014-940 relatif aux obligations de service) donne un cadre cohérent et réactualisé à l'ensemble des missions et réaffirme – sans ambiguïté – que le professeur documentaliste a une mission pédagogique notamment par l'enseignement qu'il peut assurer auprès des élèves. Ce dernier projet répond donc en grande partie aux mandats que porte le SNES-FSU pour la profession et aux objectifs fixés en juillet dernier lors de la mise en place du groupe de travail.

## Quelles réponses aux inquiétudes ?

Dès l'introduction, le rôle d'enseignant du professeur documentaliste est affirmé. Il est aussi fait référence au décret et à la circulaire 2015-057, avec reprise de la définition de l'heure d'enseignement. Viennent ensuite la nécessité d'inscrire une progression dans les apprentissages de la Sixième à la Terminale dans le cursus général, technologique ou professionnel, et le rééquilibrage des trois missions. Des reformulations concernant les références au numérique ont été possibles



© Corina design-Fotolia

grâce aux interventions et à l'opiniâtreté du SNES-FSU qui a déposé de nombreux amendements. Les avancées sont concrètes. Ce texte rend ainsi plus lisible et visible les missions des professeurs documentalistes, elles doivent désormais être le levier d'une amélioration des conditions de travail au quotidien dans les établissements.

L'utilisation de certaines formulations engendre des inquiétudes légitimes et c'est en ce sens que le SNES-FSU est intervenu pour pointer les difficultés que pourraient rencontrer les professeurs documentalistes dans l'exercice de leur métier. Ainsi, faute de

formation et d'information auprès des chefs d'établissement, les pratiques managériales visant à détourner ou à nier les missions des professeurs documentalistes (et en particulier la mission d'enseignement) persisteront.

## Et maintenant ?

Pour le SNES-FSU, il s'agit donc d'accompagner la publication de la future circulaire par des mesures concrètes, notamment par un courrier aux chefs d'établissement.

La future circulaire devrait être publiée d'ici fin février et entrer en vigueur immédiatement. S'il s'agit d'un pas important vers la reconnaissance de la qualification professionnelle des professeurs documentalistes, il faut maintenir la mobilisation collective pour obtenir d'autres avancées sur nos revendications. ■

Virginie Pays, Claire Richet

- ▶ Plus d'informations : <https://www.snes.edu/Professeur-documentaliste-bientot-une-nouvelle-circulaire-de-missions>
- ▶ Professeur documentaliste : faire respecter ses droits ! Signez la pétition : <http://droits-profdoc.net/index.php>

# CORPS UNIQUE DES PSY-EN DU CONCRET ENFIN !

**Le décret 2017-120 créant le corps des psychologues de l'Éducation nationale a été signé le 1<sup>er</sup> février. Aboutissement d'un long combat, il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre prochain.**

Depuis deux ans et demi, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU discutent avec opiniâtreté, au sein du GT 14, de plusieurs projets de textes ministériels sur la création d'un corps unique de psychologues de la

maternelle à l'enseignement supérieur. Cette dernière se concrétise enfin avec la publication du décret statutaire qui reconnaît pour la première fois un statut de psychologue aux psychologues scolaires et ancre clairement les missions des CO-Psy et des DCIO dans l'École.

## 300 personnes présentes

Le 30 janvier, le SNES-FSU et le SNUipp ont organisé une journée d'étude sur les conséquences de cette création, les enjeux de sa mise en œuvre et les perspectives syndicales. Près de 300 collègues ont ainsi pu échanger sur l'histoire entrecroisée de leurs deux métiers et sur les luttes communes qui ont forgé nos conceptions de la

psychologie à l'École, des liens avec les questions d'apprentissage et d'orientation, et du rôle du psychologue. Nous avons pu également saluer l'aboutissement d'un travail déterminé et unitaire, construit dans la durée avec les associations professionnelles. Cette décision est une victoire pour le SNES qui suivra sa mise en œuvre pour qu'elle s'effectue dans les meilleures conditions, dans le respect des engagements pris, sur la formation, les ORS, les indemnités, les concours et la mise en application du PPCR. Ce succès doit nous donner une énergie nouvelle pour obtenir que la mise en place du nouveau corps se fasse dans les meilleures conditions et pour la poursuite de nos batailles en cours, en particulier contre les fermetures de CIO. ■

Marie-Agnès Monnier,  
Catherine Remermier



© DR

# ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ NOUVELLE FORMATION

**Le dernier Conseil supérieur de l'éducation a traité du Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei) appelé à remplacer les certifications actuelles, dont le 2CA-SH pour le second degré.**

Le débat a porté en particulier sur la durée de la formation, sur les spécialités pour le Premier degré, et sur les modalités de l'examen. Les enseignants du Second degré pourront bénéficier à partir de la rentrée 2017 de 300 heures de formation, suivies après certification de 100 heures supplémentaires. Il s'agit d'une avancée puisque la préparation du 2CA-SH (Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) se faisait sur 150 heures.

## Des avancées pour la certification

Les titulaires du 2CA-SH et les enseignants en fonction sur un poste spécialisé sans détener ce certificat, en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) par exemple, accéderont au Cappei *via* une seule des trois épreuves du Cappei.

Les textes ont évolué favorablement au fil des discussions : mise en place d'une préparation à la prise de fonction (24 heures) l'année scolaire précédant la formation, possibilité de candidater à la formation sans lien direct avec un poste étiqueté spécialisé (collègues exerçant à temps partiel une activité au service des élèves à besoins éducatifs particuliers tout en conservant des heures



de cours dans leur discipline en classe ordinaire), ajustement de la première épreuve de certification (séance « pédagogique » et non plus « d'enseignement », soit une meilleure prise en compte des différents cas de figure possibles).

## Transparence et égalité de traitement

Pour ces raisons, le SNES-FSU a porté un avis favorable sur le décret et les modalités de certification. Il s'est abstenu sur la formation, dont le cadrage interdit à un collègue souhaitant un complément de formation, sans se lancer dans la certification, la possibilité d'accéder à la tranche généraliste « tronc commun ».

Dans la pratique, un appel à candidature devrait être fait au niveau académique dans

les semaines qui viennent. Le recteur désignera les personnels qui pourront partir en formation, après avis de la commission administrative paritaire dont dépendent les candidat-es (certifié-e, agrégé-e, éducation physique et sportive, enseignement professionnel). Le repérage des postes spécialisés, mais aussi des candidats, des personnels retenus, ou de ceux déjà titulaires d'une certification et souhaitant changer de poste, pose des questions de gestion des personnels. Des discussions avec le ministère sont en cours afin d'assurer transparence et égalité de traitement. ■ **Valérie Sipahimalani**

Détails de l'organisation de la formation : voir [www.snes.edu/Scolarisation-des-eleves-a-Besoins-Educatifs-Particuliers.html](http://www.snes.edu/Scolarisation-des-eleves-a-Besoins-Educatifs-Particuliers.html)

# SEGPA : SOUS PRESSION

**La Section d'enseignement général et professionnel, dispositif destiné aux élèves en « difficulté scolaire grave et durable » est actuellement un des champs de bataille de l'inclusion.**

En collège, une SEGPA doit compter une division de seize élèves par niveau (circulaire 2015-176 du 28 octobre 2015). Les élèves sont pris en charge, en principe, par des professeurs des écoles (PE) spécialisés et des professeurs de lycée professionnel en atelier. Au nom du dogme de l'inclusion dans la classe ordinaire, les pressions montent dans les académies pour que les élèves de la SEGPA soient inclus dans les classes ordinaires. Les PE sont alors censés intervenir en appui auprès de l'ensemble des élèves étiquetés en difficulté (notamment en accompagnement personnalisé). Les retours du terrain sont clivés : bilans positifs de l'institution, situations très difficiles pour les enseignants du premier comme du second degré, ainsi que pour les élèves, qui perdent

le bénéfice d'un enseignement adapté. Une fois de plus, l'institution se contente de se satisfaire d'un affichage, sans se préoccuper des difficultés des élèves inclus, des classes qui les accueillent, des personnels qui les accompagnent.

Cette posture idéologique conduit dans certaines académies (Créteil, Lille, Rouen, Strasbourg...) à des suppressions de postes et de divisions, des regroupements de structures ou de niveaux. Le SNES-FSU demande à ce que ces choix soient revus : la structure SEGPA a du sens, elle doit être confortée, ainsi que les personnels qui la prennent en charge. L'inclusion doit être raisonnée et non prescrite, faire l'objet d'un projet d'équipe au plus près des besoins des élèves et des spécificités du collège qui les accueille. ■ **V. S**



# COMPTES D'APOTHICAIRES

**Quelles sont les propositions des candidats à la présidentielle sur les rôles respectifs de la Sécurité sociale et des complémentaires ?**

**B**ien avant l'épisode du « Pénélopegate » François Fillon a eu cette faculté de provoquer le débat public. Ce fut le cas du fait de ses propos sur le financement des dépenses de santé lors de la primaire de la droite. Se faisant fort de distinguer entre « petit » et « gros risque », oubliant au passage les évolutions qui font que l'absence de prévention conduit souvent à l'aggravation des problèmes de santé, le candidat de droite

annonçait sa volonté de concentrer les remboursements sur les seules affections graves et de longue durée.

## Propositions diverses et variées

Devant le tollé provoqué par ses propos, il dut tenter d'en minimiser la portée ; cependant, le débat était lancé et l'attachement des Français à notre modèle de protection sociale, dont l'assurance maladie est une branche,

était réaffirmé indéniablement. Depuis, les expressions se multiplient sur les rôles respectifs de la Sécurité sociale et des complémentaires. François Fillon a modéré son expression, en jurant qu'il maintiendrait une assurance maladie obligatoire et universelle articulée à une protection complémentaire « appropriée » pour tous, l'objectif premier étant de toute façon de faire des économies sur les dépenses de santé, à hauteur de 20 milliards d'euros.

Benoît Hamon prône de son côté une modification de la répartition de l'aide à l'accès aux complémentaires de santé, de réorienter les aides publiques actuelles au financement de la Sécurité sociale et de lutter contre les déserts médicaux ; quant à Jean-Luc Mélenchon il propose un remboursement total des dépenses de santé, la « Sécurité sociale intégrale ».

Emmanuel Macron, enfin, défend une Sécurité sociale « refondée », la régulation des marchés devant permettre une meilleure accessibilité des biens de santé. Comme sur d'autres sujets, les mesures restent très générales. ■

Frédérique Rolet



# HAMON, MÉLENCHON, MACRON

**Si c'est le candidat de droite, François Fillon, qui a le plus détaillé son programme éducatif, les lignes de forces d'autres prétendants émergent.**

**S**a priorité au premier degré demeure une orientation partagée, Hamon y consacrant par exemple 23 000 des 40 000 postes prévus tandis qu'Emmanuel Macron, sans chiffrer quoi que soit, prévoit le dédoublement des classes de CP en REP et le développement de la scolarisation précoce.

## Le parent pauvre

Chaque candidat fait de la lutte contre les inégalités un fil rouge de son programme, passant par la refonte de la carte scolaire, la création d'un « indice social dans les lycées pour flécher les moyens » (Hamon), la fin des subventions au privé et l'amélioration des taux d'encadrement des élèves (Mélenchon prévoyant de recruter 60 000 enseignants).

En ce qui concerne les personnels, les développements sont assez restreints, Hamon et Mélenchon insistant sur la formation des enseignants, le droit à la formation continue mais aussi, pour Mélenchon, une formation initiale améliorée sur la base d'un tiers-temps. Si chacun promet d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des enseignants,

c'est la singularité du programme d'Emmanuel Macron qui apparaît. Fondée sur le diagnostic d'une situation « morale » des enseignants dégradée, il voit dans le développement de l'autonomie des établissements, un changement des modes de gestion, la solution à tout...

Enfin, sur les questions pédagogiques et la structuration du système éducatif, difficile de ne pas poser la question : et le second degré ?

Benoît Hamon se félicite des choix faits depuis cinq ans, attend les effets positifs des réformes, comme celle des rythmes scolaires et du collège, se plaçant résolument dans la lignée du quinquennat Hollande.

Mis à part l'idée de revaloriser l'enseignement professionnel, le second degré fait figure de parent pauvre. Cette question de l'enseignement professionnel est également développée

par Jean-Luc Mélenchon soucieux notamment de revenir sur la réforme du bac pro en trois ans, mise en place depuis 2009.

Quant à Emmanuel Macron, il dit vouloir revenir sur la suppression des classes européennes et rétablir les classes bilingues

anglais/allemand en Sixième et transférer aux Régions la gestion des filières professionnelles. On chercherait en vain une prise en compte du regard et de l'expertise des personnels sur les réformes du lycée et du collège, une

réflexion sur les programmes et une vision de la continuité du système éducatif depuis le premier degré jusqu'à l'Université. C'est ce à quoi le SNES-FSU s'est attelé en mettant au point une campagne sur ses propositions pour le collège et le lycée. ■

F. R.





# PPCR : CARRIÈRES, RÉMUNÉRATIONS LES DOSSIERS À CONCLURE

L'ensemble des mesures de revalorisation des salaires et des carrières issues du cycle PPCR se met en place, malgré le *bug* affectant les payes de janvier. D'autres dossiers restent cependant à conclure favorablement : le SNES-FSU intervient.



© Franz massard-FotoItalia

Les augmentations indiciaires prévues par la revalorisation de nos carrières porteront l'indice de rémunération du premier échelon au-delà du plafond ouvrant droit à la Prime spéciale d'installation. S'appuyant sur les précédentes modifica-

tions du dispositif, le SNES et la FSU sont intervenus pour obtenir une nouvelle modification afin que les personnels débutants continuent d'en bénéficier. Ils viennent d'obtenir la modification du décret (voir article ci-dessous).

## La carrière des professeurs de chaires supérieures

Le SNES-FSU a obtenu que soit ouvert le dossier de la revalorisation des professeurs de chaires supérieures, alors que le ministère entendait le laisser en l'état. L'engagement a été pris de discussions spécifiques. Le SNES-FSU exige un calendrier rapide de discussions portant sur le raccourcissement de la durée des échelons et l'avancement à un rythme plus rapide, l'ajout de points d'indice à

chaque échelon, l'accès à la hors-échelle B en fin de carrière.

## Reclassement

Sont à revoir les modalités de reclassement lors de l'accès à un nouveau corps par concours ou par promotion. Le SNES-FSU demande la révision du décret de 1951 afin que soient pris en compte les effets de l'accélération du déroulement des carrières. La revalorisation issue de PPCR constitue une première étape sur laquelle le SNES-FSU entend s'appuyer pour construire de nouvelles mobilisations afin d'obtenir une revalorisation plus ambitieuse de nos métiers, nos salaires et nos carrières. ■

Christophe Barbillat

## BUG DE JANVIER SUR LA PAIE : LA SUITE

Toutes les informations sont en ligne sur le site du SNES : [www.snes.edu/BUG-sur-la-paye-de-janvier-2017.html](http://www.snes.edu/BUG-sur-la-paye-de-janvier-2017.html).

## ACTION SYNDICALE : LA PRIME SPÉCIALE D'INSTALLATION MAINTENUE

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures PPCR, le SNES et la FSU ont été les seuls à intervenir avec détermination et à plusieurs reprises auprès de la ministre de la Fonction publique sur le plafond d'attribution de la Prime spéciale d'installation (PSI) et sur le seuil de déclenchement de la Contribution exceptionnelle de solidarité (CES).

Compte tenu des augmentations indiciaires des grilles de rémunérations, les néotitulaires se seraient vu écartés du bénéfice de la PSI. Nous avons obtenu satisfaction : la ministre vient de faire savoir sa décision « de relever le seuil de la PSI », cf. ci-contre son courrier du 1<sup>er</sup> février 2017.

Le SNES et la FSU maintiennent la vigilance sur la mise en œuvre des mesures PPCR. Quand d'autres organisations syndicales (FO, SNALC...) annonçaient déjà la suppression de la prime spéciale d'installation pour mieux condamner l'ensemble de ces mesures PPCR, le SNES-FSU, fidèle à ses engagements, continue d'œuvrer dans l'intérêt des personnels pour l'effectivité de l'ensemble des mesures de revalorisation des carrières et des salaires.

Christophe Barbillat, Érick Staëlen



Revue

ContreTemps



En complément des articles sur les risques qui pèsent sur la démocratie en fonction de la montée incessante des inégalités et de la concentration des richesses en haut de l'échelle sur un nombre croissant de millionnaires et de milliardaires, cette revue propose un dossier sur « Crise de la démocratie » sous-titré « Émanciper l'Europe du néolibéralisme ». Mise en perspective à la fois des conséquences du « bluff » de la mondialisation - issu de l'idéologie libérale - rendue aujourd'hui seule responsable du déclin des grandes puissances d'hier alors qu'il s'agit des effets de la crise systémique. Le manque d'explications permet tous les mensonges et des mensonges revendiqués comme tels sous prétexte de rendre compte de l'émotion.

Dans ce même numéro, une première réflexion sur « Nuit debout » et sur le mouvement Podemos.

• ContreTemps, n° 31, octobre 2016, Éditions Syllepse.

Libéralisme

Une leçon d'économie



Bernard Maris s'était pris de passion pour les œuvres de Michel Houellebecq qu'il avait transformé en économiste au grand dam sans doute d'icelui. Houellebecq Économiste n'a pas vieilli. Non pas pour le romancier mais pour Maris. Une leçon d'économie concrète, une ballade entre observations et théorie. Pour montrer que les néoclassiques - les économistes libéraux - n'ont aucune analyse de la réalité du capitalisme.

• Houellebecq Économiste, Bernard Maris, Champs/Flammarion.

Afrique

Chiffres et données



L'Afrique est un continent à la fois délaissé et convoité pour toutes ses richesses. L'expression « pays pauvres » est un peu déplacée pour cette raison. Philippe Hugon, en 40 fiches, s'essaie à rendre compte de la réalité de ces pays considérés comme « sous-développés ». Comme le sous-titre l'indique : Défis, enjeux et perspectives pour dresser le portrait de pays quasi inconnus - même ceux de la France-Afrique - du public français. Les stéréotypes ont pris la place de la connaissance et, en général, tout le monde s'en contente. Pour les éviter et se saisir de la réalité.

• L'Afrique, Philippe Hugon, Éditions Eyrolles.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Un sujet qui fait débat

En annonçant sa volonté de concentrer les remboursements sur les seules maladies graves et de longue durée et de confier l'intégralité du « petit risque » aux assurances complémentaires, François Fillon a déclenché une polémique qui a eu le mérite d'inviter dans le débat de la présidentielle la question du financement des dépenses de santé.



© Herrebeck / Fotolia.com

La sortie en novembre dernier du film *La Sociale* de Gilles Perret avait déjà permis à nombre de militants syndicaux et associatifs d'organiser des projections pour faire débattre des choix politiques en matière de sécurité sociale, de santé, de démocratie sociale.

Mise en ligne par le Pr A. Grimaldi<sup>(1)</sup> le 13 décembre, une pétition interpelle tous les candidats à la présidentielle. Rappelant que « la Sécu est le moyen le plus juste et le plus efficace pour un système de santé solidaire, seul à même de garantir l'égalité de toutes et de tous face à la maladie », la pétition précise que la Sécu « doit continuer à rembourser non seulement les affections graves et les maladies de longue durée mais aussi les soins courants, préventifs et curatifs, dès lors qu'ils sont justifiés et que les traitements prescrits ont une efficacité démontrée ».

Un système coûteux et inégalitaire

L'intervention, pour un même soin, de deux types de financeurs (la « Sécu » et les « complémentaires ») est une originalité française qui génère des doublons en matière de frais de gestion (6 Mds € par an en 2013) et pérennise les dépassements d'honoraires, remboursés en grande partie par les complémentaires. Martin Hirsch<sup>(2)</sup> et Didier Tabuteau<sup>(3)</sup> proposent donc de fusionner les deux étages dans « une assurance maladie universelle ».

Les complémentaires santé évoluent par ailleurs dans un univers concurrentiel qui va à l'encontre des logiques de sécurité. Au lieu d'être mutualisés, les risques sont segmentés. Les opérateurs proposent des couvertures différenciées, au choix des assurés, moyennant des cotisations qui ne dépendent pas de leurs revenus mais de leur âge et de la gamme de prestations choisies.

Une note<sup>(4)</sup> du Conseil d'analyse économique présentait déjà en 2014 deux scénarios d'évolution pour le financement de nos dépenses de santé. Dans le premier, la Sécurité sociale rembourserait

l'intégralité du « panier de soins et de prévention » défini par la collectivité. Dans le second, la concurrence entre les complémentaires serait régulée pour aller vers une absence de sélection des risques, des prestations égales pour tous et des cotisations proportionnelles aux revenus.

Pour André Grimaldi et Frédéric Pierru<sup>(5)</sup>, ce second scénario ne serait qu'« une Sécurité sociale bis en somme, mais privée », avec toujours « les doubles frais de gestion pour le même soin... auxquels il faudrait ajouter les frais

de régulation ». Ils proposent plutôt que les assurés puissent choisir, s'ils le souhaitent et moyennant une cotisation supplémentaire, la Sécurité sociale comme assurance complémentaire comme c'est le cas pour le système de sécurité sociale d'Alsace-Moselle.

Un sujet qui mérite un débat citoyen

C'est également une des deux possibilités que proposent M. Hirsch et D. Tabuteau sur une période transitoire de quatre ou cinq ans. La création d'une assurance maladie universelle pouvant rencontrer des résistances, ils ne considèrent pas illégitime de réaligner cette réforme importante par référendum car « la santé est un sujet qui concerne chaque Français ». Un appel lancé par A. Grimaldi en août 2013, que la FSU avait signé, demandait déjà que s'ouvre un large débat citoyen, suivi d'un vote solennel de la Représentation nationale, sur le choix entre le financement des dépenses de santé par la Sécurité sociale ou par un assureur privé dit « complémentaire ». ■

Monique Daune

(1) André Grimaldi est professeur émérite de médecine au CHU Pitié-Sapètrière.

(2) Martin Hirsch est le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

(3) Didier Tabuteau est responsable de la chaire Santé de Sciences Po.

(4) Note n° 12 « Refonder l'assurance maladie rédigée » par Jean Tirole, Brigitte Dormont et Pierre-Yves Geoffard (avril 2014).

(5) Frédéric Pierru est sociologue et chercheur au CNRS.

La Sécurité sociale rembourse aujourd'hui 75 % des soins de santé. Ce n'est qu'une moyenne car elle s'est déjà concentrée sur les « gros risques » comme l'hôpital (pris en charge à 90 %) et les affections longue durée (à 100 %). Elle rembourse en moyenne moins de 50 % des soins de ville et encore moins pour les soins d'optique, dentaires et d'audio-prothèses.

# Toujours debout !

**Le salariat est déstabilisé mais, contrairement aux idées reçues, les emplois stables restent la norme et faire croire l'inverse démobilitise et renforce la pression exercée par la peur du chômage et de la précarité.**

**A**u cours du XX<sup>e</sup> siècle, la condition salariale s'est considérablement améliorée grâce aux conquêtes du mouvement ouvrier. La Sécurité sociale et le droit du travail ont permis aux salariés d'être protégés face aux risques sociaux et aux abus du patronat. Si le salariat n'est pas devenu la meilleure des situations, il a cessé d'être la pire. Mais ce qui a été chèrement obtenu est aujourd'hui fortement menacé. Les organisations patronales et leurs alliés politiques tentent de faire passer la condition salariale protégée pour responsable du chômage de masse en la présentant comme inadaptée au contexte économique contemporain. Notre modèle social serait ainsi largement dépassé par de nouveaux enjeux, liés en particulier à la mondialisation et aux nouvelles technologies, et l'emploi aurait déjà connu d'importants bouleversements. Pourtant, la réalité est tout autre et les transformations de la structure de l'emploi sont bien moins importantes que ce qu'on voudrait nous faire croire.



© Bentor / Fotolia.com

## Tous cadres ?

Les salariés les moins qualifiés, en particulier, sont peu visibles dans l'espace public et peuvent faire figure d'espèce en voie de disparition alors qu'ils restent en réalité très nombreux. Les ouvriers et les employés représentent respectivement 22 % et 29 % des actifs. Le salariat dit « d'exécution » regroupe donc la moitié des emplois ; il est loin d'avoir été totalement balayé par la mondialisation et le progrès technique, et remplacé par des emplois de cadres. Ce travail peu qualifié est généralement un travail dont la qualification n'est pas encore ou pas suffisamment reconnue et ces travailleurs restent indispensables à notre économie et notre société.

## Tous patrons ?

Dans certains discours, c'est le salariat lui-même qui est rangé au rayon des ringardises et les nou-

velles formes de travail indépendant sont présentées comme le must de la modernité. Il s'agit pourtant là d'un sérieux recul des protections des travailleurs, sans pour autant que soit atténuée leur subordination. Le chauffeur Uber ou le livreur Deliveroo sont peu ou prou dans la même situation que les ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle, payés à la tâche et vivant « au jour la journée ». La liberté promise à ces travailleurs n'est qu'un miroir aux alouettes, lorsque c'est l'entreprise donneuse d'ordres qui fixe les règles et peut faire cesser l'activité à tout moment, sans préavis ni indemnités. Loin de représenter un véritable progrès social ou même une solution crédible face au chômage, ces nouvelles formes de travail indépendant restent en outre très minoritaires : plus de neuf actifs en emploi sur dix sont salariés.

## Tous flexibles ?

La stabilité de l'emploi salarié est elle aussi fortement attaquée depuis les années 1980. Par une insidieuse logique d'égalisation par le bas, ceux qui ont un emploi stable, nommés *insiders*, sont accusés d'être responsables de la situation des *outsiders*, chômeurs ou précaires. Sans surprise, la flexibilité, présentée comme une solution miracle contre le chômage, n'a jamais fait ses preuves. Heureusement, les formes les plus protectrices de l'emploi – nonobstant les reculs de la loi dite « travail » – restent

encore largement majoritaires. Même si l'entrée dans le monde du travail des jeunes est souvent marquée par une longue période de précarité, les emplois stables – en CDI ou sous statut – sont largement dominants puisque les emplois « atypiques » – contrats à durée déterminée, intérim ou apprentissage – ne représentent que 12,8 % de l'emploi total et 14,4 % de l'emploi salarié total. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer à force de discours qui tentent de ringardiser notre modèle social, la plupart des emplois sont de classiques CDI. Les « marges » du salariat se sont certes développées et l'idéologie libérale a gagné du terrain. Mais tout en défendant les acquis du mouvement ouvrier, ce sont bien de nouveaux droits pour les travailleurs qu'il est possible de conquérir syndicalement. ■

Clarisse Guiraud

## Revue

### Le travail, c'est la santé ?

La revue trimestrielle *Santé & Travail* est un brûlot scientifique à mettre entre toutes les mains et sous les yeux de toutes et de tous pour éviter de déprimer en se croyant seul-e dans son cas. Ce numéro daté de janvier 2017 porte sur deux grands sujets : les maladies psychiques liées au travail et « le travail » lui-même, grand absent des débats politiques. Il est fortement question de l'emploi mais la réflexion sur le travail, sur son intensification et tous les risques y afférents est comme ignorée de la plupart des candidats. Pourtant, les études montrent que les salariés subissent durement les conditions de travail devenues de plus en plus violentes. « *Le travail est une zone pathogène propice aux conflits* » démontrent les auteurs du dossier. Les maladies psychiques ne sont pas – encore ? – officiellement reconnues. Le « *burn-out* », particulièrement, fait des ravages en termes de dépressions et de suicides. Pas de dénonciations, un constat froid et méthodique qui dévoile la réalité des conditions de travail de la plupart des salarié-es. Le management mis à nu...  
• *Santé & travail*, n° 97, site : [www.sante-et-travail.fr](http://www.sante-et-travail.fr).



## Chiffre

# 32,1 %

**C'est le taux des marges des entreprises non financières françaises établi par l'Insee en juin 2016. Il retrouve un niveau comparable à celui de fin 2008...**

## Croissance française

### À quel niveau ?

La dernière note de conjoncture de l'INSEE a un titre remarquable : « *La croissance à l'épreuve des incertitudes* », autrement dit, il est impossible de réaliser une prévision. L'institut le démontre. Il parie que les ménages vont prendre sur leur épargne pour consommer dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat due au retour de l'inflation et que les entreprises renoueraient avec l'investissement grâce à la hausse des profits permise par la politique gouvernementale pour conclure sur une croissance de 1,3 %. Sauf si l'une – une seule ! – de ces hypothèses ne se réalise pas. Il « oublie » une autre incertitude grosse de crise : la chute probable des marchés financiers qui pourraient générer une récession...

Accord de libre-échange

Parlement européen vs citoyens mobilisés

Après l'approbation du CETA le 24 janvier par la commission Commerce du Parlement européen, ce dernier devra se prononcer à l'occasion d'une séance plénière mi-février. L'abandon apparent de la doctrine du libre-échange par le nouveau président des États-Unis sert d'alibi aux partisans de cet accord avec le Canada, alors que la mondialisation débridée – avec ses conséquences sociales et environnementales, et le recul de la démocratie qu'elle engendre – est justement le terreau des votes de replis, nationalistes et identitaires.

Dans le prolongement de la journée d'action européenne « Stop CETA » du 21 janvier dernier, la mobilisation doit se poursuivre et s'intensifier pour éviter la mise en place de cet accord particulièrement « climaticide ».

Chiffres du chômage



Paroles, paroles...

Selon *Le Monde* du 24 janvier, malgré une légère hausse en décembre, « l'embellie est confirmée » pour 2016, puisqu'on dénombre sur l'année écoulée 107 400 demandeurs d'emploi en moins. Hollande aurait-il enfin tenu une promesse ? Cette prétendue « inversion de la courbe du chômage » relève en fait de l'enfumage. Pour les besoins de la cause, le gouvernement ne communique que sur la catégorie A de Pôle emploi et laisse sur le bord du chemin les chômeurs des catégories B, C, D et E. Toutes catégories confondues, selon les chiffres d'un rapport du ministère du Travail publié en décembre dernier, le nombre de demandeurs d'emploi a en réalité augmenté dans notre pays de 1,5 % sur l'année 2016.

SORTIR DE L'IMPASSE LIBÉRALE

There is an alternative!

Depuis leur premier manifeste en 2010, les Économistes atterrés provoquent le débat et diffusent leurs propositions pour sortir du chaos provoqué par l'idéologie libérale.

Leur dernier ouvrage collectif, *Sortir de l'impasse*, publié en 2016, et rédigé par une trentaine d'entre eux, permet de faire le point sur la situation, de battre en brèche quelques idées fausses profondément ancrées dans les esprits, et propose un ensemble d'actions à mener ou à mettre en débat. Les vingt-cinq chapitres répartis en six thèmes abordent un grand nombre de questions : politique agricole, finance, institutions européennes, budget et monnaie unique, politiques structurelles et conjoncturelles, formation, droit du travail, fiscalité, solidarité... Mais l'ensemble présente une grande cohérence malgré quelques divergences, car tous ces domaines ont été affectés par les politiques libérales mises en cause.



Domestiquer la finance pour la transition écologique

La domestication de la finance occupe une place importante. Sans réformes d'ampleur contre la finance dérégulée, une réindustrialisation tournée vers la transition écologique est impossible. La rentabilité financière immédiate imposée actuellement aux entreprises détruit les emplois et empêche une vision et des investissements à long terme pourtant indispensables à une réindustrialisation respectueuse de l'environnement et au développement des énergies renouvelables. Celles-ci créeraient, en outre, bien plus d'emplois par euro investi que la poursuite des dépenses dans les énergies carbonées.

Remettre la finance au service de la société suppose le retour à une séparation des activités financières et bancaires, et l'interdiction « aux banques qui collectent l'épargne des particuliers de spéculer, mais aussi de prêter aux spéculateurs », à quoi s'ajoutent la taxation de toutes les transactions financières et la création d'un « vaste secteur bancaire et financier, public ou coopératif (...) fournissant du crédit et des fonds propres aux entreprises en fonction de l'utilité sociale de leurs activités ».

Réformer la zone euro

En Europe, le rôle et l'encadrement démocratique de la Banque centrale européenne et toute l'architecture monétaire et budgétaire sont à revoir impérativement. Il n'y a pas consensus sur le détail des réformes à entreprendre, mais un objectif semble faire accord : favoriser l'investissement et déve-

lopper une véritable coopération sociale, salariale, fiscale et économique entre les pays membres. La question d'une sortie de l'euro est abordée, non comme une solution miracle, mais comme une éventualité pour faire pression et imposer une « autre zone euro ».

Côté dépense publique, il est rappelé qu'un haut niveau de dépense et de prélèvement en France « traduit simplement notre choix d'une solidarité inter et intragénérationnelle » ainsi que le financement public d'activités qui doivent échapper aux marchés. Quant aux dettes publiques, outre que leurs niveaux sont largement provoqués par les politiques libérales successives et la crise, elles constituent un instrument indispensable au développement économique et social. Sans elles, les investissements publics se tariraient et les crises seraient bien plus rudes.

Travail, solidarité et emplois

Alors qu'un débat sur le revenu universel s'enracine, les auteurs en soulignent les implications à hauts risques et insistent sur la défense du droit au travail, avec une protection des travailleurs qui va – on s'en douterait – à l'encontre de la loi travail. Enfin, si l'accroissement du nombre d'emplois reste en partie lié à la croissance, cette dernière ne sera vraisemblablement plus suffisante et une véritable réflexion sur le partage du travail doit être engagée, tout en retrouvant la solidarité que la société doit à celles et ceux qui en sont privés. Cet aperçu des analyses et des thèses soutenues dans cet appel est forcément très incomplet et un peu réducteur. Cet ouvrage constitue un outil de débats essentiel dans la période que nous connaissons. ■

Hervé Moreau

# DOSSIER

L'état du monde

## L'ère des replis



Dossier coordonné par Frédérique Rolet et Thierry Pétraut. Ont collaboré à sa réalisation : Odile Cordelier, Chloé Maurel, Stéphane Rio, Daniel Rallet, Thierry Ananou, Jean-François Claudon, Nicolas Bénéès

**Montée des nationalismes dans toute l'Europe centrale, percée de l'extrême droite en France, aux Pays-Bas et en Allemagne où la question des migrants a été instrumentalisée, exacerbation et cristallisation des xénophobies : ces progressions inexorables inquiètent.**

**L**es récentes victoires du Brexit au référendum et de Donald Trump aux États-Unis, la marche forcée vers un pouvoir dictatorial d'Erdoğan en Turquie, l'attitude belliqueuse d'un Vladimir Poutine : autant d'éléments qui montrent que le temps est aux interrogations douloureuses. La droitisation du monde est en cours. Elle résulte d'un profond fossé qui se creuse entre les citoyens et la classe politique, un sentiment d'abandon de « l'Amérique du milieu » ou de la « France d'en bas », d'une fracture entre gagnants et perdants de la mondialisation, d'un accablement face aux politiques d'austérité martelées comme seules réponses à la crise. Le sort imposé à la Grèce en fut le triste exemple. Ce divorce se traduit par la marginalisation – sinon l'éclatement – des forces politiques traditionnelles. Ces défiances et ces colères s'expriment désormais ouvertement dans les urnes. Dénoncer ces votes identitaires en jouant sur les hontes ou les peurs ne suffit plus. Face à cette montée irrésistible du national-populisme, d'autres réponses sont possibles. Aux peuples dépossédés de tout véritable choix face aux évolutions, victimes dans leur vie quotidienne de la suprématie accordée aux marchés financiers et à la concurrence, il faut rendre l'espoir : celui de la refondation d'une Europe sociale, de l'émergence de modèles fondés sur la solidarité, la justice, le développement et la recherche de la paix.

## Après le Brexit

## Exception insulaire ou effet domino ?

Le Royaume-Uni, qui n'a adhéré à la CEE qu'en 1973, s'est toujours ménagé au sein de l'Union une place à part. Le récent revirement britannique est l'épilogue d'un désamour croissant.

Coup de tonnerre dans un ciel européen où des nuages s'amoncelaient depuis longtemps : le 23 juin dernier, 51,9 % des électeurs du Royaume-Uni se prononcent pour sa sortie de l'UE – contre 48,1 % favorables à son maintien –, dans un scrutin marqué par une forte participation.

Ce vote-refus, largement sous-estimé par les enquêtes d'opinion, a été alimenté par les peurs et les angoisses que le parti anti-immigration de Nigel Farage (UKIP) et l'aile la plus nationaliste du Parti conservateur, menée par Boris Johnson, ont instrumentalisées sans vergogne. Si les salariés britanniques partisans du « Leave » ont, en partie, voté pour sortir de l'étai de l'UE libérale, il reste que la dimension souverainiste, voire xénophobe, de leur vote a été déterminante.

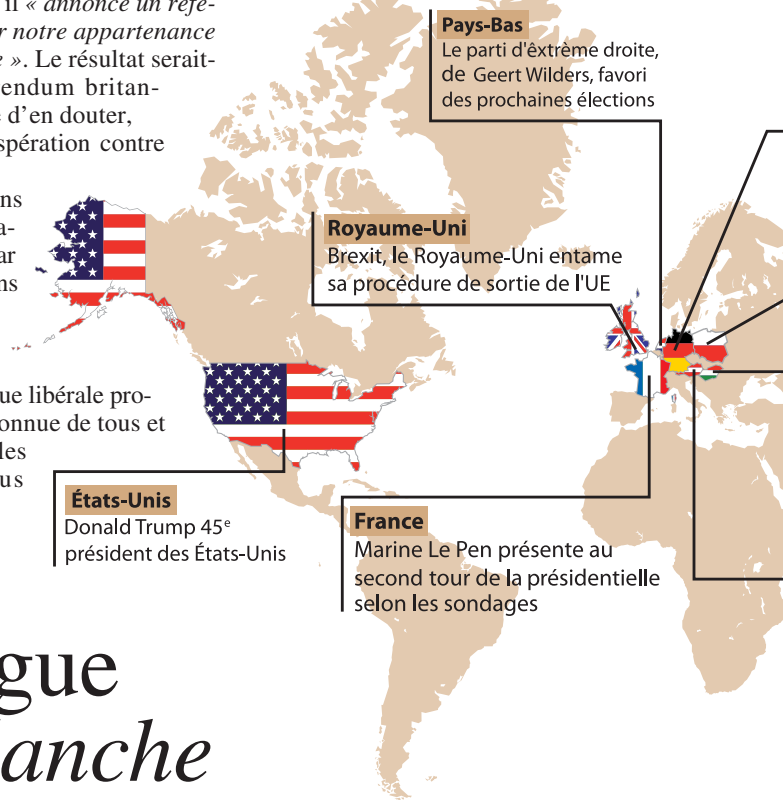
## À droite toute ?

En Italie, la Ligue du Nord a aussitôt estimé que les Britanniques avaient donné « une grande leçon à l'Europe ». Dans la foulée du

vote, le dirigeant populiste, Geert Wilders, a proposé le « Nexit » à un peuple néerlandais qui désire à 54 % s'exprimer par voie référendaire. Le vice-président du FN, Florian Philippot, a quant à lui exigé de François Hollande qu'il « annonce un référendum en France sur notre appartenance à l'Union européenne ». Le résultat serait-il différent du référendum britannique ? Il est possible d'en douter, tant est grande l'exaspération contre l'UE.

« L'UE ou le saut dans l'inconnu » : ce scénario de la peur brandi par les dirigeants européens au moindre débat sur la construction européenne ne fonctionne plus. La politique libérale promue à Bruxelles est connue de tous et face à elle, les peuples sont de plus en plus

nombreux à opter... pour l'inconnu ! Même si l'on est en désaccord avec eux sur l'origine des maux qui frappent l'Europe, il est difficile de ne pas les comprendre. ■



## Pays-Bas

Le parti d'extrême droite, de Geert Wilders, favori des prochaines élections

## Royaume-Uni

Brexit, le Royaume-Uni entame sa procédure de sortie de l'UE

## États-Unis

Donald Trump 45<sup>e</sup> président des États-Unis

## France

Marine Le Pen présente au second tour de la présidentielle selon les sondages

## Et aux États-Unis

## Un démagogue à la Maison blanche

En bon stratège, Trump savait que, pour l'emporter, il devait gagner une fraction non négligeable du salariat blanc déclassé en multipliant les diatribes protectionnistes teintées de xénophobie.

Pendant toute la campagne, le candidat républicain s'est présenté en défenseur du petit peuple que la « libre-échangiste » Clinton n'aurait pas hésité à sacrifier sur l'autel de la mondialisation. C'est indéniablement cette posture « anti-système » qui a permis à Trump de rafler l'Ohio, le Wisconsin, la Pennsylvanie et le Michigan.

## Vous avez dit « anti-système » ?

Doit-on en conclure que le milliardaire a gagné grâce au vote contre nature des travailleurs pauvres, des chômeurs et des petits retraités ? Non, bien sûr. Clinton est majori-

taire chez les électeurs percevant un revenu inférieur à 50 000 \$ par an (52 % contre 42 pour son concurrent). Mais Trump fait six points de plus que Romney, son prédécesseur, chez les CSP inférieures. C'est ce différentiel qui fait la bascule dans les États-clés. Les premiers pas de la nouvelle administration prouvent, s'il en était besoin, que le Président fraîchement investi n'a nullement l'intention de répondre aux aspirations de la fraction de l'électorat populaire qui lui a permis de l'emporter en novembre dernier. La composition de son cabinet est à ce titre éloquent, puisqu'y siègent trois anciens de

Goldman Sachs, ainsi que le PDG d'Exxon-Mobil !

Le décret du 24 janvier qui interdit le financement par des fonds fédéraux d'ONG internationales soutenant l'avortement, ainsi que l'appui à peine dissimulé apporté par le nouveau pouvoir à l'extrême droite israélienne sur la question de la colonisation, confirment que l'administration Trump est un cabinet de combat contre les libertés démocratiques, les droits sociaux et l'autodétermination des peuples. La récente nomination d'un juge extrêmement conservateur à la Cour suprême confirme cette dérive. ■

## Repères

## Brexit, Nexit, Frexit...

Le « Brexit » donne des idées... L'extrême droite néerlandaise pousse pour un « Nexit », tandis que le Front national veut lui aussi organiser un référendum pour sortir de l'Union européenne.



## Hongrie, Pologne...

En Hongrie, le Premier ministre souverainiste Viktor Orban (conservateur), au pouvoir depuis 2010, mène une politique aux accents xénophobes contre l'immigration extra-européenne. En Pologne, le parti conservateur et eurosceptique Droit et Justice (PiS) est revenu au pouvoir fin 2015.

## Une autre Turquie

# La dérive autoritaire

Il y a encore quelques années, la Turquie était un modèle de puissance émergente : économie florissante, volonté d'ouverture vers l'Union Européenne, régime « postislamiste » alliant conservatisme social et modernisme démocratique, popularité exceptionnelle de Recep Tayyip Erdoğan...

L'année 2013 marque un tournant. Les manifestations pour la protection du parc Gezi sont alors violemment réprimées. À partir de cette date, les penchants autoritaires d'Erdoğan et du régime ne vont cesser de s'amplifier. Une véritable politique de la peur

est pratiquée contre tous les opposants potentiels. Les principaux visés sont les Kurdes. Le Sud-Est est sous le feu du régime : des villes entières sont en ruines et l'on compte plus de mille morts depuis les élections du 7 juin 2015, date à laquelle le Parti démocratique des peuples (HDP), nouveau parti pro-kurde, est rentré au Parlement !

milliers d'enseignants sont radiés (plusieurs milliers de membres du syndicat de l'enseignement, Egitim Sen, sont ainsi licenciés). Par peur, de nombreux syndiqués renoncent à leur adhésion.

Le dernier acte de ce drame a lieu le 21 janvier. Le Parlement a adopté la réforme constitutionnelle qui pourrait définitivement instituer un régime autoritaire si le référendum programmé au printemps avale ce vote. Alors, le Président aura seul le pouvoir exécutif avec la disparition du poste de Premier ministre, il pourra intervenir directement dans le fonctionnement de la justice, Erdoğan pourra enfin briguer deux nouveaux mandats et se maintenir au pouvoir jusqu'en 2029... La bête immonde se dresse une nouvelle fois devant nous. Elle a cette fois-ci un visage paternaliste, islamiste et nationaliste... ■

**Allemagne**  
Percée électorale de l'AFD

**Pologne**  
La droite ultranationaliste polonaise au pouvoir

**Hongrie**  
Viktor Orbán au pouvoir depuis 2010

**Philippines**  
Rodrigo Duterte, président depuis le 9 mai 2016

**Autriche**  
Norbert Hofer (FPÖ) battu de peu aux présidentielles le 22/05/2016

### Purge de l'appareil d'État

Le putsch déjoué du 15 juillet 2016 accentue encore l'autoritarisme du régime. Erdoğan entreprend alors une véritable purge de l'appareil d'État et une répression tous azimuts... Des fonctionnaires, des intellectuels, des journalistes et des artistes sont arrêtés ; le système éducatif est repris en main : l'islamisation de l'ensemble des établissements publics est décrétée, des dizaines de

## Montée de l'extrême droite

# L'Europe dans le viseur

De la France à la Suède, du Royaume-Uni à la Grèce, en passant par l'Autriche ou la Pologne, ces dernières années ont vu progresser une droite radicale, populiste, xénophobe et antieuropéenne.

Si la crise des migrants a donné un coup de fouet aux mouvements populistes sur le Vieux continent, leur ancrage est beaucoup plus ancien. Mais jamais au point d'envisager des victoires électorales et leur arrivée au pouvoir comme en Hongrie, où le Jobbik, parti aux positions extrêmes, notamment autour du droit à l'avortement ou d'un antisémitisme latent, est passé de 2,2 % aux législatives de 2006 à 20,2 %, huit ans plus tard.

### Creusement des inégalités

Exaltation de la communauté nationale, refus de l'immigration, défiance vis-à-vis de l'Union européenne ou encore hostilité vis-à-vis des élites sont les fers de lance d'un discours vers lequel se tournent les électeurs.

Témoin la poussée récente du parti d'extrême droite anti-migrants, Alternative für Deutschland (AfD), arrivé en deuxième position devant la CDU d'Angela Merkel. Cette question des réfugiés a failli porter à la présidence l'extrême droite autrichienne et sur laquelle surfe Geert Wilders (Parti pour la liberté) aux Pays-Bas, un parti islamophobe qui dispose actuellement de quinze députés, mais dont les sondages lui en donnent trois fois plus pour les législatives de cette année.

Ces partis politiques mettent systématiquement en avant la dénonciation récurrente de l'Europe comme seule responsable à leurs yeux des dégradations subies au cours de ces dernières années par les travailleurs européens. Les politiques de l'UE ont mis à mal

la solidarité entre les peuples et renforcé les inégalités salariales et sociales.

### Eurosceptiques

Ces partis ont donc développé dans leurs plateformes un populisme anti-européen particulièrement dangereux. Les laissés pour compte de l'intégration européenne, après les élargissements successifs à l'Est – chacun se souvient du plombier polonais –, toutes ces populations victimes du *dumping* fiscal, sont devenues une des cibles des extrêmes droites. Réunis dernièrement à Coblenz en Allemagne pour célébrer ce qu'ils estiment être une nouvelle ère, ils espèrent que ces thèmes les conduiront au pouvoir, au cours d'une année électorale particulièrement chargée en Europe. ■

## 6 millions de voix

Avec 27,73 % des suffrages au premier tour des élections régionales de 2015, le Front national réalise son plus haut score dans des élections nationales. En recueillant 6 018 775 voix, il obtient son deuxième total de voix le plus élevé.

## 2016

L'Allemagne redécouvre l'extrême droite ! L'Alternative für Deutschland a fait une percée spectaculaire lors des scrutins organisés en 2016. L'AfD devient la troisième force politique du pays.

## 114 journalistes

La purge lancée par le président Erdoğan depuis le coup d'État manqué a frappé plus d'une centaine de journalistes, ce qui fait de la Turquie le pays ayant arrêté le plus de journalistes en 2016. La fermeture d'organes de presse se poursuit, portant le total à plus de 170.



## Vers un capitalisme sans compromis ?

## Un projet aventuriste

Depuis l'été 2015, avec l'écrasement de la Grèce, la crise migratoire et la montée des courants xénophobes en Europe, puis avec le Brexit, le renforcement de pouvoirs autoritaires et nationalistes dans certains pays et enfin avec l'élection de Trump, nous avons le sentiment que nous sommes entrés dans une nouvelle période historique.

Cette évolution vient de loin, en particulier de la mise en œuvre de politiques néolibérales depuis plus de 30 ans, qui ont généré de puissants effets sociaux et politiques. Dans les pays occidentaux, les classes populaires ont été les premières à être attaquées par cette mondialisation néolibérale. Après la crise de 2008, les « élites », après un temps d'hésitation, ont décidé d'une fuite en avant, utilisant le levier de la crise pour faire passer en accéléré l'ensemble de leur programme : mise en cause des services publics, de la redistribution fiscale, de la protection sociale, du droit du travail, c'est-à-dire des fondements du « capitalisme de compromis » qui s'était développé après 1945.

## Le levier de la crise

Cette radicalisation a été particulièrement prononcée en Europe, alors qu'aux États-Unis ses effets (le creusement des inégalités) ont pu être masqués par la reprise de l'emploi liée à une politique budgétaire et monétaire moins nocive. Ce choix radical d'aller vers un capitalisme sans compromis, voire sans limites, a précipité une crise sociale : les « perdants » sont devenus plus nombreux puisqu'une grande partie des classes moyennes ont rejoint les rangs des classes populaires.

Elle a surtout préparé une crise politique majeure. Le bipartisme (alternance entre deux partis dominants) a en grande partie perdu le soutien de l'électorat populaire et intermédiaire, ce qui a beaucoup affaibli la social-démocratie (historiquement porteuse



© Pierre-Alain Dorange / Flickr.com

**Les « perdants » sont devenus plus nombreux puisqu'une grande partie des classes moyennes ont rejoint leurs rangs**

de « capitalisme avec compromis ») et généré une instabilité politique selon des modalités propres à chaque pays.

La crise du politique s'explique également par l'effet pervers du discours néolibéral selon lequel il n'y a pas d'autre politique possible et par le fait que les peuples ont le sentiment qu'ils sont mis à distance alors que les décisions se prennent dans des cercles fermés dominés par des lobbies.

Confrontée à une crise de légitimité, une

partie des classes dirigeantes a cru bon d'instrumentaliser la peur de l'immigration et la xénophobie. Jeu très dangereux car les forces nationalistes et/ou d'extrême droite qui portent cette rhétorique sont aux portes du pouvoir dans de nombreux pays.

La concurrence entre les peuples ne serait plus seulement le fondement d'une logique économique, mais une planche de salut politique, avec d'énormes contradictions, notamment sur l'existence d'un projet européen. ■

### PROTECTIONNISME OU RETOUR DU BILATÉRALISME ?

Quelques heures après son investiture Donald Trump met, rapidement, en application ses promesses de campagne : d'un trait de plume, par décret, il signe le retrait des États-Unis du traité transpacifique. La centrale syndicale américaine AFL-CIO applaudit des deux mains au nom de la défense de l'emploi aux États-Unis.

Le nouveau Président Républicain n'a pas cessé de dire qu'il voulait renégocier les traités, de manière bilatérale, face à chacun des pays pour mieux faire pression et obtenir des échanges plus équilibrés. La nouvelle politique américaine met fin, c'est vrai qu'il n'en restait déjà plus grand-chose, à 70 ans de multilatéralisme au sein du GATT puis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En Europe aussi, des partis promettent de protéger les emplois par des barrières douanières. Mais le parallèle avec les USA n'est pas évident. L'intégration commerciale ouest-européenne a atteint des niveaux qui créent des situations de dépendance mutuelle interdisant peut-être tout retour en arrière et autorisant, par contre, une protection européenne des emplois dans le cadre d'une coopération entre les pays de l'Union européenne.

### LA SOCIAL-DÉMOCRATIE EN CRISE

La « pasokisation » est le cauchemar des partis socio-démocrates victimes d'une désertion de leur électorat. Mais, si en Grèce le PASOK a disparu du jeu politique, les évolutions dans d'autres pays sont plus complexes. Au Portugal, le Parti socialiste s'est allié à la « gauche de la gauche » pour mener une politique anti-austérité. En Espagne, le PSOE est quant à lui divisé en deux ailes, l'une cherchant un accord avec Podemos, l'autre favorable à laisser le parti conservateur gouverner. En Italie, l'échec de Matteo Renzi, président du Conseil, au référendum « boomerang » qu'il a organisé, révèle une division interne profonde sur le bilan de l'équivalent de la loi travail (le *Jobs Act*).

En Allemagne, la chancelière Angela Merkel a pris le SPD à revers en revenant sur certains aspects les plus négatifs des réformes Schröder, notamment par l'instauration d'un SMIC et en faisant machine arrière sur la réforme des retraites.

Encore plus surprenant, l'émergence de « vieux leaders » soutenus par des mouvements de jeunes contre l'appareil et les notables du parti : Corbyn en Grande-Bretagne, Sanders aux États-Unis.



## Crise du capitalisme

# La démocratie menacée

La crise du capitalisme depuis 2007, comme toutes les crises majeures du capitalisme traduit la faillite d'un monde ancien et des difficultés pour faire naître des modalités nouvelles d'accumulation du capital. Les mutations en cours sont anarchiques. L'incertitude grandit.

Le Brexit, l'élection de Trump, la soi-disant « crise des migrants » font la démonstration que l'analyse rationnelle recule au profit de la « post-vérité (*post-truth*) » soit la priorité donnée à l'émotion. « *C'était mieux avant* » domine, comme dans la campagne des tenants de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et de celle de Donald Trump. Les libéraux sont pris à leur propre piège. Ils ont fait croire à un monde totalement mondialisé. Ils sont aujourd'hui contraints de désigner la mondialisation comme le seul responsable de tous les maux sans voir qu'il s'agit des effets de la crise.

### Pris à leur propre piège

L'idéologie libérale n'est plus à même de proposer une vision du monde. « Les nouvelles » guerres, notamment au Moyen-Orient, offrent l'image d'un monde qui a perdu toutes ses références. Incapables de proposer un avenir possible de sortie de la crise, les dirigeants restent enfermés dans



© Guy Mayer / Flickr.com

des schémas anciens inadaptés. C'est un facteur de la crise politique profonde.

Le retour de « l'État-Nation » est une fausse réponse à cette crise car les formes nationales de régulation sociale ne renaîtront pas à l'identique. La recherche d'un État protecteur s'inscrit dans toutes les déstructurations sociales – remise en cause du droit du travail, de la Sécurité sociale –, des solidarités collectives – les privatisations des services publics – et de la montée des inégalités dans le contexte d'un

**L'idéologie libérale n'est plus à même de proposer une vision du monde**

recul de la loi au profit des contrats. Cette nouvelle idéologie nationale – « fiers d'être Français » – est porteuse d'un État autoritaire et répressif, portant atteinte aux libertés, à l'exception des libertés éco-

nomiques, pour faire accepter toutes les destructions dont le capitalisme a besoin pour se dégager de sa crise. La démocratie est menacée par les conséquences barbares de la crise capitaliste. La crise politique, crise de légitimité de toutes les instances de pouvoir, s'alimente de tous ces doutes sur la possibilité même de dégager un futur. ■

• À lire : le dossier de *Contre Temps* n° 31, « Crise de la démocratie » ; Raffaele Simon, *Si la démocratie fait faillite*, Le Débat/Gallimard.

## Quel rôle pour les Nations Unies ?

# Le multilatéralisme en crise

La période actuelle se caractérise par un recul de la confiance mise dans les instances multilatérales, comme l'ONU.

Cette institution, créée en 1945 dans un esprit progressiste et universaliste, avec l'espoir de mettre fin aux guerres fratricides, se voit aujourd'hui de plus en plus contournée et marginalisée : depuis les années 1990, c'est l'OTAN qui prend l'ascendant sur l'ONU dans le règlement des conflits armés dans le monde ; aujourd'hui,

la tendance à l'unilatéralisme (l'intervention directe de grandes puissances dans des conflits armés) prend le pas sur l'idéal multilatéraliste que représentait l'ONU.

Sur les grandes questions économiques et géopolitiques mondiales, des structures comme le G7/G8/G20, le Forum économique mondial de Davos ou encore l'OCDE prennent l'ascendant sur l'ONU. Sur les questions éducatives, les études de l'OCDE (comme la fameuse étude PISA) sont beaucoup plus médiatisées que celles que produit l'UNESCO, agence éducative et culturelle des Nations Unies. Cette perte de confiance dans l'ONU s'explique certes par sa lenteur, sa bureaucratie parfois inefficace et sa fréquente paralysie.

### Tendance à l'unilatéralisme

Certes, l'ONU a des défauts graves, et elle s'est montrée à de nombreuses reprises impuissante à assurer la paix (en Irak depuis 2003, en Syrie aujourd'hui), et à réduire les inégalités (les Objectifs du Millénaire pour le développement, lancés en 2000 et prévus pour 2015, n'ont pas été atteints).

Mais l'ONU est, rappelons-le, l'institution internationale la plus démocratique, univer-

selle et progressiste. Démocratique, parce qu'à son assemblée générale, chaque État, riche ou pauvre, dispose d'une voix. Universelle, car elle rassemble quasiment tous les pays du monde. Et progressiste, car les valeurs d'égalité, l'idéal de progrès social, figurent dans sa Charte de 1945 et dans les différents textes qu'elle a adoptés, comme la Convention universelle des droits de l'enfant de 1989 et dans les conventions sur les conditions de travail adoptées par l'Organisation internationale du travail (OIT).

### Supprimer le droit de veto

Il est donc temps de remettre l'ONU sur le devant de la scène. Au XXI<sup>e</sup> siècle, nous avons plus que jamais besoin d'elle, car les grands problèmes de notre temps sont des problèmes transnationaux : pollution, climat, réfugiés, mafias, évasion fiscale, finance... Seule une institution agissant à l'échelle mondiale, comme l'ONU, peut les régler. Il est donc important de soutenir l'ONU, de la renforcer (elle a besoin de plus de pouvoir pour faire respecter ses conventions), et de l'aider à se réformer pour qu'elle soit plus efficace, par exemple en supprimant le veto qui la paralyse, et en démocratisant son recrutement. ■



© Kalva Peitroy / Flickr.com

**L'ONU s'est montrée à de trop nombreuses reprises impuissante**

## Entretien



© Audrey Cerdan

Éditeur, traducteur, chroniqueur et essayiste en histoire des idées, **François Cusset** est professeur d'études américaines à l'Université de Paris Ouest Nanterre. Après *La Décennie : le grand cauchemar des années 1980*, il publie *La droitisation du monde* évoquant un dernier demi-siècle marqué par un cycle contre-révolutionnaire qui constitue un retournement majeur. Il théorise dans son ouvrage trois grands mouvements de droitisation.

## « Par la droitisation du monde, il faut comprendre un grand tournant historique »

**L'US Mag :** *Vous évoquez dans votre ouvrage, une droitisation du monde, comment en est-on arrivé là ?*

**François Cusset :** Par « droitisation du monde », il faut comprendre un grand tournant historique sur plusieurs décennies, depuis au moins la fin des années 1970, vers plus de conservatisme au plan des valeurs, plus d'économie de marché et moins de justice sociale au plan économique, plus de surveillance et de répression au plan « sécuritaire », et plus de gouvernements réactionnaires ou patriotes au plan politique strict (électoral). C'est en partie, mais en partie seulement, une réaction des groupes d'intérêts dominants (surtout économiques et financiers, mais aussi idéologiques et politiques) à un cycle précédent plus court, de trente ans environ (1945-1975), qui allait clairement en sens inverse, vers plus de progrès et de justice : décolonisation de la moitié des terres émergées, économie mixte avec État-providence fort, émergence des contre-cultures et d'une jeunesse émancipée.

**L'US Mag :** *Dans quelle mesure cette droitisation affecte également la France ?*

**F. C. :** La France a elle aussi effectué ce type de virage – sans lequel on ne comprend pas comment, en trois décennies, sont apparus chez nous le FN, une place financière mondiale, un chômage structurel de masse, une économie ubérisée, mais aussi la nostalgie patriote ou la « Manif pour tous » –, mais elle l'a fait de façon singulière, adaptée à ses spécificités historiques : il a fallu les deux longs mandats de Mitterrand pour convertir le pays à l'esprit d'entreprise et à un projet européen déjà monétariste ou austéritaire, puis la cohabitation Jospin-Chirac pour achever de financiariser l'économie et de néolibéraliser les structures d'État (Pôle emploi, par exemple, devenant une agence d'évaluation des motivations du chômeur, et l'Éducation nationale, pour prendre un autre exemple, une plateforme de gestion des ressources humaines par carriérisme individuel et précarisation statutaire). La gauche de pouvoir, en France comme dans le reste de l'Euro-Amérique (voyez Clinton, Blair, Schröder, Renzi...), a autant contribué à cette droitisation du monde socio-économique que ses adversaires officiellement de droite.

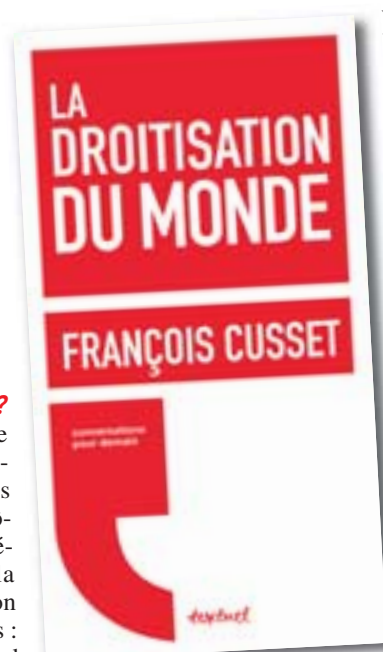
**L'US Mag :** *Y a-t-il des précédents dans l'histoire ?*

**F. C. :** Difficile de parler de précédents, puisque l'histoire ne se répète jamais, sauf peut-être en farce (selon le mot de Marx, qu'on croirait soufflé par son cousin Groucho). En revanche, si la théorie des cycles et de leur effet d'entraînement est discutable historiographiquement, il est évident qu'au cours de l'histoire moderne les progrès sociopolitiques ont souvent été défaits en par-

tie à l'occasion de crises ou de basculements de régimes – voyez l'isolationnisme post-Wilson aux États-Unis, ou le conservatisme après le *New Deal* de Roosevelt, ou la part de la haine du Front populaire dans la mobilisation des élites publiques françaises largement en faveur du régime de Vichy... L'élément nouveau cette fois, qui lui est sans précédent, relève à la fois de la doctrine idéologique et d'un petit récit de substitution aux grands récits progressiste, marxiste ou chrétien alors en crise : les vertus émancipatrices de la concurrence, les bienfaits existentiels de l'entreprise, la créativité économique, le mal en soi du « trop d'État ».

**L'US Mag :** *Quels sont les contre-feux possibles ? Des contre-courants existent-ils, des mouvements trop inaperçus ?*

**F. C. :** Les contre-feux existent, ne serait-ce que parce que les chantres de la doctrine qu'on vient d'évoquer semblent eux-mêmes ne plus y croire, maintenant que le roi est nu, dans la troisième phase (la plus récente) de cette longue séquence de droitisation du monde : l'alliance entre conservatisme sécuritaire de type militaire ou policier et néolibéralisme mondialisé s'est nouée au début des années 2000, au prétexte d'une « Guerre contre la Terreur » qui l'a plus favorisée qu'endiguée, la crise grave de 2008-2009 a révélé les dangers intrinsèques de l'économie financière et l'absence de mécanismes d'auto-régulation, et la santé insolente du capitalisme en dictatures (Péninsule arabe, Chine, Turquie, etc.) a achevé de montrer qu'il n'avait aucun besoin pour s'épanouir d'une démocratie formelle et de libertés civiles garanties, contrairement à ce qu'on nous racontait il y a 25 ans, dans l'ambiance triomphatrice de la chute du Mur de Berlin. Mais les résistances, qui étaient sporadiques mais avérées au début de cette longue séquence, se sont intensifiées à la fin des années 1990 (grèves françaises de 1995-1996, soulèvements latino-américains, vague altermondialiste) puis renouvelées à la fin des années 2000, une fois passé l'effet de torpeur néoréactionnaire post-11 septembre : Indignés de l'Europe du Sud, Occupy Wall Street en Amérique du Nord, mobilisations sociales dans l'Asie du travail mal payé, printemps arabes de 2011-2012... On en est là, avec pour contexte politique un sursaut réactionnaire de type cathartique, volontiers régressif et xénophobe (pour attirer les anciens électeurs de gauche, victimes de la crise et des trahisons politiques), mais qui ne dit pas tout, loin de là, de ce que secrète de résistances, de cultures alternatives et d'opposition ordinaire le terrain social réel – loin, très loin des Trump, Fillon, Erdogan ou Poutine effectivement (ou virtuellement) au pouvoir. Espérons qu'un autre tournant, dans l'autre sens, signale là ses prémisses, ou fait au moins l'objet d'un désir collectif, encore flou et désorganisé, mais incontestable. ■



## Syndicalisme, mouvements sociaux, initiatives citoyennes...

# Quelles alternatives face à ces replis ?

Qu'ils soient nationalistes, identitaires ou religieux, ces replis ne constituent en rien une fatalité. Les mobilisations contre l'austérité et contre le racisme qu'elle nourrit se multiplient. Ces luttes revêtent des formes diverses et leur convergence est un enjeu crucial.

Face aux réflexes de repli, à la stigmatisation des réfugiés et migrants et à la recherche de boucs émissaires, le syndicalisme européen tente de réaliser des plateformes revendicatives regroupant le plus largement possible les organisations de pays UE et hors UE et visant à promouvoir une Europe sociale et solidaire.

### Aller au-delà de la dénonciation : agir

Ces plateformes peuvent cibler une thématique particulière, celle des droits sociaux par exemple. Ce fut le cas en décembre avec le choix opéré par la CES (Confédération européenne des syndicats) de lancer une campagne « Les droits sociaux d'abord » qui fait explicitement référence à la question des migrants. « Dresser des barrières, désigner les migrants comme boucs émissaires et jouer sur les peurs des travailleurs ne peuvent constituer la voie à suivre...

Il faut lever les obstacles injustes à la libre circulation et la concurrence liée au coût de la main-d'œuvre ne doit être ni tolérée ni encouragée. » L'objectif de la CES est de

mettre les droits sociaux à la une de l'agenda européen et de les faire passer avant les intérêts particuliers des grandes entreprises et des banques. Y parviendra-t-elle sans reprendre



le chemin de mobilisations à l'échelle européenne (principe des Euro-manifestations) ? La question se pose.

Dans un autre cadre, celui du Réseau Alter Sommet auquel participent le SNES et la FSU, la réflexion a été engagée et a donné lieu à une déclaration suite à une Conférence en novembre à Bruxelles.

### Contre les discours nationalistes et xénophobes

Le texte intitulé « L'Europe, c'est nous ! Notre programme pour reconquérir nos droits » (voir site du SNES-FSU partie Alter Sommet) définit à la fois les raisons de la montée de l'extrême droite dans plusieurs pays et les moyens de décliner des revendications précises communes dans le but de construire le rapport de force tant si nécessaire.

Pour construire une autre Europe, il faut sans doute remettre en question les règles actuelles de fonctionnement de l'UE et trouver les moyens de mobiliser au niveau local, au niveau national, tout comme au niveau européen. ■

**Pour construire une autre Europe, il faut remettre en question les règles actuelles**

## LE PHÉNOMÈNE SANDERS

Aux États-Unis, le système des primaires est censé assurer la victoire des candidats agréant le plus à l'oligarchie. En 2016, l'opération fut un fiasco côté républicain, mais des fissures se sont également fait jour chez les démocrates. Car Bernie Sanders a fait plus que de la figuration. Face à Hillary Clinton, adoubée par la finance, le sénateur du Vermont a regroupé 43,7 % des suffrages, soit plus de 13 millions de voix. Sanders s'est appuyé sur la lame de fond qui, depuis 2008, travaille la jeunesse et la frange la plus combative du salariat américain.

On a souvent insisté sur la place prépondérante qu'ont pris les activistes d'Occupy Wall Street dans la campagne du concurrent de Clinton. C'est toutefois oublier qu'il a reçu le soutien de nombreux syndicats et d'unions locales, là où les grandes fédérations ont préféré perpétuer leur alliance traditionnelle avec l'appareil démocratique. Sanders est même venu soutenir sur leurs piquets de grèves les 39 000 salariés de Verizon, qui ont finalement arraché au géant de la téléphonie une hausse salariale de 11 %.

Pour la première fois depuis la campagne de 1912 – où concourut Eugen Debs, le maître à penser de Sanders –, peut naître dans le pays du néolibéralisme un débouché politique unifiant les luttes des salariés, de la jeunesse et des minorités.

## PODEMOS S'INDIGNE TOUJOURS MAIS...

Podemos a émergé aux élections européennes en juin 2014, avant de dépasser 20 % des voix aux élections législatives de décembre 2015, se situant juste derrière le Parti socialiste (PSOE). Podemos se dit issu du mouvement des Indignés de 2011, et partant du constat qu'il fallait « partir à l'assaut des institutions » parce que les mobilisations sociales n'aboutissaient pas, a construit son succès politique sur un discours contre la corruption et la « caste » au pouvoir et sur des pratiques politiques nouvelles, avec une organisation horizontale (en cercles) et l'utilisation du numérique. Pour préparer les élections, Pablo Iglesias, son leader charismatique, a voulu construire une organisation verticale, ce qui a créé des tensions internes. Aux élections de juin 2016, Podemos n'a pu atteindre son objectif de dépasser le PSOE, provoquant ainsi un nouveau débat interne. L'intérêt s'est un peu déplacé vers les « villes rebelles », c'est-à-dire les municipalités de grandes villes espagnoles, dont Madrid et Barcelone, gagnées par des plates-formes citoyennes très liées aux mouvements sociaux, qui expérimentent de nouvelles politiques au plan local.



## L'AUTOGESTION À LA SAUCE GRECQUE

L'austérité radicale imposée par la Troïka en Grèce a organisé la défaillance des services publics notamment dans le domaine de la santé, de nombreuses personnes n'ayant plus de couverture sociale, et les moyens des hôpitaux ont été sacrifiés. Environ 50 dispensaires et pharmacies sociaux fonctionnent dans toute la Grèce avec des médecins et des citoyens bénévoles. Autogérés (les décisions sont prises en assemblée générale), ils sont une réponse solidaire à la crise sanitaire. Les militants (intervenants et patients) des dispensaires sont en lien avec les syndicats et les médecins du secteur public pour revendiquer en commun un droit à la santé pour tous. Cette solidarité s'étend aux réfugiés nombreux en Grèce, comme le montre l'exemple de l'hôtel City Plaza d'Athènes géré par les 400 réfugiés qu'il accueille.

**LES POLITIQUES DOIVENT PRENDRE EN COMPTE LA SITUATION DES RETRAITÉS.** Le colloque du 13 janvier a permis aux retraités de rappeler leurs revendications et de confirmer leur volonté d'agir ensemble.

# Un colloque combatif

**A**vec près de 250 participants, le colloque national organisé à Paris par les neuf organisations de retraité-es (CGT, CGC, FO, Solidaires, CFTC, FSU, FGR-FP, LSR, UNRPA) avait pour objet d'enrichir la réflexion commune pour « *construire une société pour tous les âges* » et de donner une résonance aux revendications portées par le « groupe des neuf » dans le contexte d'élections aux lourds enjeux.

## Prendre une part active à la société

La première table ronde autour de la place du retraité dans la société a rappelé que les retraité-es n'étaient pas un groupe homogène mais étaient aussi traversés par les inégalités : « *on vieillit comme on a vécu* », explique Bernard Ennuyer, sociologue. Le débat a montré la nécessité de combattre les idées caricaturales véhiculées sur les retraité-es : l'expression « *personnes âgées* », trop souvent employée, y compris dans les textes officiels, enferme dans des données biologiques et tend à faire oublier le droit à

la retraite lié au statut de salarié-es qui ont produit des richesses et versé des cotisations. Se revendiquer comme retraité citoyen, actif dans la société, implique des droits à conquérir : être reconnu comme interlocuteur légitime.

La seconde table ronde, consacrée au pouvoir d'achat des retraité-es, a détaillé les effets désastreux des réformes successives notamment pour les femmes. La nécessaire revalorisation des pensions pour tous, en revenant à l'indexation sur le salaire, est une priorité. Guillaume Duval, rédacteur en chef de Alter-Eco a rappelé la flambée des dividendes, l'ampleur des paradis fiscaux, l'évasion fiscale, la politique d'exonération des cotisations patronales... autant de sources de financement pour assurer à tous une retraite décente.



© Albena Sayard

Ce colloque est un levier : l'initiative doit être décentralisée pour contribuer à la suite des mobilisations et préparer la journée nationale du 30 mars 2017. Dès à présent, le questionnaire unitaire permettra de dialoguer avec les retraité-es et d'affiner les revendications. Outil précieux pour les actions futures. ■

Marylène Cahouet

**BILAN DE LA RÉFORME DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE.** L'inspection générale (IG) a été chargée de ce bilan dont elle a rendu les conclusions en novembre 2016<sup>(1)</sup>.

# Rapport sur la voie technologique, enfin !



© Clément Martin

**L**a méthodologie retenue par l'inspection fut d'auditionner les organisations syndicales puis les enseignants, élèves et chefs d'établissement, en se déplaçant dans une dizaine d'académies et une quarantaine d'établissements. Le fruit de ce travail a le mérite de rappeler l'utilité de la voie technologique au côté de la voie professionnelle et générale au regard des enjeux économiques et sociétaux. Plusieurs points soulevés recourent les constats faits par le SNES-FSU. Le rapport constate en effet que la réforme n'a pas permis de se rapprocher des objectifs qui l'avaient légitimée : l'attractivité de la

voie n'a pas été renforcée, les flux n'ont pas été rééquilibrés, ni entre les séries, ni entre les spécialités, et surtout la poursuite d'études réussie afin de contribuer à l'objectif de 50 % de diplômés du supérieur est loin d'être actée.

## Des préconisations qui pourraient faire accord...

Le SNES-FSU partage l'essentiel des vingt-cinq préconisations émises par l'inspection générale pour « *une amélioration du fonctionnement de la voie technologique* », comme par exemple les ajustements demandés sur les coefficients attribués aux épreuves de spécialités au regard des épreuves d'enseignements généraux au baccalauréat, l'alignement des heures à effectifs réduits en série Management gestion (STMG) sur ce qui existe en Industrie et développement durable (STI2D)... Cependant, aucune ne permet d'apporter des solutions à l'extrême difficulté dans laquelle se trouvent une majorité d'enseignants, confrontés à la perte de sens de leurs enseignements et à la négation de leur qualifica-

tion disciplinaire par la mise en œuvre d'activités peu productrices de savoirs.

## Un projet d'évolution structurelle à combattre

En fin de texte, les auteurs s'avancent sur deux « *scénarios prospectifs pour une réforme de la voie technologique* ». Le premier qui revient à créer un « *lycée modulaire* » est certes rapidement oublié car il entraînerait « *la dilution des enseignements technologiques [ce qui] risque de faire disparaître la spécificité de la démarche technologique* » mais il est présent dans le rapport... Le second, qui semble avoir la faveur des IG, consisterait à conserver la voie technologique en déspecialisant complètement les séries STI2D et STMG, c'est-à-dire, pour le SNES-FSU, en faisant perdre tout leur sens à des séries qui en ont déjà perdu beaucoup sous l'effet des précédentes réformes. Le SNES-FSU continuera à défendre l'existence et les spécificités des séries technologiques du lycée. ■



Guy Friadt, Sylvie Obrero

(1) [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/49/7/2016-060\\_reforme\\_voie techno\\_673497.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/49/7/2016-060_reforme_voie techno_673497.pdf)

**DROIT À LA POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER ET ESPE.** La loi du 24 décembre 2016 introduit le droit à l'entrée en master et donne l'obligation au recteur, en cas de non-admission de l'étudiant dans le master de son choix, de lui proposer trois autres possibilités.

## Vers de nouveaux besoins

Cette loi met en cohérence le cursus universitaire de master. Elle clarifie des situations de sélections arbitraires dans certains masters et lève la sélection existante à l'entrée du M2. Appliquée sans précaution aux masters MEEF, cette logique risque de restreindre le nombre de candidats qui pourront se préparer dans de bonnes conditions aux concours.

### Capacités d'accueil ?

Déjà des universités ont renvoyé au ministère leurs capacités d'accueil, sans forcément de consultation des équipes concernées dans les ESPE. Les Conseils d'école risquent de n'être que des chambres d'enregistrement. Les budgets des ESPE sont contraints, le nombre de formateurs est insuffisant : en conséquence, dans certaines disciplines, les groupes en M1 sont chargés, comme par exemple pour la formation des CPE. Difficile de mettre en place



les stages de M1 en établissement quand il y a un nombre d'étudiants trop important. Les formateurs ont souvent des emplois du temps

surchargés. Pour maintenir la renommée des M1 MEEF, certains peuvent sélectionner de manière très restrictive les étudiants se destinant aux concours les renvoyant vers une autre ESPE moins sélective.

### Rendre le droit effectif

Les établissements scolaires ont besoin de professeurs formés. Les capacités d'accueil doivent tenir compte des besoins. Avec la FSU, le SNES revendique des moyens supplémentaires en formateurs universitaires et l'instauration de précrutements dès la licence pour attirer des étudiants vers nos professions.



Avec la FSU, le SNES se bat pour l'effectivité du droit à la poursuite d'études. 60 000 enseignants et CPE supplé-

mentaires sont nécessaires pour retrouver un taux d'encadrement comparable à celui du début des années 2000. ■ **Alain Billate**

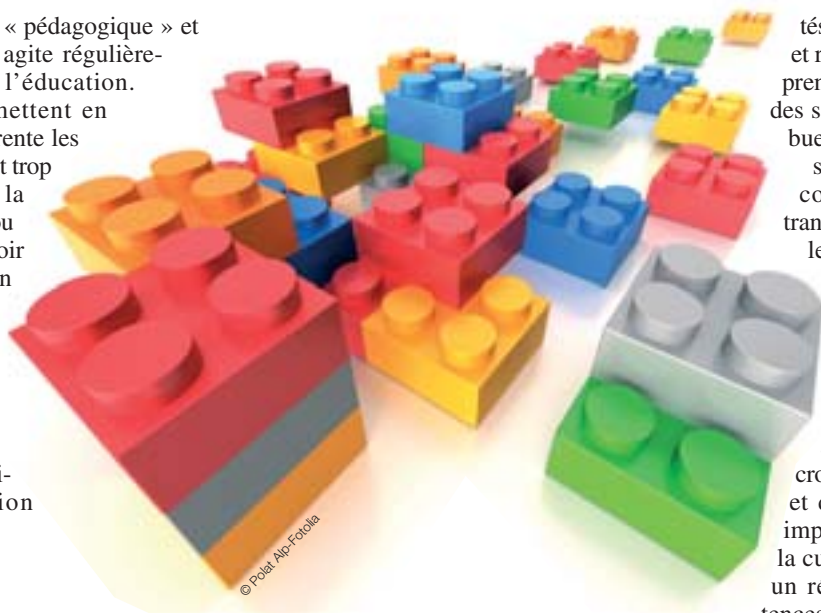
**INTERDISCIPLINARITÉ.** Depuis trois ans, un chantier de recherche sur « les disciplines » est mené par l'institut de la FSU. En écho à ce travail, la revue *Regards croisés* vient de consacrer un dossier à l'interdisciplinarité. Ces initiatives ont pour objectif de mieux cerner les dimensions historiques, épistémologiques, pédagogiques et didactiques de la question.

## Regards croisés : croiser les disciplines

L'opposition entre le « pédagogique » et le « disciplinaire » agite régulièrement le milieu de l'éducation. Certains discours remettent en cause de manière récurrente les disciplines : elles seraient trop fermées pour susciter la motivation des élèves, ou trop élitistes pour pouvoir assurer la démocratisation de leur réussite. Les acteurs de ce chantier ont tenté de dépasser ces oppositions en mettant au cœur de leur réflexion les enjeux de réussite égalitaire et de promotion sociale.

### L'interdisciplinarité en questions

Beaucoup de questions sont été soulevées dans les trois séminaires organisés : qu'est-ce qu'une discipline ? Quelle est la réalité des pratiques disciplinaires, pluridiscipli-



naires et transdisciplinaires des enseignants ? Comment et pourquoi se sont constituées les disciplines scolaires, avec quelles finali-

tés, en relation avec quelles théories et représentations du savoir, de l'apprentissage ? Comment la spécificité des savoirs disciplinaires peut contribuer à une mise en cohérence des savoirs entre les disciplines, à la construction de savoirs réputés transversaux ? Comment s'articulent les cultures professionnelles de la polyvalence et celles de la spécialisation disciplinaire ?

### Un outil important pour la réflexion

Le dossier de *Regards croisés* aborde ces questionnements en croisant les réflexions de chercheurs et de syndicalistes. Il est un outil important pour notre réflexion sur la culture commune, conçue comme un réseau de savoirs et de compétences, et sur la démocratisation de la réussite scolaire.

Pour commander la revue : <http://institut.fsu.fr/Regards-croises-15-.html>. ■

**Sandrine Charrier**

**CPE.** Le SNES-FSU continue d'exiger la remise à plat d'un concours dont les attendus demeurent en décalage avec la vision du métier portée par la circulaire de 2015.

# Une mise en conformité urgente !

Les épreuves du concours sont parues en avril 2013, avant la publication du référentiel de compétences et de la circulaire de missions.

## Des épreuves toujours hors sujet

Lors de l'audience ministérielle de juillet dernier, notre demande d'un groupe de travail avait reçu un accueil favorable puisque fin octobre le ministère sollicitait le SNES-FSU, mais depuis... silence radio ! Pourtant, un regard sur les sujets des trois dernières années témoigne d'exigences de professionnalisation excessives eu égard aux acquis des candidats. C'est le cas notamment de l'artificielle note de synthèse, qui ne fait pas sens pour la professionnalité des CPE, et d'une épreuve orale, qui ne permet pas de valoriser la connaissance du métier.

## Un rapport de jury inacceptable

Au-delà des contenus, les attendus de correction que porte le dernier rapport sont un condensé de malentendus. Alors que l'épreuve



© Olivier Teytaud

devrait être celle des « savoirs académiques » en sciences humaines, le rapporteur s'ingénie à répondre aux problématiques du climat scolaire à l'aune du seul « positionnement du CPE comme cadre de l'Éducation nationale »... Vibrant plaidoyer pour les réformes en cours, le corrigé proposé convoque tous les poncifs du néo-management que le référentiel et la circulaire de missions ont pourtant écartés. Comme si, quelque part, un « noyau dur » de résistance à une approche éducative du métier n'admettait pas que le

CPE soit autre chose que le maillon zélé d'un système managérial.

## Le SNES-FSU à l'initiative

La maîtrise de connaissances en psychologie, sociologie, philosophie ou histoire de l'éducation doit permettre au CPE d'asseoir son intervention auprès des élèves et des familles dans des situations éducatives complexes. Pour le SNES-FSU, les épreuves du concours doivent rechercher une articulation équilibrée entre savoirs académiques et professionnalisation.

Il fait des propositions en ce sens tant sur la nature des épreuves que sur les jurys : expertise, équilibre de la composition et ouverture impérative aux universitaires. Outre celle du programme, centré sur les sciences de l'éducation, le SNES-FSU demande aussi la réduction d'une bibliographie dont la propension à l'exhaustivité signe l'obsolescence. Le concours CPE ne saurait davantage rester en l'état car les enjeux ne sont pas minces pour la formation, l'entrée dans le métier et son exercice futur. ■ **Philippe Guingand**

**MOUVEMENTS SUR POSTES SPÉCIFIQUES NATIONAUX.** Les élus nationaux du SNES-FSU siègent en ce moment aux groupes de travail (GT) des mouvements spécifiques nationaux au cours desquels les inspections générales proposent les affectations sur ces postes à profil.

# Empêcher les passe-droits

Dès l'ouverture, le SNES-FSU a sollicité le ministère afin que soit améliorée la procédure sur SIAM pour éviter les problèmes d'enregistrement de candidature, problèmes qui ont pu empêcher cette année la participation de certains collègues.

## Respect de l'équité

Ces affectations n'obéissent à aucun barème : elles ne se font que sur dossier (lettre de motivation, CV et avis de l'IPR ou IG et du recteur). Les élus SNES-FSU veillent donc à ce que les passe-droits ne soient pas de mise et que les inspections générales s'appuient réellement sur le dossier ainsi que les qualifications de chaque candidat pour proposer des affectations. Ils demandent aux inspecteurs généraux d'explicitier les critères qui président à leurs choix et veillent au respect de ces critères. Les mouvements spécifiques étant nationaux, le SNES-FSU est opposé à la prise en compte

de l'avis du chef d'établissement d'accueil : la plupart des inspections générales, d'ailleurs, n'y accordent aucune importance. Les collègues qui participent à la fois à un mouvement spécifique et au mouvement inter verront leur candidature à l'inter annulée s'ils sont retenus sur un poste spécifique national. En outre, la proposition sur un poste spécifique national ouvre droit au conjoint de participer à l'inter, au titre du rapprochement de conjoint en demande tardive, demande à effectuer au plus tard le 16 février auprès du rectorat et du ministère (contactez-nous pour de plus amples informations). Les élus du SNES-FSU effectuent un lourd travail de préparation des GT et à leur issue, informent les collègues syndiqués de leur situation. Les propositions sur ces postes à profil (certains BTS, sections internationales et binationales, DDFPT — ex-chef de travaux —,



© AlexCakemman-Fotolia

arts appliqués, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression dramatique, CPGE...) ne deviendront affectations officielles que lors des FPMN et CAPN de la phase inter qui se dérouleront du 6 au 10 mars. ■

**Thierry Meysonnier, Julien Luis, Christophe Schneider**

**APRÈS LA CONCLUSION DES DISCUSSIONS** sur la revalorisation des salaires et la refonte des carrières, le 13 octobre dernier, la DGRH devait engager les discussions sur les arrêtés définissant les nouvelles modalités d'évaluation des personnels avant leur présentation au comité technique ministériel. À ce jour, où en est ce dossier ?

# Évaluation des personnels

Seules les grandes lignes des modalités d'évaluation sont connues. Placées à trois moments précis de la carrière, chacune de ces évaluations se déroulera en quatre temps : une visite d'inspection suivie d'un entretien avec l'IPR, un entretien avec le chef d'établissement (CE), la possibilité, pour les personnels, de commenter les propositions d'évaluation de l'IPR et du CE avant de disposer de la proposition d'appréciation de la valeur professionnelle émise par le recteur ou le ministre. Celle-ci pourra faire l'objet d'un appel auprès de celui-ci puis de la CAP compétente.

## Des avancées importantes...

Par rapport aux propositions initiales du ministère, le SNES-FSU a d'ores et déjà obtenu la suppression du bilan professionnel, qui aurait dû être établi par le personnel préalablement à son évaluation et remis à l'IPR et au CE. Il a aussi obtenu un cadre national des modalités d'évaluation. Ainsi, une notice et un guide pratique seront établis, tant à destination des personnels pour leur indiquer le déroulement de leur évaluation que pour cadrer les évaluateurs dans leurs pratiques. La double évaluation des CPE et des Psy-EN est aussi acquise.

Le SNES-FSU promeut une lecture offensive des nouvelles modalités d'évaluation et du caractère national de leur cadrage : le poids du management local, qui doit être toujours



© Pixelliss-Fotolia

combattu, sera beaucoup moins déterminant dans l'avancement ou la promotion.

## ... mais toujours des problèmes

La grille nationale d'évaluation proposée, si elle apporte de la clarté sur les attendus de l'évaluation, laisse penser que nos métiers pourraient être décomposés en des tâches et compétences multiples, ce qui va à l'encontre du rang de cadre A, concepteur de son métier, que nous sommes. Par ailleurs, certains items peuvent donner un poids trop important aux activités périphériques à nos métiers ou donner au CE la possibilité d'évaluer des pratiques pédago-

giques ou éducatives. Enfin, le ministère ne dit rien de la nécessaire évolution des missions des IPR et de la formation des évaluateurs. Un tel schéma d'évaluation rend d'autant plus nécessaire la création de corps d'inspection spécifiques pour les CPE et les



professeurs documentalistes, issus du corps ou de la discipline, ainsi que le revendique le SNES-FSU.

Le SNES-FSU poursuit ses interventions au plus haut niveau pour obtenir davantage de garanties sur le respect de la liberté pédagogique et une évaluation centrée sur le cœur de métier. ■ **Xavier Marand**

## DISPOSITIF TRANSITOIRE 2016-2017

La mise en place des nouvelles carrières à la rentrée 2017 ne modifie pas le principe qui veut que la progression de carrière de l'année n se base sur l'appréciation de la valeur professionnelle de l'année n-1. En conséquence, les personnels promouvables en 2017-2018 dans le cadre de la nouvelle carrière (accès au 7<sup>e</sup> ou au 9<sup>e</sup> échelon et accès à la hors-classe) seront départagés sur la base de leur valeur professionnelle arrêtée au 31/08/2017.

**Qui sera évalué en 2016-2017 ?**  
Le ministère a donné comme consigne de ne pas procéder à la notation administrative des per-

sonnels, sauf pour ceux qui seront promouvables l'année prochaine et qui n'auraient pas déjà une note administrative (stagiaire dans leur corps actuel à l'exception des pro-



© DGRH

fesseurs certifiés stagiaires dans le corps des agrégés). Concernant l'évaluation pédagogique, seuls les personnels ayant une note pédagogique

ancienne (plus de trois ans) et étant promouvables au 7<sup>e</sup> ou au 9<sup>e</sup> l'année prochaine seront inspectés. Les personnels promouvables à la hors-classe, quelle que soit l'ancienneté de leur évaluation pédagogique, ne seront pas inspectés.

### Conservation des notes

Les personnels ayant atteint le 9<sup>e</sup> échelon depuis au moins deux ans au 1/09/17 conserveront leur notation chiffrée pour les campagnes d'accès à la hors-classe à venir. Le SNES-FSU intervient afin que les notes soient péruées et réévaluées afin que les personnels ayant une note trop ancienne ne soient pas pénalisés.



© Oly / Fotolia

**DANS TOUT MÉTIER, LES PREMIÈRES ANNÉES SONT DIFFICILES**, à cause du manque d'expérience, de repères et de gestes professionnels. La formation professionnelle des enseignants a été supprimée en 2010 sous Sarkozy, Peillon a créé les ESPE en 2013 et rétabli une année en alternance à mi-temps, au lieu d'un tiers-temps à l'époque des IUFM, le concours a été placé en M1. Est-ce suffisant pour « armer » les collègues et les préparer à prendre en charge un temps plein d'enseignement ? La formation prodiguée est-elle à même de les outiller face à la complexité du métier, à la diversité des situations qu'ils vont rencontrer ?

## Hier professeur stagiaire, aujourd'hui professeur à temps plein

La première année, grâce à l'énergie qu'elle libère, grâce à la satisfaction que ressent le collègue d'avoir réussi à devenir professeur, est souvent un moment enthousiasmant, propice à l'innovation. Pourtant, c'est aussi fréquemment une épreuve à franchir tant les conditions de travail sont ardues, et il n'est plus rare aujourd'hui de rencontrer des jeunes collègues qui démissionnent...

### Une première année très contrastée...

Les forums sur internet et les stages organisés par le SNES-FSU permettent aux jeunes collègues d'échanger sur leurs découvertes, de faire part de leurs difficultés à leurs pairs... « J'ai 158 élèves cette année, ils ont tous eu un DS de 1 ou 2 heures ces huit derniers jours, j'ai déjà annoncé que je ne rendrai pas les copies avant les vacances ! » Un internaute répond, juste avant les vacances

d'octobre, « Ça y est, c'est fini ! Ouf, même si j'ai du boulot (corrections, séquence et cours) pendant ces vacances, finie la route, finis les levers tôt, finis les Quatrièmes à discipliner, les collègues ronchons : c'est marquant, l'an dernier je n'aimais pas trop les vacances. Là, je suis à bout et mes séquences sont beaucoup trop longues, vivement qu'on les termine ».

Il faut dire que ce besoin d'échanges n'est pas satisfait pour les collègues, souvent isolés dans leur établissement, et toujours totalement débordés, comme l'indiquent les verbatims ci-dessus.

### Solitude et isolement, les limites de l'accompagnement

Afin que l'ensemble des élèves, quelle que soit leur académie, ait des professeurs d'égale qualification, l'affectation des professeurs –

comme celle d'autres agents de la Fonction publique d'État – répond à des règles définies au niveau national. Pour les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, un barème garantit l'équité de traitement pour tous les candidats. Les néotitulaires participent obligatoirement au mouvement national, ce qui peut conduire certains à devoir s'éloigner de la région où ils ont fait leurs études ou dans laquelle ils ont leurs attaches. Ainsi près de la moitié d'entre eux change d'académie. La conséquence peut être un sentiment d'isolement géographique.

Le début de carrière rime aussi bien souvent avec « galère » : même s'il existe une prime d'entrée dans le métier (1 500 euros versés en deux fois), la rémunération des néotitulaires est insuffisante pour leur permettre de s'installer dans de bonnes conditions. Les académies de Créteil et Versailles, concentrant



17 % des élèves du second degré, accueillent 18 % des néotitulaires.

La prime spéciale d'installation allouée aux néotitulaires affectés dans ces académies ainsi que dans la communauté urbaine de Lille, ne suffit pas à compenser le coût de la vie plus élevé.

### Des enseignants vraiment formés ?

Le métier se révèle très vite complexe, et les situations problématiques ne trouvent pas toutes de solution toute faite ; néanmoins, la formation en ESPE a-t-elle rempli correctement son rôle ? Sur le papier, les chiffres dressent un bilan positif : trente-deux ESPE ont vu le jour sur le territoire. Les concours ont été rénovés, et il semble que le métier retrouve un peu d'attractivité puisqu'on compte 60 000 étudiants inscrits en master MEEF (Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), ce qui en fait un des plus gros masters en France. Cependant, les ESPE, composantes des universités, en déclinent l'autonomie et ne font pas l'objet d'un cadrage national suffisant. Certains néotitulaires ont bénéficié d'une formation en alternance, avec expérience sur le terrain en master 2, d'autres ont intégré le cursus de façon différente et ont eu une formation tronquée. Si les situations sont variées pour les enseignants, tous déplorent en revanche des lacunes dans la formation et une inadéquation au terrain (les ESPE préparent rarement à tous les niveaux d'enseignement, par exemple, et tel stagiaire en lycée se trouve bien démuné en tant que T1 en collège).

Si le MEN, en cette fin de quinquennat, se félicite du bilan des ESPE et communique sur une prétendue augmentation du nombre de candidats à la profession, la FSU, dans le même temps, exige « la remise à plat » de la formation.

### Des difficultés liées à la fonction même

Nombreuses sont les difficultés liées à ce premier poste : le manque de banque de données est patent, le néotitaire étant sus-



## Mariane Maung

Professeure d'anglais néotitaire au collège Anatole-France à Drancy

© DR

**L'US Mag : Quelles sont les difficultés que tu as rencontrées, cette année, en entrant dans le métier ?**

J'ai une charge de travail très importante : l'an passé, en tant que stagiaire, le rythme était également très soutenu, j'avais 9 heures devant élèves, des cours à l'ESPE et le mémoire à rédiger, c'était invivable. Mais cette année, j'ai encore beaucoup de travail, et je dois faire face en plus à un niveau émotionnel important à travers la prise en charge de collégiens. Ce n'est pas évident, et je n'ai pas été préparée à cela en ESPE. J'ai effectué mon année de stage en lycée, et je suis affectée en collège : l'ESPE ne nous prépare pas à ce double niveau d'enseignement. La formation dispensée n'est pas foncièrement utile : je me sens insuffisamment préparée à la gestion de classe, notamment, et je manque aussi de pistes pour réussir à adapter mes connaissances à mon public.

**L'US Mag : Quel est l'aspect du métier qui représente la plus lourde charge de travail ?**

La préparation des séquences me prend beaucoup de temps. Je consacre la plupart de mes soirées à préparer mes cours, et plus de la moitié des vacances (la première semaine me permet de dormir, et de récupérer de la fatigue nerveuse et physique !). J'ai accepté d'être professeur principal car cela m'intéressait, mais je pense que c'est très dur pour une première année car cela demande beaucoup de temps (rencontres avec les parents, etc.) et cela représente une certaine pression.

**L'US Mag : Les médias font état d'une augmentation importante du nombre de démissions de néotitulaires : comment l'expliquer ?**

C'est un métier difficile, et tous les profs qui débutent ont des doutes, et craquent par moments. Il y a énormément d'attentes de la part de tous les acteurs de l'éducation (collègues, parents, élèves) et le rythme de travail est effréné. Moi, je me dis que les choses vont s'arranger avec l'expérience ; je suis bien intégrée dans l'établissement, ce qui est un atout. Mais je connais des collègues plus isolés, qui vivent des situations plus tendues. Et puis, ce métier n'est pas reconnu non plus, ce n'est pas encourageant : un salaire de début de carrière ne permet pas de vivre décemment (pas à Paris, en tout cas, quand comme moi on paie 1 200 € de loyer !). Cependant, malgré les limites et les difficultés, c'est un métier que j'aime et dont je parle avec le sourire : j'avoue que le lycée me manque, car les contenus y sont plus stimulants. Mais au collège, chercher comment faire progresser les élèves est également très stimulant !

Propos recueillis par Véronique Ponvert

ceptible d'enseigner dans le second degré, de la Sixième à des classes post-bac type BTS, et le premier poste est à temps complet, ce qui nécessite de nombreuses heures passées à la préparation des cours. La gestion des classes aux profils multiples et variés pose souvent de nombreux problèmes. Le collègue doit faire face à des politiques d'établissements diverses, à l'hétérogénéité des classes ou encore à différentes séries

dans lesquelles les disciplines n'ont pas toutes le même statut ou le même attrait pour les élèves.

D'autres difficultés inhérentes à la fonction sont fréquentes lors de l'entrée dans le métier : incident en classe, conflit avec un élève, un parent, un collègue qui nécessite une réponse immédiate alors que le manque d'expérience demanderait de prendre le temps de consulter son environnement professionnel.

La formation est insuffisante, il convient, pour reconstituer le « vivier » d'enseignants, d'y placer toujours une attention particulière. Dans son rapport de novembre 2016, le comité de suivi de la réforme reconnaissait que la formation des enseignants méritait plus, suggérant de la faire « déborder » avant et après le master. En effet, les enseignants formés possèdent une expertise mais ils restent débutants. Ils ont besoin d'une préprofessionnalisation en licence, mais aussi d'un accompagnement au cours des premières années du métier. Améliorer les conditions d'entrée dans le métier est un enjeu majeur pour l'avenir de la profession. ■



© Romankoslov / Fotolia

# Les sondages



**RADIO, TÉLÉVISION, QUOTIDIENS, MÉDIAS NUMÉRIQUES** ponctuent les sujets d'actualité les plus variés de sondages. Certains évoquent ainsi une forme de « sondagite ». Comment expliquer une telle addiction ?

## Des outils pour mesurer l'opinion ou pour influencer l'opinion ?

On date la naissance des sondages politiques à l'élection présidentielle états-unienne de 1936. Alors que la revue *Literary Digest* réalise un vote de paille (voir lexique) auprès de 10 millions de personnes et prédit la victoire d'Alfred Landon (57,4 %) sur F. D. Roosevelt (42,6 %), l'institut Gallup, fondé en 1935, prévoit le triomphe de ce dernier (54 %). Succès en demi-teinte des sondeurs puisque Roosevelt est réélu avec 61 % des suffrages. Ces techniques d'auscultation de l'opinion, écrit Mickael Pollack, suscitent néanmoins l'espoir, chez les gouvernants et dans les entreprises, « de pouvoir enfin prévoir les réactions des masses et donc de les éviter ou de les manipuler à temps ». La méthode Gallup suscite l'admiration de Jean Stoetzel qui décide de créer en France, en 1938, l'IFOP. Après la guerre, les sondages sont mobilisés à des fins politiques dans le cadre de la Guerre froide. Toutefois, si l'on en croit A. Garrigou, le renforcement de la place des sondages en France est lié à la nature présidentielle de la V<sup>e</sup> République.

### Mesurer l'opinion, mais laquelle ?

La tendance actuelle est de considérer les sondages politiques comme une image de l'opinion publique. Il n'est pas rare de lire que

« X % de Français jugent D meilleur que Y... ». La plupart des scientifiques s'accordent pour dire que l'opinion humaine n'est pas une donnée immédiate. Elle ne peut être convoquée sur le champ par le questionnaire ou l'entretien. La situation de sondage tend à accroître l'incertitude de l'opinion exprimée puisqu'elle force à une réponse formalisée. Pour P. Bourdieu, l'opinion publique produite par les sondages « est un artefact pur et simple dont la fonction est de dissimuler que l'état de l'opinion à un moment donné du temps est un

système de forces, de tensions et qu'il n'est rien de plus inadéquat pour représenter l'état de l'opinion qu'un pourcentage ».

### Le marché des sondages

En France, les sondages constituent un marché (fig. 1). Les instituts sont souvent issus de groupes financiers ou industriels solidement établis qui contrôlent presse et médias. La concurrence entre ces entreprises se traduit par une réduction des marges bénéficiaires qui est répercutée sur les salaires des personnels per-

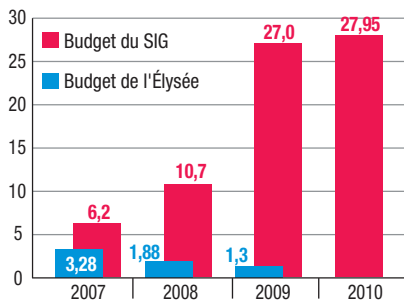
Figure 1

CLASSEMENT DES DIX PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE MARKETING ET D'OPINION EN FRANCE EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (2009)			
Rang	Entreprise	CA en millions d'euros (2009/2010)	Effectifs permanents
1	KANTAR-TNS	128,9 (2010)	588 (2010)
2	IPSOS	100,9	597
3	GFK	97	725
4	IMS HEALTH (devenue depuis Quintiles IMS)	59	237
5	BVA	54,5	280
6	MV2	47,5	155
7	IFOP	33	192
8	CSA	32	360
9	LH2-TEST	30,1	138
10	CEGMA Topo/présence	18,1	48

## ÉVOLUTION DU BUDGET DES SONDAGES DE L'ÉLYSÉE ET DU SERVICE D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

(EN MILLIONS D'EUROS ENTRE 2007 ET 2010)

(Voir R. Brousse et A. Garrigou, Manuel anti-sondages)



### PUSH POLLS

Sondage IFOP-JDD du 8/01/2011 sur les retraites (la directrice, Laurence Parisot, est alors la présidente du MEDEF) : les deux questions principales (d'après vous à quel âge serez-vous contraint de partir à la retraite ? Jusqu'à quel âge seriez-vous prêt à travailler pour avoir une bonne retraite ?) ne sont soumises qu'à une partie de l'échantillon initial (1 014), soit 522 personnes. 56 % des répondants ayant plus de 65 ans pensent qu'ils seront contraints de partir à la retraite entre 60 et 64 ans. Ainsi les principaux interrogés sont les moins concernés par la réforme.

manents et surtout temporaires. On assiste à une progression importante de la sous-traitance, notamment pour les enquêtes téléphoniques. Les conditions de travail y sont précaires (contrats à court terme et bas salaires, pressions pour atteindre les objectifs). Ces dernières années, les enquêtes par sondage en ligne ont progressé. Cela permet de réduire les coûts (suppression des enquêteurs) et de transmettre les données plus rapidement. L'exigence de rentabilité a des conséquences sur le contenu des sondages et les manières de travailler.

### Usage des sondages

Les sondages sont commandés par quatre types de clients : les médias, les entreprises, les partis politiques, et enfin le gouvernement (fig. 2) et les administrations. On se souvient de l'affaire des sondages commandés par l'Élysée sous Nicolas Sarkozy ; durant le dernier quinquennat, volonté de rupture oblige, il n'y a pas de ligne budgétaire allouée aux sondages. Néanmoins, le service d'information du gouvernement a dépensé en 2012 et 2013 1,7 million d'euros par an pour les enquêtes d'opinion. Au vrai, note A. Garrigou, la plupart des sondages publiés par la presse lui sont offerts gratuitement par les entreprises de sondage (« information gratuite contre visibilité »). Le sondage sert à évaluer ce que les usagers pensent de telle ou telle action politique, de telle performance télévisée. Loin d'être neutre, il participe d'une stratégie de communication et peut être utilisé à des fins politiques. Le sondage intervient massivement dans la sélection des candidats et tend à personnaliser les enjeux électoraux. Il est



© DR

### Trois questions à...

**Alain Garrigou**, professeur de science politique à Paris Ouest, directeur de l'observatoire des sondages.

**L'US Mag : Comment expliquer cette « ivresse des sondages » qui caractérise la vie politique française et pas uniquement ?**

**Alain Garrigou :** Il y a bien un cas français car nul autre pays ne fait autant de place aux sondages, aussi bien quantitativement que qualitativement. Les hommes politiques y croient d'autant plus qu'ils sont professionnalisés et éloignés du terrain. Les médias ont également leur part de responsabilité. Aucune autre presse n'accorde autant de place aux sondages et ne les présente de manière aussi caricaturale. Le triangle politiques/journalistes/sondeurs est très puissant, comme le montrent les vetos et les obstacles élevés contre toute velléité de réforme. Les sondeurs plaident leur cause directement devant les dirigeants, comme ils l'ont fait devant Nicolas Sarkozy puis François Hollande. Ceux-ci sont persuadés d'avoir besoin des conseils des sondeurs qui sont aussi leurs conseillers politiques.

**L'US Mag : Roland Cayrol, fervent partisan des sondages, voit en eux des outils démocratiques majeurs. Qu'en pensez-vous ?**

**A. G. :** Il n'y a plus que Roland Cayrol pour le croire et les sondeurs bien sûr. Pas un seul scientifique n'est d'accord avec cette analyse. Si l'on considère que la démocratie c'est de donner son opinion sur tout et n'importe quoi sans information, bref de poser des questions et qu'on fasse confiance à ceux qui répondent, alors nous aurons le rétablissement de la peine de mort ou l'établissement de la torture pour combattre le terrorisme. D'ailleurs, qui pose les questions ? Vous ? Quant à la démocratie, est-ce cette course de chevaux à laquelle la compétition politique est réduite ? La démocratie, ce n'est pas seulement des élections, c'est par exemple le débat. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que certains sondés sont payés.

Il nous faut résister aux sondages, par exemple, en décidant de ne pas y répondre. Mais pour l'essentiel, il s'agit d'en prendre connaissance avec un grand scepticisme et si possible en sachant les interpréter, si on en a le goût, la capacité ou l'intérêt.

**L'US Mag : Que pensez-vous des « surprises » politiques récentes que constituent les élections de F. Fillon lors des primaires de la droite et de Donald Trump aux États-Unis ?**

**A. G. :** Il y a toujours eu des surprises mais elles ne servent à rien. Il y a eu de véritables surprises comme en Grèce, sur le Brexit et dans beaucoup d'endroits. Aux États-Unis, c'est un peu plus difficile car les sondages nationaux ne se sont pas trompés en donnant l'avantage à Hillary Clinton. Simplement, cela n'a aucune espèce d'importance dans un système fédéral. Et là, sur des États en principe acquis comme le Michigan ou le Wisconsin, la croyance dans les sondages qui annonçaient une victoire démocrate – comme auparavant – a amené la candidate démocrate à ne pas y faire campagne comme s'ils étaient déjà gagnés. Un certain Lionel Jospin a fait la même chose en 2002. Quant à la primaire de la droite, ce sont largement les sondages qui ont produit la victoire de François Fillon. Le plus net effet de boule de neige qu'on n'a jamais vu. Le lendemain du deuxième tour de cette primaire, *Le Figaro* publiait son sondage sur l'élection présidentielle. Si c'est cela la démocratie, alors elle abuse de moyens psychotropes... ■

Pour aller plus loin...

La politique en France de 1940 à nos jours, La Découverte.

inséparable du commentaire d'un « politologue » qui tend à projeter sur les chiffres des éléments d'explication qui n'ont pas été mesurés. Certains sondages, qualifiés de « push polls », visent délibérément à promouvoir une cause, un parti ou un candidat. Les questions, échantillons, commentaires sont alors volontairement biaisés (voir

encadré). Par définition, le sondage étant commandé dans un but précis, les questions sont orientées et la façon de les poser, l'aspect sur lequel elles insistent plus particulièrement conditionnent pour une part importante les réponses. Face à cette puissance des sondages, il est important d'exercer un regard critique. ■ **Nicolas Sueur**

### Lexique

**ÉCHANTILLON :** la théorie mathématique des probabilités suppose que, pour connaître les événements qui peuvent survenir dans une population donnée, il est possible d'étudier une petite partie de celle-ci à condition de respecter des règles rigoureuses de sélection de cette fraction de la population. Depuis quelques années on assiste à une multiplication de chiffres produits sur des échantillons peu représentatifs (parfois une centaine de personnes).

**INTERVALLE DE CONFIANCE :** il permet de mesurer la marge d'erreur d'un résultat statistique sur un échantillon par

rapport à un relevé exhaustif de la population totale.

**MÉTHODE ALÉATOIRE :** on tire au sort des personnes à interroger au hasard. Il faut posséder un fichier comprenant tous les individus de la population que l'on veut étudier, par exemple les plus de 18 ans.

**MÉTHODE DES QUOTAS :** on établit une liste de personnes, en nombre suffisant, se répartissant selon les mêmes caractéristiques et les mêmes proportions que la population à étudier.

**REDRESSERMENT :** on corrige l'effectif réellement interrogé pour s'approcher de l'effectif théorique. Par exemple, si on

interroge un nombre d'ouvriers inférieur à celui prévu, on affecte la moyenne des opinions déjà obtenues dans cette catégorie à un supplément d'ouvriers fictifs.

**SONDAGES DÉLIBÉRATIFS :** on rassemble les gens et ils donnent leur opinion après un débat entre eux. Lorsque l'on compare l'opinion avant débat et l'opinion après débat, les résultats sont très différents.

**VOTE DE PAILLE (straw votes) :** simulation de consultations électorales organisées par des journaux auprès de leur lectorat. Les bulletins sont à découper dans le journal et à renvoyer par la poste.



À LIRE

Notre sélection

▶ NOTRE HISTOIRE



Le tome 12 du Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, du militantisme social depuis 1789, est un ouvrage incontournable pour tout citoyen souhaitant connaître des acteurs trop souvent « oubliés » de l'Histoire officielle. Une invitation à un *Voyage en terres d'espoir* relayée par Edwy Plenel. Pour savoir ce qui « sauve l'espérance dont furent tissées toutes ses vies [...] ce "non" qui fut leur acte fondateur par le refus des fatalités et des servitudes, des oppressions et des injustices ». Pour donner envie de découvrir le *Dictionnaire* contribuant à « sauver le présent ce qui signifie l'ouvrir aux possibles en jachère [...] voire à peine ébauchés que recèle le passé ». **Ph. Laville**  
 • *Voyage en terres d'espoir*, Edwy Plenel, Éditions de l'Atelier.

▶ UNE VISION DES GENRES



Nancy Huston construit son propos de manière originale : il se lit dans les deux sens, un « pour elle », l'autre « pour lui ». La provocation est de mise. Elle analyse les postures masculines et féminines sous l'angle de la nature, annihilant toute idée de construction(s) sociale(s). Heureusement, le deuxième temps de l'analyse avance une réflexion à la fois moderne et généreuse en propositions. Saluons l'action de ce petit éditeur Varois qui travaille en ouverture avec le monde rural où il est implanté. **Doriane Spruyt**  
 • *Sois fort*, suivi de *Sois belle*, pour elle/pour lui, Nancy Huston, éditions Parole (coopérative : [www.editions-parole.net](http://www.editions-parole.net), 83630 Artignosc-sur-Verdon).

▶ LE PEUPLE MARSEILLAIS



Fruit d'une collecte inédite de la mémoire populaire marseillaise, c'est un grand livre d'histoire que nous offre une équipe d'historiens associée au réalisateur Robert Guédiguian et au journal régional progressiste *La Marseillaise*. Riche d'un grand nombre de photographies et de témoignages, l'ouvrage dévoile de véritables trésors qui font naître un incroyable sentiment de familiarité avec le Marseille d'hier et le mouvement ouvrier. **S. R.**  
 • *Marseille, port d'attaches*, Robert Guédiguian et Gérard Leidet, Éditions de l'Atelier et des Fédérés.

# Jack London en visionnaire

**L**e *Talon de fer* est l'histoire d'une défaite : celle de l'idéal révolutionnaire. Jack London écrit en 1905 un roman d'anticipation aux intuitions troublantes : l'essor du mouvement socialiste aux États-Unis, la lutte sans merci du grand capital pour le contrer, et la dérive autoritaire vers un régime fasciste. De façon assez didactique, la première partie expose les théories socialistes d'Ernest Everhard, philosophe révolutionnaire qui bataille dans des clubs de discussion de la haute bourgeoisie capitaliste.



Puis le roman s'accélère et nous plonge alors dans le tourbillon d'un futur inventé de toutes pièces, et pourtant si proche de ce que sera le xx<sup>e</sup> siècle ! London écrit des pages passionnantes sur les volontés de révolution du parti socialiste américain – d'abord par les urnes, plus tard par les armes – ainsi que sur l'imposition, par la classe capitaliste, d'une dictature fasciste. Le livre devient poignant quand il aborde la révolte tragique du peuple américain : sabotages, agents secrets, formation chez les deux belligérants d'escadrons de la mort destinés à trouver et exécuter les traîtres... London livre ici une vision bien noire de l'histoire, aboutissant à une effroyable répression et au règne du *Talon de fer* pour une période de 300 ans. Dans la très belle édition du Temps des Cerises, trois préfaces de Paul Vaillant-Couturier, d'Anatole France

et de Bernard Clavel enrichissent considérablement le texte et son sens. Et Clavel, à la fin des années 1960, de conclure lucidement : « *Je suis de ceux qui espèrent ardemment que l'oligarchie sera morte bien avant l'an 2618, mais je suis contraint de constater qu'elle subsiste encore. Si elle n'a pas exactement le visage que lui prêtait London, le sang qu'elle a sur les mains n'est pas moins abondant que celui qui coulait des blessures des communistes de Chicago* ». ■ **Stéphane Rio**

• *Le Talon de fer*, Jack London, Le Temps des Cerises.

London dans la Pléiade

À l'occasion du centenaire de la mort du grand écrivain prolétarien, deux tomes de la Pléiade sont publiés. On y découvre ou redécouvre tous les grands textes qui ont forgé sa légende : l'autodidacte (*Martin Eden*), l'écrivain-navigateur (*Un typhon au large du Japon*), l'aventurier (*Croc-Blanc*), le reporter (*Une odyssée du Grand Nord*), le prophète de la révolution socialiste (*La guerre des classes, Talon de fer*). Les images qui composent le mythe sont largement une création de cet homme acharné à goûter de toutes les intensités que la vie peut offrir. **S. R.**



• *Romans, récits, nouvelles*, tomes 1 et 2, Jack London, La Pléiade.

## Le coin du polar

Un conte moderne et violent

Le prince charmant a les traits d'un militaire – Frank Doormen – à la recherche de Cendrillon, Lies, enfouie dans les décombres d'un monde qui fait fi de la vie humaine. La corruption est partout, le chantage aussi et la mafia devient multiforme particulièrement dans cette Flandre, près de Maastricht où les déchets toxiques prennent le pas sur la satisfaction des besoins. Caroline de Mulder dans *Calcaire* met en scène ces jeunes gens et jeunes filles voulant lutter contre cette mort qui leur est promise due à l'avidité. Tchip, ferrailleur, sera le principal narrateur de cette recherche de la fraternité et de l'amour. Pour combattre la barbarie dans toutes ses splendeurs. Un roman noir dans tous les sens du terme.



Cherchez la femme

Une femme, Évelyne Ducat, a disparu dans les Causses, lors d'un hiver froid et tourmenté, comme c'est l'habitude dans cette contrée si l'on en croit les témoignages réunis par les enquêteurs. Une sorte de procès-verbal sur la vie dans ces villages. Chacun-e raconte à la fois son quotidien tout en dessinant le portrait de la disparue morte ou cachée dans les crevasses de ces montagnes. En même temps, Colin Niel – qui s'est mis à la place de tous ces témoins – dans *Seules les bêtes*, souligne les dégâts de l'environnement, la destruction de la biodiversité pour arriver simplement à survivre. Femmes et hommes se succèdent, de toutes conditions. Les déclassés, les exilés font aussi partie de ce panorama d'une communauté éclatée qui a du mal à accepter les transgressions.



Florence et ses démons

Marco Vichi pratique le roman historique moderne. Florence, avril 1964, il pleut, le printemps s'est attardé ailleurs. Le commissaire Bordelli, un humaniste qui a fait la guerre contre les nazis, est confronté à un tueur en série, semble-t-il, qui s'attaque aux enfants, les tue et leur inflige une morsure profonde. *Une sale affaire* est une enquête difficile, les rêves, l'humour, l'ironie permettront au commissaire de la dénouer. L'auteur ne craint pas de flâner, de décrire le « petit peuple », ses problèmes, le poids des mafias mais aussi la quête lorsqu'il arrive dans les yeux pour illuminer nos vies. Passent aussi les chanteurs de cette époque... ■ **Nicolas Bénéès**



• *Calcaire*, Caroline de Mulder, Actes noirs/Actes Sud ; *Seules les bêtes*, Colin Niel, Rouergue Noir ; *Une sale affaire*, Marco Vichi, traduit par Nathalie Bauer, 10/18.

Chants du désespéré

Charles Vildrac, pseudonyme de Jacques Messenger (1882-1971) fut aussi un auteur à succès marqué à jamais par la désespérance de cette grande boucherie. Il se voulait européen pour lutter contre le colonialisme et l'impérialisme. De 1914 à 1920, il écrira la chronique du temps, quasiment sur le vif. Une sorte de chronologie de la guerre d'un antimilitariste. Une réponse venant du passé à cette vague de commémoration voulue par les dirigeants européens – France et Allemagne en tête – pour gommer les raisons et les causes de cette tuerie. Dans *Il y a d'autres poèmes*, il écrira : « *J'aurais pu peupler ce livre / De pauvres oiseaux sanglants / Aux yeux pleins d'horreur (...)* / *La guerre est encore vivante / Et pesante en moi comme un mal / Qu'on n'arrive pas à guérir* ». Il met en cause tous les puissants qui ont organisé cette guerre de partage du monde pour prôner la solidarité entre les peuples. Un message de désespoir total qui inclut l'espoir d'une réponse commune de tous ceux et toutes celles qui continuent de vouloir changer le monde. **N. B.**

• *Chants du désespéré, 1914-1920*, Charles Vitrac, Poésie/Gallimard.



# Une forme littéraire à part entière

Dans *Sans fautes de frappe, Rap et littérature*, Bettina Ghio propose un éclairage inédit sur le rap français à partir des liens que celui-ci entretient avec la culture littéraire. Cet essai, issu d'une thèse de doctorat en littérature, offre une définition différente du rap en nuancant son appartenance à la contre-culture. L'auteure démontre que les rappeurs sont des auteurs et non seulement des voix contestataires. Ils produisent des textes de création dans une langue française qui leur est spécifique tout en la revendiquant comme héritage. Ainsi, l'acte littéraire des rappeurs apparaît, d'une part, en contrepartie au lieu commun du rap comme seul acte de révolte et, d'autre part, il tord le cou aux clichés sur l'idée qu'il participe à la décadence de la culture. Tandis que des élus politiques, des journalistes ou des pédagogues se plaisent souvent à lire dans le rap un signe de non-intégration des jeunes banlieusards à la culture, Bettina Ghio

montre à quel point le rap fait partie intégrante de la culture hexagonale par la volonté manifeste de ses auteurs et par les références qu'il mobilise. Ce livre incite à écouter du rap, à « le lire » en se débarrassant des *a priori* et de la méfiance quant aux frontières que la banlieue créerait avec la culture « traditionnelle ». Les analyses fouillées d'un certain nombre de morceaux, tout comme la problématique qui traverse le rap, font de cet ouvrage un outil nouveau pour les enseignants de français. Si ces derniers sont souvent ébranlés par la versatilité du glossaire banlieusard ou par les saillies violentes des raps, cet ouvrage les invite à y trouver une porte d'entrée vers plusieurs classiques de la littérature (*La chanson de geste*, *La Fontaine*, *Ronsard*, *Cyrano de Bergerac* ou encore Céline, entre autres), tout comme des exemples pour introduire ou illustrer une variété de thématiques poétiques.



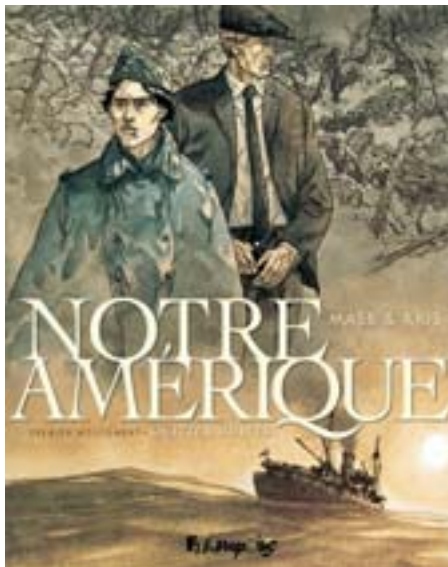
Réhabiliter le rap au sein d'une culture lettrée qui supporte mal la chanson et l'oralité et donne au livre toutes ses lettres de noblesse littéraires est le pari, non sans risque, que tente *Sans fautes de frappe* en rapprochant deux univers bien moins éloignés qu'ils ne le paraissent à première vue. ■

**Grégory Bekhtari**

• *Sans fautes de frappe. Rap et littérature*, Bettina Ghio, éd. Le Mot et le Reste, Marseille.

## Le coin de la BD Voyage vers l'espoir

Le 12 novembre 1918 aurait dû être un jour de liesse. Ce premier jour de paix a trouvé des survivants désespérés. Pourquoi n'étaient-ils pas morts comme les autres ? Les « gueules cassées » allaient se retrouver souvent sans rien, à la rue. La Loterie nationale en fera de ses atours sans que rien ne change à leur situation. La République ne fut pas bonne fille. Maël et Kris ont raconté cette épopée meurtrière dans *Notre Mère la guerre* (aux éditions Futuropolis). *Notre Amérique*, premier tome d'une nouvelle saga, voudrait nous faire *Quitter l'hiver*, titre de *Premier mouvement*, qui veut faire croire à l'espoir, en passant d'un continent à l'autre, de changer le monde. Beaucoup de ces jeunes gens partiront chercher dans le Nouveau Monde ce qu'ils avaient perdu dans l'Ancien. Leur volonté désespérée de faire permettre à ces États-Unis de devenir la grande puissance qui dominera le monde. Ils seront créateurs de label de jazz, entrepreneurs, journalistes... Ils donneront aux Amériques un sang neuf dont elles avaient besoin. Le fil du récit provient de la rencontre entre l'espoir et le désespoir, deux faces d'une même médaille, incarnée par deux futurs amis, Max Brunner, un anarchiste



alsacien prêt à tout pour poursuivre son rêve – en l'occurrence fournir des armes à la révolution allemande conduite par Rosa Luxembourg – et Julien Varin, soldat français au passé qu'il voudrait dépasser dont le regard exprime l'absence d'être au monde. Il est mort avec ses compagnons dans ces tranchées à la puanteur envahissante où l'espérance de vie était très faible. Il ne s'en est pas remis, tout le montre dans son attitude. Le dessin sue cette désespérance profonde. Ils se retrouvent à bord d'un bateau qu'ils voudraient détourner vers l'Allemagne. L'abordage est étrange. Le dessin le laisse supposer. Ils sont faits prisonniers à leur tour pour débarquer au Mexique en pleine révolution zapatiste. La narratrice, une jeune femme de 20 ans – le dessin la fait ressembler à sa grand-mère – à la recherche de ses racines, permet le va-et-vient entre les débuts du xx<sup>e</sup> siècle et ceux du xxi<sup>e</sup>. Une bonne idée. Surtout que l'Amérique de Trump suscite des interrogations sur l'avenir du monde et pas seulement des États-Unis. On attend les trois autres mouvements qui leveront sans doute quelques mystères... ■

**Nicolas Bénéès**

• *Notre Amérique, Premier mouvement, Quitter l'hiver*, Maël et Kris, Futuropolis.

## NOS COLLÈGUES PUBLIENT

### ► ENTRE PRATIQUE ET THÉORIE

Il est souvent question de PISA pour comparer les performances des systèmes éducatifs. Il faut y aller voir de plus près. Jean Cassou dans *École : est-ce mieux ailleurs ?* nous fait faire un tour d'Europe en commençant par la Finlande, le bon élève de tous ces classements, et en terminant par l'Espagne après s'être arrêté en Angleterre, en Allemagne, en République Tchèque. Un voyage loin de la concurrence pour essayer de déterminer les possibilités de s'en inspirer pour rendre l'École en France plus conforme à ses missions d'éducation. Stimulant. **N. B.**

• *École : est-ce vraiment mieux ailleurs ? Un regard comparatif sur les systèmes éducatifs européens par un enseignant de terrain*, Jean Cassou, Les Impliqués Éditeur.

### ► LA COMMUNE N'EST PAS MORTE

En 1879, 410 communards déportés en Nouvelle-Calédonie reviennent en France. G. Dumont reconstruit de façon passionnante et très documentée le journal de bord d'un de ces révolutionnaires. Nous sommes ainsi plongés dans le quotidien de la traversée et les souvenirs de la Commune. **S. R.**

• *La traversée. Retour de baigne d'un communard déporté*, Gérard Hamon, Éditions Pontcerq.

### ► ET DIEU DANS TOUT ÇA ?

Un livre captivant à l'écriture précise et riche. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, Victor Olivier, anti-quaire de renom, voit sa vie paisible bouleversée. Son attirance pour une célèbre journaliste le plonge dans une quête du sens et de vérité qui bouleversera ses certitudes et sa sérénité... **S. R.**

• *Quand Dieu oublie les siens*, Karine Hydrio, La Bruyère Éditions.

## FOR THE KIDS

### Autobio cambodjienne...

Sothik a huit ans en 1975 lorsque les Khmers rouges prennent le pouvoir au Cambodge, après les bombardements intensifs des Américains. Ils veulent transformer une société minée par les injustices en un système égalitaire. Mais les persécutions, la violence et la terreur règnent : religion interdite, livres brûlés, enfants enlevés à leurs parents, intellectuels persécutés, propagande omniprésente... Par petites touches, à travers les détails du quotidien, Sothik raconte la tristesse d'être éloigné de sa famille, la peur, l'obéissance aveugle, la faim, le dénuement total et les prérogatives des responsables. Un récit digne et enrichissant pour tous, particulièrement pour les élèves de collège. **Catie Pillé**

• *Sothik*, M. Desplechin et Sothik Hok, École des Loisirs.

LE CONCOURS, UN FILM DE CLAIRE SIMON (FRANCE)

# Le choix de la relève

Début sur l'ouverture des grilles des bâtiments de la Fémis, anciens locaux des studios Francœur, pour une journée portes ouvertes. Chaque année, plus de 1 200 candidat-e-s, dans le grand amphithéâtre de Nanterre, planchent sur les sujets du concours d'entrée à cette école où les plus chanceux (soixante, tous départements confondus) au bout de trois années de formation deviendront nos prochains cinéastes, scénaristes, monteurs, exploitants de salles, distributeurs. Claire Simon, réalisatrice de nombreux documentaires (*Récréation* en 1992, *Le Bois dont les rêves sont faits* en 2015 en passant par *Gare du Nord* en 2013) a abandonné ses fonctions de directrice du département réalisation de l'école pour réaliser ce film sur le fonctionnement particulier des épreuves d'admission à la Fémis. Le premier obstacle franchi – analyse de film –, il restera encore à faire ses preuves une autre fois, avant de passer devant un jury constitué de professionnels.

*Le Concours* filme le processus de cette sorte de parcours du combattant sans personnaliser un-e candidat-e ou un jury, mais en

suivant le scénario que notre méritocratie républicaine impose.

Les membres du jury auront à choisir parmi les meilleurs leur relève sans que les critères de sélection soient définis. Pour cet oral, la subjectivité de l'appréciation est de mise. Pour les candidat-e-s, si tous les espoirs sont permis, sont également permises toutes les angoisses. De l'arrivée des candidats dans les murs aux délibérations des jurés, le film de Claire Simon explore la confrontation entre deux générations et le difficile parcours de sélection qu'organisent nos sociétés contemporaines.

Édifiant regard sur le processus du concours en général et de celui ouvrant les portes de la Fémis en particulier. ■ Francis Dubois



## CINÉMA

### Vengeance sociale



Pierre Tardieu est un « homme ordinaire » de 40 ans, célibataire et taciturne. Il vit à Toulouse dans une vieille maison avec son père en fin de vie, dont il s'occupe. Depuis vingt ans, il est travailleur intérimaire et personne n'a conscience de son existence. Une nuit, sans raison, il assassine un passant sur une passerelle, récidive et affine sa technique meurtrière.

Pierre Tardieu, prédateur, ira jusqu'au bout de son cruel et diabolique projet. Sa transparence, à chaque fois, le tient à l'abri de tout soupçon et l'encourage à recommencer. Le grain de sable dans le rouage machiavélique se fera par sa rencontre avec Laure, une pianiste concertiste. *Cruel* est un premier long-métrage d'Éric Chერიère, réalisé sans grands moyens mais avec un immense talent. Le scénario est impeccable, la réalisation magistrale et la direction d'acteurs haut de gamme. Le Pierre Tardieu interprété en profondeur par un inconnu, Jean-Jacques Lelté, est un personnage magnifique de calme et de mystère, inquiétant et serein. Toulouse sert de décor à ce sordide et fascinant parcours. ■ F. D.

• *Cruel*, un film d'Éric Chერიère (France).

## RADIO

### Diversités des témoignages



La gageure est relevée : ouvrir l'horizon des auditeurs par une très grande diversité de sujets (de l'agriculture aux nouvelles technologies en passant

par la justice), dans de nombreux pays (de la France à Kaboul), telle est *Interception*. 50 minutes pour développer des sujets sensibles ou originaux par le biais de témoignages quelquefois poignants comme ceux de ces femmes revenues de Syrie ou d'Irak, ou d'enquêtes sur les ghettos scolaires. Une émission passionnante. ■ Doriane Spruyt

• *Interception*, le magazine des grands reportages, P. Bardonnaud, P. Dervieux, V. Descouraux, dimanche 9 h 10-10 h.

## SÉRIE

### Iconoclaste !

Le Pape peut-il être jeune, séduisant, sportif, cruel et ivre de pouvoir ? Brosant le portrait d'un Pie XIII improbable, Sorrentino alimente une réflexion sur l'Église catholique, notre société médiatisée et la nature humaine que l'on sait pétrie de contradictions. Servie par un humour caustique et un Jude Law exceptionnel, la série présente un esthétisme très léché mais toujours parfaitement adapté au propos. Délectable. ■ Catie Pillé

• *The young pope*, Canal+, Paolo Sorrentino, 2016.

## MUSIQUES

### • CLASSIQUE

**Dixit Dominus**  
Ainsi commence le psaume 110, dont la composition est traditionnellement attribuée au Roi David. Chant de victoire d'Israël contre ses ennemis pour certains, ou chant de cérémonie d'intronisation pour d'autres, ce psaume était, depuis le Moyen Âge,

un des plus populaires. Il ouvrait l'office des vêpres le dimanche. Dès lors, de nombreux compositeurs ont mis en musique ce psaume. Jordi Savall et la Capella Reial de Catalunya accompagnée du Concert des Nations nous en proposent ici trois interprétations : Haendel, composée en 1707, Vivaldi, composée dix ans plus tard, Mozart, dont l'œuvre date de 1779-1780. Chacun de ces compositeurs donne du *Dixit Dominus* une version franche, solennelle et festive, mais jamais ennuyeuse ou écrasée par la pompe. Les interprétations proposées par Savall sont vigoureuses et brillantes : un disque entraînant ! ■ Nicolas Morvan

• *Dixit dominus*, Vivaldi, Mozart, Haendel. La Capella Reial de Catalunya, le Concert des Nations, dirigés par Jordi Savall, Alia Vox.

### • JAZZ

#### Festival d'un printemps présidentiel

*Banlieues Bleues* marque la fin de l'hiver. 34<sup>e</sup> édition, du 3 au 31/03. Le département de Seine-Saint-Denis se jettera, avec volupté, dans les bras du jazz sous toutes ses formes et suivant tous ses méandres. Le jazz, musique sans nom, se prête à toutes les métamorphoses, à tous les faux-semblants. À toutes les vérités dans le même mouvement. Il débutera dans le fracas de son instrument emblématique, la batterie. Art Blakey, Zeus possédant la capacité de faire tonner ses peaux, dialoguera, de sa tombe, avec Tony Allen pour se perdre ensuite dans d'autres groupes dont celui de Noël Akchoté ou Vincent Courtois ou André Minvielle qui se joue des rythmes comme des

percussions et se retrouver maître du temps. Les sorciers sont revenus pour invoquer la terre et le ciel, pour que les êtres humains, pour leur survie, respectent la biodiversité.

Il est prévu des actions musicales – une initiative partagée par la plupart des festivals – avec les publics scolaires, les centres sociaux, les hôpitaux... Pour faire partager, dans un souci de fraternité, cette musique qui du souffle de la révolte fait un de ses éléments constitutifs. Savait-on que le premier disque de jazz – de l'Original Dixieland Jazz Band – fêtera ses 100 ans en ce mois de mars 2017 ? ■ Nicolas Bénéis

• Banlieues bleues, rens. 01 49 22 10 10, [www.banlieuesbleues.org](http://www.banlieuesbleues.org).

#### Du blues, de l'Afrique à l'Amérique

La Maison de la Musique à Nanterre a intitulé sa saison, *Ville en chanter* et propose du blues avec une création de Benjamin de la Fuente, *Folk Blues Remains*, du 23 au 25 février et Lucky Peterson – son père l'a mis à l'orgue à l'âge de 3 ans pour faire de l'argent avec le petit – le samedi 25. Une bonne façon de se souhaiter bonne année. Il n'est pas trop tard, la Chine fêtera sa nouvelle année... ■ N. B.

• Infos : 01 41 37 94 20, [www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr).

#### Et Nantes ?

Nantes possède une scène du jazz, *Pannonica* – le titre d'une composition de Monk – qui programme des musiques liées au jazz des quatre coins du monde. Avec des soirées *Premières scènes*, des *Bœufs de 5 à 7* le dimanche, des vernisages – au mois de mars les tableaux de André Francis – et des projets originaux ainsi le *Langston project*, toujours pour mars. ■ N. B.

• Rens. : [www.pannonica.com](http://www.pannonica.com).

# Musée de l'Histoire de l'Immigration

Immigrant... des images nous assaillent. Le petit garçon échoué sur une plage turque en est une violente. Ceux qui arrivent à débarquer, hagards sur les plages italiennes, qui sont-ils, que deviennent-ils ? Ce musée éclaire deux siècles de cette histoire qui est aussi la nôtre. La montée dans l'escalier offre une chronologie. On y voit l'évolution de l'origine des immigrants et les variations des politiques d'accueil en fonction de la situation démographique ou économique de la France.



Le parcours est ensuite organisé en trois parties. La première évoque les raisons du départ, du choix de la France, le voyage, la confrontation avec l'État et ses politiques d'immigration et enfin le poids de l'opinion publique oscillant entre accueil et hostilité. La seconde partie nous conduit sur les lieux de vie et de travail, évoque le rôle de l'école, du sport, des luttes et du syndicalisme dans l'intégration. La troisième partie s'intéresse à ce que les immigrants apportent de leurs cultures d'origine, langue, art, littérature, musique, cuisine et à leur enracinement progressif en France. Les diverses séquences intègrent les histoires personnelles à travers des objets, des témoignages et des photos, et l'histoire collective avec des tables repères offrant documents d'archives, photos et vidéos. Des œuvres

d'art comme *Climbing down* du Camerounais Barthélémy Togo où des lits superposés s'élèvent sur six étages avec une grande quantité de sacs Tati multicolores accrochés aux montants, apportent une émotion qui enrichit la visite. ■

Le parcours est ensuite organisé en trois parties. La première évoque les raisons du départ, du choix de la France, le voyage, la confrontation avec l'État et ses politiques d'immigration et enfin le poids de l'opinion publique oscillant entre accueil et hostilité. La seconde partie nous conduit sur les lieux de vie et de travail, évoque le rôle de l'école, du sport,

**Micheline Rousselet**

• Musée de l'Histoire de l'Immigration, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

## Faire vivre les revues pour faire vivre la réflexion

### Hérodote, revue de géographie et de géopolitique

Il est souvent question de « maritimité » dans les réflexions des Régions pour exprimer, avec ce curieux néologisme qui ne fait pas partie du dictionnaire – pour le moment –, les ressources de la mer qui ne se réduisent ni à la pêche ni au tourisme ni même aux EMR, énergies maritimes renouvelables. Ce numéro de la revue *Hérodote*, *Mers et Océans*, cible son analyse sur les enjeux géopolitiques avec une antienne, « la mer est l'avenir de la terre ». Les États-Unis restent les maîtres de la mer, fortement concurrencés par la Chine et l'Inde chacun voulant sa part d'influence cependant que les conflits grondent autour de la mer Baltique. Un numéro nécessaire sur un domaine trop souvent sous-estimé. **N. B.**

• N° 163, 4<sup>e</sup> trimestre 2016, Éditions La Découverte.

### Revue Tiers Monde

Une revue qui, comme son nom l'indique, est spécialisée dans toutes les questions du développement. Elle reste un des rares endroits où se discutent toutes les problématiques liées au sous-développement. Elle traite de toutes les questions y compris de celles liées aux régimes politiques. Elle changera de nom cette année devenant *Revue des études internationales du développement*. Le dernier numéro, daté donc de 2016, porte sur les « Aspirations démocratiques et démocraties autoritaires en Afrique centrale ». Un titre qui ne craint pas l'oxymore, sous la direction d'André Guichaoua, Emmanuel Ntakarutimana et Scott Straus. Pour découvrir ces pays, leurs populations, les divisions qui les traversent, les drames qu'ils vivent dus, en général, à la mainmise des puissances néocoloniales. **N. B.**

• N° 225, octobre-décembre 2016, Éditions Armand Colin.

## NOS COLLÈGUES ENREGISTRENT

### ► UNE VOIX

*Les veilleurs de Lune*, un bel album de chansons poétiques et fantaisistes de notre collègue Flo Zink, qui travailla l'écriture de chansons avec Allain Leprest, Claude Lemesle... Une voix chaude et expressive accompagnée par une grande diversité musicale. **Philippe Laville**

• À retrouver en concerts : [www.flozink.com](http://www.flozink.com). Présentation sur [www.snes.edu/Les-veilleurs-de-Lune.html](http://www.snes.edu/Les-veilleurs-de-Lune.html).

## Marius ou le syndicalisme

Marius Apostolo est né en 1924 à Marseille. Ses parents étaient tous les deux immigrés. Son témoignage, *Traces de lutte*, est haut en couleur et d'une grande valeur historique. Son enfance rend compte des conditions d'existence des ouvriers pauvres de la cité phocéenne. Très impliqué dans le mouvement des squatters de Marseille, Marius milite alors au Mouvement populaire des familles (MPF), avant d'entrer à la CGT. C'est là qu'il s'investira jusqu'au bout, d'abord dans la fameuse « forteresse ouvrière » qu'est Boulogne-Billancourt. Une anecdote frémissante : lors du putsch des généraux, Marius et des camarades réclamèrent des armes au gouvernement De Gaulle, qui faillit les accorder... Ensuite responsable du secteur immigration, Marius rappelle que la droite et le patronat, dans les années 1970, répandent un discours xénophobe aujourd'hui largement relayé. Marius a fait don de ses documents au Musée National de



l'Histoire de l'Immigration, où une émouvante vitrine lui est consacrée.

**Doriane Spruyt**

• *Traces de luttes, 1924 à 2007, Mon engagement entre utopie et réalité*, Marius Apostolo, collection Autrement, 2008 (préface de Gérard Noiriel).

## DERNIERS JOURS. Politiques de l'art au centre Pompidou

Le MNAM (Musée national d'art moderne) présente jusqu'au 3 avril, au milieu des collections modernes (5<sup>e</sup> étage), une « exposition-dossier » appelée *Politiques de l'art*. Dans une bonne dizaine de salles et plusieurs travées, on peut découvrir une riche collection d'œuvres diverses – affiches, peintures, revues, sculptures, films, architecture – qui illustrent les rapports entre l'art et la politique. Souvent œuvres de propagande, elles couvrent une période allant grosso modo



du début du xx<sup>e</sup> siècle aux années 1970-1980 avec une forte présence de la Russie et de l'URSS, mais aussi la période de la guerre et de l'Occupation, jusqu'à Mai-68.

Les deux premières salles valent à elles seules la visite : Ubu Roi et Natalia Gontcharova y sont à l'honneur. Maïakovski, Malevitch sont également présents, sans oublier la remarquable salle 25 consacrée à la « réalisme socialiste à la française ». À ne pas manquer. ■

**Sylvie Chardon**

• Musée national d'art moderne, centre Georges-Pompidou, Paris, jusqu'au 3 avril. Pour plus de détails, rubrique « Culture » du site du SNES-FSU.

Suivre l'actualité culturelle sur

## www.snes.edu

Les pages culture sont complétées sur [www.snes.edu/-Culture-.html](http://www.snes.edu/-Culture-.html). Rubriques à consulter, parmi lesquelles : cinéma, théâtre, musique, jazz et chansons, arts plastiques, rencontres et débats, festivals, livres et créations de collègues... On y trouve aussi des développements sur les articles publiés dans *L'US-Mag*, en particulier en idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année, des entretiens inédits avec des artistes, écrivains...

Est aussi accessible en permanence la liste de la centaine de lieux culturels et festivals partenaires « Réduc'SNES » (tarif réduit sur réservation et présentation de la carte SNES) dans toute la France. Chacun peut solliciter des lieux ou festivals qui ne seraient pas partenaires pour qu'ils le deviennent, et nous en informer... **Philippe.Laville@snes.edu**

**Liberté numérique**

**Le chiffrage des données remis en cause**

Le 23 janvier dernier, l'Observatoire des libertés et du numérique (l'OLN) a rendu public un rapport concernant la défense du droit au chiffrement, outil indispensable à la protection des libertés à l'ère numérique. Ce droit a été largement remis en cause en France et dans le monde ces dernières années. L'Observatoire rappelle qu'« *il n'existe pas de technique d'affaiblissement systématique du chiffrement qui ne permettrait de viser que les activités criminelles : l'ensemble des citoyens seraient alors aussi potentiellement visés* ».

**Prévention du VIH**

**Ce que les attaques contre les campagnes signifient**



► **Novembre** : des maires censurent une campagne de prévention du ministère de la santé contre le VIH à destination des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres

hommes (HSH). Le but de cette campagne est d'inclure ceux qui ne se reconnaissent pas comme homosexuels.

► **Janvier** : une campagne d'« Aides contre le VIH » est attaquée en justice : trois plaintes sont déposées à Laval (*a priori* par des riverains du local de l'association Aides) et par divers maires Les Républicains. La représentation des corps, et plus encore la représentation de l'homosexualité, semble poser un problème à certain-es. « *Que vais-je dire à mes enfants* », a-t-on pu lire suite à la campagne du ministère de la Santé, alors que des campagnes publicitaires représentant les femmes comme des objets n'ont visiblement jamais choqué. Les contaminations par le VIH continuent en France, les LGBTphobies sont toujours présentes et s'expriment de façon assez virulente depuis le débat sur le mariage pour tous. C'est pourquoi des campagnes de prévention sont plus que jamais nécessaires pour combattre les contaminations contre le VIH et les LGBTphobies.

**LANCEURS D'ALERTE**

**Lutte continue pour la transparence**

La loi Sapin 2 a donné un statut juridique aux lanceurs d'alerte qui sont désormais reconnus et protégés par la loi. Ses dispositions vont beaucoup plus loin que, voire contredisent sur certains points, la directive européenne de mars 2016 sur le secret des affaires. Elles consacrent notamment la garantie d'anonymat et ne font plus porter sur le lanceur d'alerte la charge de la preuve des éventuelles sanctions ou discriminations dont il serait victime du fait de son action pour la transparence.

**De l'affaire Tefal au « Luxleaks »**

Ces protections sont aussi élargies aux fonctionnaires. Ces avancées notables ont notamment conduit, dès décembre, à un premier jugement qui a abouti à la réintégration d'un cadre de Natixis licencié après avoir dénoncé des malversations dans son entreprise. Mais ces gains restent fragiles et limités. La loi a ainsi fait l'objet d'un recours de sénateurs de droite, qui contestaient la protection accordée aux lanceurs d'alerte. Le Conseil constitutionnel a cependant validé cette partie de la loi. La lutte doit donc se poursuivre,



tout d'abord pour revenir sur l'affaire Tefal : la condamnation, en novembre, d'une inspectrice du travail et d'un salarié ayant exposé les collusions entre la direction de cette entreprise et l'administration est évidemment scandaleuse. Mais aussi parce que la jurisprudence à venir sera déterminante quant à la définition du « désintéressement » et de la « bonne foi » du lanceur d'alerte, ainsi que du « préjudice grave à l'intérêt général » qui sont au cœur de la définition de l'alerte. Elle doit aussi se mener au niveau européen, comme en témoignent les réquisitions certes plus légères, mais écartant la relaxe, dans le procès en appel de l'affaire dite « Luxleaks » : une révision de la directive de mars 2016 s'impose. ■ **Hervé Le Fiblec**

**ASSISTANCE AUX MIGRANT-ES**

**Non au délit de solidarité !**

Face à l'afflux de migrant-es à la frontière italienne entre Menton et Vintimille, mais aussi dans la vallée de la Roya (toujours dans les Alpes-Maritimes), la solidarité s'organise : associations et bénévoles apportent une aide concrète à celles et ceux qui fuient non seulement la misère, mais aussi les régimes despotiques tels que ceux du Soudan ou de l'Érythrée. Dans la vallée de la Roya, les habitant-es ont constitué une association, « Roya citoyenne », pour parer aux carences de l'État qui ne respecte pas les conventions internationales qu'il a signées, notamment la Convention de Genève qui interdit le refoulement de personnes en recherche d'asile. Il foule par ailleurs du pied la Convention des droits de l'enfant qui impose à l'État sur le sol duquel se trouvent les enfants de les



protéger (80 % de celles et ceux qui passent la frontière italienne sont des mineurs). Or, la Police de l'Air et des Frontières, sur ordre du préfet, non contente de ne pas prendre ses responsabilités, les refoule sans vergogne, bien qu'elle sache pertinemment que l'Italie n'en veut plus.

**Avalanche de procès**

Face à ce déni d'humanité, des militant-es, mais aussi de simples citoyen-nes, viennent en aide aux migrant-es. Plusieurs d'entre eux ont été arrêté-es pour ces simples gestes d'humanité. Pierre-Alain Mannoni, le premier à être inculpé, a été relaxé, mais le procureur a fait appel. Ce même procureur a requis huit mois de prison avec sursis pour Cédric Herrou, l'agriculteur qui chaque semaine loge et nourrit des dizaines, voire des centaines, de migrant-es dans la vallée de la Roya (délibéré le 10 février). Six autres militant-es doivent passer en procès entre février et mai 2017. Donc, malgré un premier jugement en faveur des militant-es solidaires, un parquet aux ordres s'acharne à vouloir criminaliser cette solidarité. Comme elle a un coût, la LDH lance une collecte. Faire un don par chèque : LDH – section de Nice – Maison des associations – 12 ter, place Garibaldi, 06300 Nice. Précisez au dos « pour les bénévoles poursuivis ». ■ **Olivier Sillam**



DÉLÉGUÉS ÉLÈVES AU LYCÉE

# Un apprentissage démocratique

Les mobilisations lycéennes des années 1990 ont imposé des droits et une représentation pour les lycéens. Mais l'instauration de droits suffit-elle à faire vivre une démocratie lycéenne ?

Les lycéens ont des droits censés favoriser des formes démocratiques de participation à la vie et au fonctionnement des établissements. Ils élisent des délégués de classe qui participent aux conseils de classe depuis 1969. Échos des mobilisations lycéennes de mai 68 contre les « lycées-casernes », ces nouveaux droits répondent en partie aux revendications à l'autonomie de la jeunesse théorisée à l'époque par les comités d'action lycéens.

## Inciter les élèves à la « vie lycéenne » ?

La création d'instances de représentation dans les années 1990 (voir ci-contre) marque des avancées significatives. Pourtant, en 2014, le rapport de l'inspecteur général Henri de Rohan-Csermak décrit une vie lycéenne très formelle. La participation réelle des élèves aux instances et aux élections est réduite. Le débat et les programmes des candidats au CVL sont souvent très limités. Une circulaire datant de septembre 2016 « Pour un acte II de la vie lycéenne » tente de donner une nouvelle dynamique à la participation des élèves : systématisation de la formation des élus au CVL, fonction assumée bien souvent par des Conseillers principaux d'éducation ; dégagement de créneaux horaires pour favoriser l'élaboration de projet des élèves ; encourager les coopérations avec les associations partenaires de l'école, valorisation des initiatives lycéennes par la remise d'attestation par le chef d'établissement dont l'élève peut faire état dans APB pour appuyer sa demande d'ins-



© Damir / Fotolia

cription dans des filières sélectives post-bac... Comment expliquer le désengagement de la jeunesse à la vie de l'établissement ? Outre qu'il s'agit d'un problème qui dépasse largement les lycéens pour concerner l'ensemble de la société, voire la progression de l'abstention aux élections politiques et syndicales, le manque d'intérêt des élèves pour la vie lycéenne est d'une certaine manière politique.

Une démocratie lycéenne limitée à l'établissement sur des sujets qui resteront donc très limités interdit à la jeunesse à se penser et se poser en acteur des décisions les plus importantes et à peser réellement sur son avenir. Le renouveau d'une démocratie lycéenne ne passe-t-il pas, comme le pensaient les lycéens de 68, par des droits favorisant l'unité et l'autonomie de la jeunesse, salariée, lycéenne et étudiante ? ■

## TÉMOIGNAGE

### « De l'importance de la démocratie dans la vie lycéenne »



**Guillaume est étudiant en deuxième année de CPGE à Paris.**

**L'US Mag : Peux-tu nous faire part de ton expérience ?**

J'ai siégé, pendant quatre années, au conseil d'administration du lycée dans lequel j'étais en tant que représentant des élèves. Ma mission était d'être l'intermédiaire entre les lycéens et étudiants de l'établissement scolaire et son administration. Autrement dit, je portais les questions, remarques et

demandes que m'ont transmises les élèves via leurs délégués de classe afin de les soumettre au conseil. Puis, je leur communiquais la réponse du conseil.

**L'US Mag : Quels enseignements en as-tu tiré ?**

Lors de ces années, j'ai pu découvrir plus en profondeur comment fonctionnait un lycée, ce n'est pas simple... Cette expérience m'a formé à la responsabilité de porte-parole, et m'a aussi donné

l'occasion de m'investir davantage dans la vie lycéenne, de participer à des projets organisés dans celle-ci. En m'investissant ainsi, j'ai appris à mieux gérer des projets et à mieux saisir l'importance de la démocratie dans la vie lycéenne, puis dans la vie étudiante ; ce qui est quelque part un très précoce avant-goût de l'exercice politique. ■

Portrait réalisé par Thierry Ananou

## Repères historiques

- **1945** : la circulaire du 9 octobre institue les « responsables de classe ». Ils ont pour fonction de veiller à la bonne entente au sein de la classe.
- **1969** : le responsable devient le délégué des élèves, porte-parole de ses camarades de classe. Il siège de droit au conseil de classe.
- **1982** : la circulaire du 2 juin préconise une formation des délégués.
- **1985** : le décret du 30 juillet installe officiellement la participation des élèves au conseil d'administration, à la commission permanente et au conseil de discipline.
- **1990-1991** : suite à d'importantes mobilisations des élèves : création du Fonds social lycéen, fonds de vie lycéen, fonds d'animation, décret sur les droits et obligations des élèves et circulaire relative aux publications lycéennes. Le décret du 16/09/1991 crée les Conseils académiques de la vie lycéenne et la loi du 21/12/1991 institue une représentation des élèves au Conseil supérieur de l'éducation.
- **1995** : création du Conseil national de la vie lycéenne.
- **2000** : création du Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL).

Composition du Conseil de la vie lycéenne



- 10 élus lycéens
- 5 enseignants ou personnels d'éducation
- 3 personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)
- 2 représentants des parents d'élèves

Source : education.gouv.fr

- **Le conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)**  
Le CAVL formule des avis sur la vie dans les lycées de l'académie. Présidé par le recteur, il compte vingt élus lycéens issus des CVL.
- **Le conseil national de la vie lycéenne (CNVL)**  
Le CNVL donne son avis sur les questions relatives au travail scolaire, la vie sociale et culturelle dans les lycées. Présidé par le ministre de l'Éducation nationale, il compte 33 élus lycéens issus des CAVL.

# « L'intégration des populations issues de l'immigration a considérablement progressé »

Historien, spécialiste de l'histoire de l'immigration, Gérard Noiriel est actuellement directeur d'études à l'EHESS. *Le Creuset français*, qu'il a publié en 1988, constitue la première histoire générale de l'immigration en France.

Gérard Noiriel s'est consacré, ces dernières années, à un personnage singulier :

Rafael, le « clown Chocolat », jeune esclave venu de la Havane pour amuser le public parisien de la Belle Époque. Chocolat a fait l'objet de deux livres, d'une exposition et d'une pièce de théâtre, ainsi que d'un film avec Omar Sy, dont Gérard Noiriel a été conseiller technique.

**L'US MAG :** *En quoi l'histoire de Chocolat dit-elle quelque chose de notre présent ?*

**Gérard Noiriel :** L'histoire se déroule sous la Troisième République. C'est celle d'un homme qui a vécu toute sa vie sans avoir été émancipé de son statut d'esclave. Cela ne gênait personne qu'on l'appelle publiquement « Chocolat ». La question des discriminations se posait évidemment à l'époque. Chocolat a voulu s'essayer au théâtre, mais il y avait une limite à ne pas franchir ; sa place était au cirque. Dans le spectacle que nous consacrons à Chocolat<sup>(1)</sup>, on travaille avec un comédien noir qui a toutes les peines du monde à trouver des rôles. Cette question se pose encore et pas que dans le spectacle vivant. La pièce dure trois quarts d'heure pour laisser le temps au débat. On aborde alors toutes ces questions. C'est un support de réflexion qui permet un va-et-vient entre passé et présent. On montre aussi tout ce qui a changé. L'idée n'est pas de dire que rien n'a évolué. Il y a des progrès, mais ces questions sont toujours d'actualité.

**L'US MAG :** *Dans Chocolat. La véritable histoire d'un homme sans nom, vous dites que vous ignoriez avant la rédaction « comment vous alliez vous y prendre pour concilier les exigences de l'histoire et celles de la littérature ». Quelle est la part de littérature dans votre récit ?*

**G. N. :** À la différence d'Ivan Jablonka, je ne pense pas que l'histoire soit un genre littéraire. Je pense que l'histoire doit défendre son statut scientifique, mais qu'on peut utiliser les possibilités que nous offrent les écrivains pour certaines recherches, surtout quand on manque d'archives. Pour moi, c'était intéressant



**« Le plus important pour moi est de trouver de nouvelles modalités pour transposer des connaissances savantes et toucher un public plus vaste. »**

de travailler sur ces différents plans, d'intégrer des dialogues, d'emprunter au théâtre. C'était une manière de diffuser certains des thèmes de mes travaux de manière plus accessible. Je pense avoir en partie atteint mon but. Il y a eu de nombreux débats et des gens de milieux sociaux très divers ont lu mon livre. Dans mon récit, je m'adresse souvent à Chocolat. On dit que Michelet passait ses nuits dans les archives et qu'il dialoguait avec les morts. Quand on fait une recherche de longue haleine, on est en tête-tête avec son personnage. On s'interdit

tout de même la fiction. C'est le problème de la vérité qui est en jeu. Comment faire quand on est face à des incertitudes ? J'aborde dans le livre plusieurs possibilités pour réduire l'incertitude et accéder à un certain degré de vérité.

Dans ce récit, j'ai aussi emprunté la forme des titres de chapitres à *Candide*. Lorsque j'explique le contexte de la France de la Belle Époque et de son antisémitisme, j'ai pris le parti de rédiger des dialogues. J'introduis des moments de fiction fondés sur une réalité. Le clown Chocolat tenait le bar du Nouveau Cirque. Je ne suis pas sûr qu'il ait entendu ces conversations. Mais tous les propos rapportés ont été tenus. Je les ai pris dans des ouvrages, des articles de presse. À partir d'une posture fictionnelle, j'intègre des connaissances. Je me suis beaucoup inspiré de *Dora Bruder* de Modiano. C'est une enquête sur une inconnue. Modiano voit dans le journal une annonce sur une femme disparue dans les camps de concentration. Il part à sa recherche et exprime ses doutes. J'ai construit mon livre de la même manière. Mais, à un moment, il y a une limite. L'écrivain peut imaginer, inventer, pas l'historien. C'est pourquoi, je pense que la littérature peut être une science auxiliaire de l'histoire. L'inverse est vrai aussi.

**L'US MAG :** *L'histoire de Chocolat fait l'objet d'une adaptation pour le théâtre, que vous avez écrite et à laquelle vous participez. Qu'apporte la forme théâtrale à votre propos ?*

**G. N. :** J'ai travaillé avec de grands professionnels, comme Marcel Bozonnet, ancien administrateur de la Comédie française. Ce qui m'intéresse le plus, c'est

d'explorer les potentialités du spectacle vivant pour renouveler l'éducation populaire. On touche moins de monde qu'en publiant une tribune dans la grande presse, mais le contact direct avec le public permet de tisser des liens plus solides. Notre collectif travaille avec des acteurs de la vie associative et des enseignants. J'ai besoin de cela pour continuer à faire ce métier que je n'aurais jamais pu faire simplement en me disant : « Je rédige des articles qui seront lus par quelques spécialistes dispersés aux quatre coins du monde ».

**L'US MAG : L'historien doit-il être engagé ? Quelles sont les formes possibles de cet engagement ?**

**G. N. :** Un historien ne doit pas, il peut s'engager. Comme vous le voyez, je ne suis plus aussi radical que j'ai pu l'être [Rires]. Soyons lucides, je ne peux pas dire que la voie que j'ai proposée ait vraiment réussi. Je me suis engagé dans la recherche sur l'histoire de l'immigration au début des années 80 parce que le FN progressait. Il était alors à 5 %. Aujourd'hui, il est aux

### « La littérature est une science auxiliaire de l'histoire. L'inverse est vrai aussi. »

portes du pouvoir... Je suis désenchanté aujourd'hui par rapport au rôle que l'on peut avoir en tant qu'intellectuel. Mais ce n'est pas pour cela qu'il faut s'arrêter. Je ne veux pas être un « intellectuel de gouvernement », comme disait Charles Péguy, qui se met au service du pouvoir. Je ne me sens pas une vocation d'expert. Des journalistes me téléphonent souvent pour me demander comment résoudre le « problème » de l'immigration. Quand je réponds que ce n'est pas un problème pour moi, ils s'adressent à d'autres [Rires]. Je me refuse aussi à jouer ce que Max Weber appelait « les petits prophètes stipendiés par l'État ». Moi, j'essaie d'expliquer, de donner des outils aux citoyens et les gens font ce qu'ils en veulent. Lorsque l'on voit toutes les erreurs commises par les intellectuels au cours du xx<sup>e</sup> siècle, nous n'avons aucune leçon à donner. Le plus important pour moi est de trouver de nouvelles modalités pour transposer des connaissances savantes et toucher un public plus vaste.

Par ailleurs, j'ai toujours eu un pied dans le secteur associatif. Quand j'ai commencé, en Lorraine, au moment des grandes grèves de la sidérurgie, j'ai fait partie d'une association et nous faisons des recherches sur le patrimoine local et l'histoire des migrations. J'ai poursuivi, par la suite, cette activité associative. On a créé la première association pour un musée de

l'immigration qui a finalement donné celui qui existe aujourd'hui. J'ai toujours poursuivi cette démarche, un pied dans l'institution, l'autre en dehors.

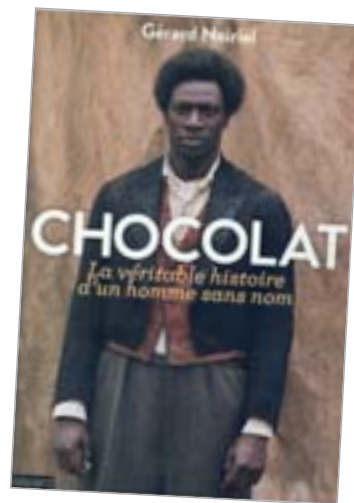
**L'US MAG : Vous n'hésitez pas à affirmer vos engagements. Vous l'avez démontré en quittant le comité scientifique de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration au moment de la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Pensez-vous que nous soyons réellement sortis de la séquence sur « l'identité nationale » ?**

**G. N. :** L'idée d'identité nationale séduit-elle autant qu'on le dit ? La plupart des journalistes nous font croire qu'ils restituent ce que pensent les Français, alors qu'ils forment leur pensée, par le type de questions qu'ils posent. Si on demande à quelqu'un : « Est-ce que tu te sens Français ? », il va se sentir obligé de répondre oui. Mais personne ne passe son temps à se poser ce genre de questions. Comme je l'ai montré dans mes travaux, dans les périodes de

prospérité économique, ces questions-là n'ont pas d'importance. Comme beaucoup de gens de ma génération, j'ai longtemps vécu dans un contexte où je pensais que tous ces laïus sur l'identité nationale, c'était Vichy, c'était Pétain. Pour nous, ce nationalisme était irrémédiablement dépassé. Mais à partir des années 1980, le retour de la crise économique a ramené ce genre de questions sur le devant de la scène.

**L'US MAG : Dans Le Creuset français, vous distinguez trois moments de crise économique (1880, 1930 et 1980) où la xénophobie se montre sans complexe. La période actuelle est-elle comparable ?**

**G. N. :** J'ai publié *Le Creuset français* en 1988. Dans ce livre, j'ai identifié trois grands moments de xénophobie correspondant à trois crises économiques



(fin XIX<sup>e</sup>, années 1930, années 1980). Les deux premières se sont terminées par une guerre mondiale. La troisième n'a pas débouché sur une guerre car nos institutions internationales ont pu jusqu'ici l'éviter. Du coup, la crise s'est pérennisée. Elle est devenue permanente avec des écarts de niveau de vie de plus en plus criants. J'insiste cependant sur le

fait que les effets d'une crise sont toujours contradictoires. Il y a des choses qui progressent aujourd'hui, même si elles sont parfois peu visibles. Contrairement aux discours politico-médiatiques dominants, je pense que l'intégration des populations issues de l'immigration au sein des classes populaires a considérablement progressé depuis les années quatre-vingt. Ce n'est pas principalement dû aux politiques publiques, mais à l'enracinement progressif des populations venues d'ailleurs, aux liens tissés dès l'enfance, aux échanges, aux mariages, et à la mobilité sociale d'une partie de cette population. Cela touche les gens dans leur famille et favorise « le vivre ensemble ». Je ne veux pas minimiser les problèmes (chômage, discriminations, etc.), mais les relativiser.

La difficulté, lorsqu'on est dans une posture de recherche, c'est de tenir ensemble tous les paramètres : ce qui est négatif, mais aussi ce qui évolue positivement. Je ne veux pas être complètement pessimiste, même si la question conjoncturelle des attentats et de l'islamisme radical pèse énormément sur le débat. Au point que les chercheurs sont parfois suspectés de pactiser avec l'ennemi parce qu'ils cherchent à comprendre le monde dans lequel nous vivons. ■

**Entretien réalisé par Hamda El Khiari**

(1) *Chocolat Blues* de Gérard Noiriel, théâtre documentaire, mise en scène de Isa Armand avec Gora Diakhaté. Les dernières représentations en date ont eu lieu en janvier 2017. Pour suivre l'actualité de ce spectacle et des autres interventions du collectif DAJA : <http://www.daja.fr/index.php/fr/spectacles/spectacles-en-tournee/chocolat-blues>

### BIBLIOGRAPHIE (TRÈS) SÉLECTIVE

- ▶ *Vivre et lutter à Longwy* (avec Benaceur Azzaoui), Paris, Éditions Maspero, coll. « Débats Communistes », 1980.
- ▶ *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers Historique », 1988 (réédité en collection « Points-Histoire », Paris, Seuil, 1992).
- ▶ *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, coll. « Socio-Histoires », 2001 (réédité en collection « Folio-Histoire », Paris, Gallimard, 2005).
- ▶ *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, coll. « Socio-Histoires », 2003.
- ▶ *À quoi sert l'identité nationale*, Agone, 2007.
- ▶ *Chocolat. La véritable histoire d'un homme sans nom*, Paris, Bayard, 2016.

**AFRIQUE FRANCOPHONE.** La précarité des enseignants est en Afrique un problème plus crucial encore qu'en Europe, du fait des politiques d'austérité budgétaire.

## Difficile condition enseignante



© DR

La rencontre du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) de novembre 2016 a permis d'évoquer avec des syndicalistes de l'Afrique francophone le thème de la précarité des enseignants. Depuis bientôt une vingtaine d'années, les politiques d'ajustement structurel imposées par les bailleurs de fonds internationaux ont contraint de nombreux pays à réduire les budgets consacrés à l'éducation, sans parler des régimes

tentés par des dépenses militaires disproportionnées.

### Manque de titulaires

Cette pénurie a conduit à un recours parfois massif à des enseignants contractuels ou vacataires, en l'absence de recrutement dans la Fonction publique. Ces enseignants n'ont ni statut protecteur, ni salaire digne.

À Madagascar, la condition des « maîtres-FRAM<sup>(1)</sup> » est dénoncée par les syndicats ensei-

gnants : salaire de 45 euros par mois pas toujours versé et dépendant du paiement des droits d'écolage des familles, pas de droit au congé maladie, aucune garantie de réemploi. Il arrive même que les communautés villageoises démunies rémunèrent ces enseignants en sacs de riz. En Côte d'Ivoire, la tendance à la marchandisation de l'éducation, par l'ouverture tous azimuts d'écoles privées peu ou mal contrôlées par le gouvernement, conduit aussi à une augmentation du personnel précaire.

### Action syndicale payante

Pour intégrer et former progressivement ces enseignants, des solutions existent : au Mali, des vacataires qui étaient sans formation pédagogique, payés neuf mois sur douze pour un salaire très inférieur à celui de la fonction publique, et qui, de plus, n'avaient aucun droit syndical, ont été progressivement intégrés. Le gouvernement et les syndicats ont coopéré pour que ces personnels soient d'abord intégrés comme contractuels avec un statut plus protecteur, puis comme fonctionnaires d'État. Mais il a fallu pour cela une volonté politique et un long travail syndical. ■ **Elisabeth Jacquet**

(1) Enseignants recrutés localement par les associations de parents d'élèves et payés par elles.

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.** Après la décision du gouvernement de Kinshasa de ne pas tenir les élections présidentielles à la date prévue en septembre 2016 et les nombreuses manifestations qui ont suivi, un accord politique a permis de revenir au calme, mais la situation est fragile.

## Sortie de crise incertaine

Le maintien au pouvoir du président actuel Joseph Kabila, alors que son mandat n'est plus renouvelable, a mécontenté la population. Dès le 19 septembre, l'opposition politique organisait des manifestations afin de persuader la commission électorale nationale indépendante d'organiser les élections. Des scènes de violences ont causé plusieurs morts.

### Un pouvoir autoritaire

La colère s'est accrue le 19 décembre, date butoir de fin de mandat, après la publication du gouvernement « d'union nationale » pléthorique : 68 membres (ministres ou vice-ministres) et peu de renouvellement. De nouvelles manifestations ont été durement réprimées, avec au moins 40 morts selon le haut-commissaire aux Droits de l'homme de l'ONU ; des centaines de personnes ont été arrêtées et des condamnations prononcées. Les réseaux sociaux ont été brouillés et les signaux de certaines radios ou chaînes de télévision ont été coupés par le gouvernement, alors que les libertés d'expression

et de manifestation sont garanties par la Constitution.

À la suite des pourparlers qui ont duré tout le mois de décembre, sous l'égide de la conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) qui faisait office de médiateur, un accord a été conclu entre le gouvernement et la partie majoritaire de l'opposition le 31 décembre dernier. Des élections seront organisées avant la fin 2017, J. Kabila reste en fonction, avec un Premier ministre issu des rangs de l'opposition qui dirigera un gouvernement de transition, réellement renouvelé. Un « Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral » doit veiller au bon déroulement de la transition, mais la personnalité pressentie pour le diriger, Étienne Tshisekedi, vient de décéder.

### Une possible issue ?

Cet accord a été salué par les populations congolaises, mais tarde encore à apporter les changements souhaités devant conduire aux élections libres, transparentes dans un cli-



Étienne Tshisekedi

© DR

mat apaisé. Les syndicats soulignent que le gouvernement à venir devra relever un double défi : consolider la cohésion nationale, améliorer les conditions d'existence de la population. Dans le secteur de l'éducation, la FENECO-UNTC, avec qui le SNES-FSU mène des actions de coopération, est particulièrement attachée à ce que l'école publique ait les moyens d'assurer ses missions malgré cette période de crise. Par ailleurs, les enseignants attendent un changement radical de leur situation socioprofessionnelle. ■

**Jean-Hervé Cohen**, cohen@snes.edu



© Erhan Sermet

**TURQUIE.** Ahmet Insel, économiste et politologue turc, a été enseignant à l'université de Galatasaray (Istanbul) et à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Il est chroniqueur au quotidien *Cumhuriyet* et auteur de plusieurs ouvrages dont *La nouvelle Turquie d'Erdogan* (Éditions La Découverte).

# Vers une dictature constitutionnelle

**L'US Mag :** *D'après vous, lorsque Erdogan accède au pouvoir, a-t-il un vrai projet pour la Turquie qui soit en rupture avec les dictatures militaires qui ont jalonné la fin du xx<sup>e</sup> siècle ?*

**Ahmet Insel :** Erdogan est arrivé au pouvoir en 2002 avec la victoire électorale de son parti, l'AKP (Parti de justice et du développement). Son parti avait été créé tout juste un an avant, en 2001, par une scission survenue au sein du Parti de la Vertu, énième parti politique issu du courant La Voie Nationale (Milli Görüs, mouvement de l'islam politique turc) et qui sera interdit comme tous ses prédécesseurs. Chez les jeunes cadres de La Voie Nationale, comme Tayyip Erdogan, les interdictions successives par les interventions de l'armée, depuis 1971, des partis représentant leur mouvement avaient créé un mouvement de remise en cause de la ligne poursuivie par les vieux dirigeants fondateurs de Milli Görüs. Le recul du pouvoir tutélaire dont dispose de fait l'armée turque sur le régime devint leur priorité. Or, ce projet est aussi celui de la démocratisation de la Turquie. Lui et les autres cadres fondateurs de l'AKP ont bien compris que pour pouvoir se maintenir au pouvoir, il fallait qu'ils occupent un large espace dans l'échiquier politique englobant la droite libérale et le centre. Leur projet était à l'époque en phase avec les aspirations de démocratisation qui traversaient la société turque au début de la décennie 2000.

**L'US Mag :** *À travers votre livre, vous évoquez le parcours d'Erdogan : lorsqu'il arrive au pouvoir, il souhaite que la Turquie intègre l'Union européenne, et il essuie un refus. Cela peut-il expliquer le repli nationaliste et conservateur qu'il opère ensuite ?*

**A. I. :** Ce refus a joué un grand rôle dans la dérive autoritaire et nationaliste du pouvoir d'AKP à partir de 2010. Mais il faut reconnaître aussi que dans la culture politique des cadres de l'AKP et plus particulièrement celle d'Erdogan, la démocratie se limite à l'expression de la volonté de la majorité du pays (turc et musulman sunnite) et leur imaginaire politique est marqué par le récit ultra-nationaliste inculqué par le système éducatif depuis fort longtemps. La disparition de la perspective d'adhésion à l'UE a fait ressortir le fond de leur imaginaire national-conservateur. Si la perspective d'adhésion avait pu rester crédible, elle aurait pu créer des situations irréversibles avec l'objectif d'arriver au but : l'adhésion. Mais il n'y aurait pas néanmoins de garan-

« Réprimer les putschistes  
[s'est transformé]  
en une vaste opération  
de répression générale  
contre toute voix  
discordante »

tie qu'une fois devenue membre de l'UE nous ne connaissions pas un processus national-conservatiste autoritaire comme en Hongrie ou en Pologne.

**L'US Mag :** *Vous dressez le portrait d'un homme opportuniste animé par le désir de pouvoir : a-t-il un projet politique pour la Turquie ?*

**A. I. :** Il veut changer une partie des repères civilisationnels des pères fondateurs de la République et refonder une nouvelle République dans laquelle l'islam sera bien plus présent et visible dans l'espace public, et une société moins tournée vers les valeurs politiques et culturelles libérales de l'Occident.

**L'US Mag :** *Le coup d'État a marqué un pas supplémentaire dans l'escalade autoritaire de Erdogan : quelle en est votre analyse ? Erdogan a-t-il réellement le soutien de la population, comme le disent un certain nombre de médias français ?*

**A. I. :** Il a eu le soutien d'une grande partie de la population contre la tentative de putsch. Mais il a transformé la nécessité de réprimer les putschistes en une vaste opération de répression générale contre toute voix discordante. Le bilan de cette répression est époustouflant six mois après la promulgation de l'état d'urgence. L'État de droit est purement et simplement suspendu. Erdogan veut profiter de cette situation pour faire promulguer un régime hyper-présidentiel taillé sur mesure pour lui et sans contre-pouvoir. Environ la moitié des électeurs semble aujourd'hui le soutenir dans cette aventure vers une dictature constitutionnelle.

**L'US Mag :** *La Turquie occupe une place centrale au niveau géopolitique régional ; quel rôle entend-elle jouer dans le*



*conflit Syrien et au-delà ? Quels sont ses objectifs ?*

**A. I. :** La Turquie s'est engagée dans le conflit syrien contre Bachar Al Assad d'abord avec ses alliés occidentaux mais a continué à soutenir sans retenue l'opposition sunnite qui s'est radicalisée progressivement. C'est seulement depuis l'été 2016 que la Turquie a commencé à changer de stratégie en acceptant de négocier avec le clan Assad et jouer un rôle plus actif, en partenariat avec l'Iran et la Russie, pour obtenir un cessez-le-feu. Aujourd'hui son objectif essentiel est d'empêcher l'émergence d'une entité politique kurde en Syrie au long de la frontière turco-syrienne. C'est pourquoi il appelle à une solution unitaire en Syrie, ce qui paradoxalement est aussi la proposition du régime qu'Erdogan et ses ministres ont tant décrié et critiqué. La crainte contre Daesh vient en second plan mais depuis que cette organisation a déclaré la Turquie comme un État impie ennemi et organise des actions terroristes en Turquie, il y a une réelle crainte de voir la Turquie devenir un terrain des actions terroristes des radicaux islamistes comme au Pakistan. ■

Propos recueillis  
par Véronique Ponvert

## Chiffres

**40 %** des collégiens et lycéens victimes de cyberviolence.

**1 sur 5**

Un collégien sur cinq est concerné par la cyberviolence. Note d'information de la DEPP n° 39, novembre 2014 :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/60/3/DEPP\\_NI\\_2014\\_39\\_un\\_collégien\\_sur\\_cinq\\_concerne\\_par\\_la\\_cyberviolence\\_370603.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/60/3/DEPP_NI_2014_39_un_collégien_sur_cinq_concerne_par_la_cyberviolence_370603.pdf).

**6 %** des élèves victimes de cyberharcèlement.

Source : *Les ados dans le cyberspace, prises de risque et cyberviolence*, Blaya C. (2013), Bruxelles, de Bock.

## Un numéro

**0 800 200 000**

**Net Écoute**

Écoute, aide et accompagnement des élèves en situation de cyberviolence.

## Définition légale

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Le harcèlement via internet (mails, réseaux sociaux...) est un délit. Il est plus sévèrement puni si la victime a moins de 15 ans (article 222-33-2-2 du code pénal).

## Agenda



<http://eduscol.education.fr/cid111222/safer-internet-day-2017.html>

## Liens utiles

- ▶ Association e-Enfance : [www.e-enfance.org](http://www.e-enfance.org)
- ▶ Internet sans crainte, informations générales sur le net : [www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr)
- ▶ Signalement de contenus illicites sur Internet : [www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net)
- ▶ Guide de prévention de la cyberviolence entre élèves : [http://multimedia.education.gouv.fr/2013\\_harcèlement\\_dossier\\_presentation/files/assets/downloads/publication.pdf](http://multimedia.education.gouv.fr/2013_harcèlement_dossier_presentation/files/assets/downloads/publication.pdf)

## HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET RÉSEAUX SOCIAUX

# Sur les réseaux sociaux, il n'y a pas que des « amis »

« Liker », « tweeter », avoir le maximum de « followers » : les réseaux sociaux ont envahi la vie des jeunes et donc le milieu scolaire. Ce développement ne s'est malheureusement pas fait sans l'apparition de nouvelles formes de violences : les cyberviolences.

**S**ous le terme de cyberviolence, on regroupe tous les actes agressifs, intentionnels (que cela soit de la violence verbale, physique, morale ou sexuelle) perpétrés par un individu ou un groupe au moyen de médias numériques à l'encontre d'une ou plusieurs victimes.

La cyberviolence, par la facilité d'usage des réseaux sociaux et l'impunité présumée des auteurs, amplifie des phénomènes plus ou moins



rare mais déjà connus en milieu scolaire tels qu'insultes, discriminations ou harcèlement, tout en engendrant de nouveaux phénomènes : le « happy slapping » (acte de violence provoqué, filmé et diffusé), le « revenge porn » (publication sur les réseaux sociaux par un ancien partenaire de photographies à caractère dénudé, érotique ou pornographique de l'autre partenaire du couple) par exemple... Le cyberharcèlement lui, comme le harcèlement, se caractérise par la répétition de ces comportements agressifs ou violents.

Les conséquences de la cyberviolence peuvent être dramatiques : le suicide devant sa famille, début décembre 2016, d'une Texane de 18 ans, Brandy, harcelée par des messages injurieux via une page Facebook s'ajoute à la liste déjà longue des victimes de ces nouvelles formes de violence.

En France, le problème des cyberviolences est à prendre très au sérieux : la fréquence des appels à Net Écoute (voir le témoignage de Justine Atlan ci-dessous) montre la nécessité, pour la communauté éducative, de s'emparer de cette question.

## Lutter contre le cyberharcèlement : prévenir et accompagner les victimes

La prévention du cyberharcèlement passe par la formation des élèves à ces nouveaux médias : dans le cadre d'une réelle éducation aux médias et à l'information au sein de la classe notamment, et surtout dans le cadre d'une éducation à la vie en société dans ces lieux où les régulateurs sociaux n'existent peu ou pas. La lutte contre le cyberharcèlement implique aussi l'accompagnement des victimes : de l'écoute à l'accompagnement des démarches pour faire cesser les faits de harcèlement et dissuader leur réitération.

Mais cette lutte demande des moyens. Il faut des formations à ces problématiques de cyberviolences et cyberharcèlement : en 2016, seulement 200 000 personnels de l'Éducation nationale avaient été formés à la lutte contre le harcèlement. ■

TÉMOIGNAGE



**« C'est nous qui allons construire l'internet de demain avec notre vigilance »**

Justine Atlan, directrice générale de l'association e-Enfance

L'association e-Enfance existe depuis 2005 et a pour mission la protection de l'enfance sur Internet. Reconnue d'utilité publique, elle est la seule association agréée par l'Éducation nationale sur ce sujet au plan national. Notre association met à disposition la ligne Net Écoute 0800 200 000 qui est le numéro de référence pour le cyber-harcèlement entre élèves. Nous recevons environ 5 000 appels par an dont plus de 50 % concernent des signalements de cyberharcèlement venant d'élèves, de parents ou de personnels éducatifs (infirmière scolaire, CPE, enseignants, chefs d'établissement...). Nous réalisons aussi des interventions essentiellement préventives dans les établissements auprès de ces publics sur les usages numériques des jeunes mais on ne couvre même pas la moitié de la demande ce qui

montre un réel besoin du terrain. Les personnels ont manifestement le sentiment d'être insuffisamment formés aux problématiques de cyberviolence.

L'utilisation des réseaux sociaux dans une optique pédagogique doit être préparée avant de mettre les enfants seuls devant les écrans : il faut sensibiliser à cet environnement médiatique, rappeler les règles sociales et montrer comment signaler quand ces règles ne sont pas respectées : c'est nous qui allons construire l'internet de demain avec notre vigilance sur les comportements qu'on ne veut plus voir, plus tolérer, dont on ne veut plus être victime. Les réseaux sociaux ne sont pas juste un outil qu'on donne aux élèves, il faut les intégrer dans une vision globale de la société du vivre ensemble.

Rubrique réalisée par Thomas Brissaire

Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés au SNES-FSU • 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

### LOCATIONS

**Corse sud, Conca**, GR20, 10 minutes mer et rivière, loue maison village 4/5 personnes. Tél. 06 07 10 52 22, h.r.

**Rome**, appartement. Tél. 06 75 87 71 53

**(24) Périgord noir, Lascaux**, loue plain pied avec grande terrasse, 2 pers. 250 €/sem., état neuf, confort. Tél. 05 53 51 30 78 ou 06 45 57 26 29

**(84) Vaucluse**, près d'Avignon, loue grande maison, 4 chambres, 8 personnes. Tél. 06 19 65 12 10, f.dayma@yahoo.fr

### LOISIRS

**Réduc' SNES et l'association Chicokids** proposent 1 circuit en Iran et 1 circuit au Mexique. Pour de plus amples informations contactez l'association au 06 09 27 04 31 / 05 56 85 62 70 ou chicokids@gmail.com

N'hésitez pas à commander en ligne sur [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu) rapide, facile, sûr (paiement par carte sécurisé)



#### Une histoire de la lumière. La spectroscopie

D'abord utilisée pour comprendre la composition de la lumière, la spectroscopie va s'inviter dans de multiples disciplines pour percer les secrets de l'infiniment grand et de l'infiniment petit... De quoi est faite la lumière ? D'où viennent les couleurs de l'arc-en-ciel ?

• Stéphane Legars, coédition Vuibert/Adapt, 160 p., 18 €

#### L'enseignement des questions socialement vives en histoire et géographie

L'actualité s'invite régulièrement dans les cours et parfois à l'initiative des hommes politiques... À l'inverse, d'autres sujets suscitent des controverses dans l'espace public mais sont parfois tenus à distance des programmes scolaires.

• Franck Thénard-Duvivier (coord.), 170 p., 16 €



#### Apprendre à regarder les œuvres d'Art. Apports culturels et méthodologiques

• Gérard Le Cadet, Adapt Éditions, 2007, 20 €

#### Histoire des Arts et pratiques artistiques au collège et au lycée

• Coord. par Élodie Cutrona, Yohan Odivart, Véronique Vanier, 16 €

Deux livres complémentaires, mais néanmoins indépendants.

Le premier, à travers quelques thèmes transversaux de l'art, depuis l'Antiquité, cherche à déchiffrer, décrypter les œuvres d'art en faisant correspondre représentant plastique et littérature.

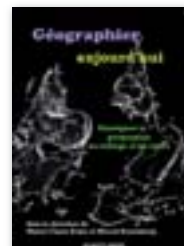
Le second après un rappel des textes donne des pistes pour que l'enseignement obligatoire de l'histoire des arts soit une plateforme d'ouverture culturelle.



#### Géographier aujourd'hui

Qu'est-ce que la géographie ? Comment faire pour l'enseigner ? Comment intéresser les élèves ? Retenir leur attention ? Comment mettre à profit le nouvel environnement numérique ? Enfin comment intégrer la géographie dans l'interdisciplinarité ? Des réponses dans ce livre à la fois théorique et pratique.

• Sous la direction de Marie-Claire Robic, Adapt-SNES, 2016, 360 p., 32 €



#### Enseignement de l'histoire. Enjeux, controverses autour de la question du fascisme



L'enseignement de l'histoire n'a jamais été un sujet neutre. Deux collègues, en partant de l'évolution des programmes ces trente dernières années, cherchent à répondre à la question : permet-elle aux jeunes des collèges et lycées d'acquiescer les clés pour comprendre le monde actuel ?

• Joëlle Fontaine et Gisèle Jamet, Adapt-SNES, 2016, 126 p., 12 €

#### 50 ans en images

Un album de famille ? Une histoire en étapes photographiques ? C'est un peu des deux ! Ce livre original dans sa démarche fixe les repères pour la mise en place et l'évolution de nos revendications. Les plus anciens y retrouveront des souvenirs et les plus jeunes des éclaircissements. Tous le liront avec plaisir !

• Coordinné par Brigitte Dekleermaeker, Adapt, 2016, 110 p., 25 €



#### Guide juridique pratique pour les personnels des collèges et des lycées

Ce guide, fruit d'une longue expérience de défense des personnels, répond aux questions les plus fréquentes de toutes les catégories, titulaires ou non, et donne les moyens de recours. Cette seconde édition tient compte des récentes évolutions.

• Régine Paris, 2010, 17 €

### BON DE COMMANDE

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Courriel : ..... @ .....

Titre(s) commandé(s) : .....

(+ 3 euros de frais de port)

À envoyer aux Éditions ADAPT : 46, av. d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (port + 3 euros) ou à commander sur notre site : [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)

ENTREZ DANS LES COULISSES DU CONCOURS D'UNE GRANDE ÉCOLE !

ANDOLFI ET SOPHIE DULAC DISTRIBUTION PRÉSENTENT



Tous égaux, mais seuls les meilleurs...



BIENNALE DE VENISE 2016  
PRIX DU MEILLEUR  
DOCUMENTAIRE CINÉMA

# LE CONCOURS

UN FILM DE **CLAIRE SIMON**

réalisé par Claire Simon - scénario : Antoine Combarès / Nicolas Combarès / Nicolas Combarès / Antoine Combarès - réalisation : Claire Simon - coproducteurs : Raphaël Peyrère / Olivier Noyelle - avec : Luc Corbelli - musique : Léa Maccioni  
avec : Nicolas Vourc'h - réalisé par : Pierre Sieff - coproducteurs : Studio Orlandi / La Roche Studio - avec le soutien de : Centre National du Cinéma et de l'Image Animée - et de : La Collectivité Territoriale de Corse

CINE +

CORSE  
COMEDIA

CC

SOPHIE DULAC  
distribution

**AU CINÉMA LE 8 FÉVRIER**

f t #FilmLeConcours www.sddistribution.fr



Le Monde

Alternatives  
Économiques

SCIENCE HUMAINES

SENS CRITIQUE

LA  
SEPTIÈME  
OBSESSION

TRANSFUCE

Télérama

